

PROJET DE PERFORMANCE FEDERAL 2022-2025

Version modifiée juin 2024



Projet de PERFORMANCE FEDERAL 2022/2025 – Partie Stratégique	7
I. OBJECTIFS SPORTIF 2024	7
A. Préambule :	7
B. Disciplines olympiques :	7
C. Objectifs en termes de transformation (en cohérence et en corrélation avec les moyens et les capacités fédérales)	8
1. Compétence de notre encadrement :	8
2. Renforcement des connaissances des fondamentaux de la performance par :	9
3. Formation des entraîneurs à tous les niveaux de pratique	9
4. Animation du réseau de nos clubs sur l'ensemble de nos territoires :	9
II. STRATEGIE (Basée sur les 6 premiers points de la méthode ORfévre)	11
A. Préfigurer ce qu'il faudra être capable de faire pour remporter la médaille d'OR	11
B. Anticiper le contexte spécifique des Jeux Olympiques de Paris	12
C. Anticiper les évolutions réglementaires possibles	13
D. Identifier les forces et les faiblesses du sportif par rapport au collectif et les facteurs de risques intrinsèques	13
E. Analyser les forces et les faiblesses de la concurrence (aujourd'hui et demain)	14
F. Hiérarchiser les déterminants de la performance à optimiser en priorité et présenter les différents chantiers selon un rétro-planning 2022, 2023 & 2024	15
G. Annexes - BILAN olympiade 2020 et Plan de Performance Fédéral 2017-2021	15
Projet de Performance Fédéral 2022/2025 – Partie Opérationnelle	16
III. Les critères de mise en liste des sportifs 2022-2025	16
IV. Les modalités de la surveillance médicale des sportifs de haut niveau et des sportifs reconnus dans le PPF	25
V. Les modalités de suivi-socioprofessionnel des sportifs de haut niveau- Dispositif fédéral de suivi socioprofessionnel	25
1. La désignation du (ou des) référent(s) du suivi socioprofessionnel	25
2. La stratégie et les priorités d'accompagnement socioprofessionnel	26
3. L'exposé des priorités d'accompagnement liées à l'emploi et la formation des SHN	28
4. Les modalités d'accompagnement financier via le versement d'aides individualisées	28
5. Les dispositions en matière d'accompagnement à la reconversion ;	30
6. L'engagement à garantir la complétude des informations relatives au suivi socioprofessionnel de ses SHN	30
7. La présentation de la convention fédération / SHN – Cf. ANNEXE	31
VI. Programme sportif des disciplines olympiques 2022 – 2025	32
A. Schéma de structuration du Haut Niveau Olympique	32
B. L'Equipe de France Olympique et le Groupe France - Guide de l'EDF - Ici c'est Marseille !	34
1. Préparation Olympique Tokyo	34
2. Paris 2024 – Ici c'est Marseille	35

3.	Effectifs EDF et Groupe France _____	36
4.	Niveaux d'aides 1, 2, 3 & 4 _____	38
5.	Primes à la performance _____	39
6.	Bourse Matériel _____	39
7.	Mise à disposition de Matériel _____	39
8.	Situation socio-professionnelle et aides personnalisées _____	39
9.	Critères de hiérarchisation _____	39
10.	Droits et devoirs _____	39
11.	Organigramme des entraîneurs EDF, Groupe France et EDF Jeunes – Cf. ANNEXE _____	40
12.	Cellules – Experts extérieurs – Fonctionnement _____	41
13.	Organigramme des Cellules – Cf ANNEXE _____	41
14.	Epreuves de référence de l'année _____	41
15.	Sélections _____	41
C.	Le dispositif Relève et l'Equipe de France Jeune - Guide du dispositif Relève _____	43
1.	L'évolution de la pratique sportive à Haut Niveau en 2022 – perspectives et exigences. _____	43
2.	Présentation du dispositif Relève Olympique U17 à U23 - Les objectifs sportifs : _____	44
3.	Le fonctionnement et évolution du groupe « Avenir Olympique » vers « L'Equipe de France Jeune U23 ». _____	44
4.	Les délégations FF Voile _____	45
5.	Evaluations du dispositif Relève Olympique et de l'Equipe de France Jeune _____	45
6.	L'Equipe de France Jeune U23 sur séries olympiques, et les Groupes Cibles U19 et U17 sur les séries d'accès _____	45
a)	Les objectifs sportifs de L'Equipe de France Jeune U23 : _____	45
b)	Quel est l'intérêt de ce collectif ? _____	46
c)	Quels sont les sportives et sportifs choisis en Equipe de France Jeune U23 et dans les Groupe Cibles U19 et U17, comment et par qui ? _____	46
d)	Quelles aides à disposition ? _____	46
e)	Evaluation nationale : quand et comment ? _____	47
f)	Intégration et sortie de l'Equipe de France Jeune U23 puis autres Groupes Cible U19 et U17 _____	48
7.	Accompagnement du projet de performance des sportives et sportifs _____	51
a)	L'entraîneur national jeune /adjoint de la série « Manageur du Projet de Performance » _____	51
b)	Les cellules de la Performance _____	51
8.	ANNEXES - Règles de justifications des bourses annuelles et primes à la performance _____	52
a)	Les bourses de fonctionnement : _____	52
b)	Les bourses matérielles : _____	53
c)	Des primes à la performance : _____	53
VII.	Structures de Haut niveau, programme d'Excellence programme d'accession nationale et territoriale pour les disciplines olympiques et les disciplines de Haut Niveau. 53	
A.	Les Pôles France, soutien au programme Excellence : _____	53
a)	Le Pôle Olympique : Marseille, la base Olympique des Equipes de France _____	54
b)	L'Ecole Nationale de Voile et des Sports Nautiques : _____	54
c)	Le Recrutement National en Pôle France : _____	55
B.	Les Projets de Performance Régionaux, soutien au programme « Accession » : _____	56
1.	Le programme d'Accession National : _____	57
a)	Les Pôles Espoirs : _____	57
b)	LE RECRUTEMENT EN POLES ESPOIRS : _____	58
c)	Les Dispositifs Régionaux d'Entraînement (DRE) : _____	59
d)	Les Clubs de Performance de niveau national : _____	59
e)	Cartographie des structures et clubs du Programme Accession Nationale : _____	59
2.	Le programme d'Accession Territorial : _____	60

a)	Les Dispositifs Régionaux d'Entraînement de niveau Territorial :	60
b)	Cartographie des DRE du Programme Accession Territoriale :	60
c)	Les Clubs de Performance :	61
d)	Cartographie des Clubs de Performance du Programme Accession territoriale :	61
e)	Répartition géographique de nos propositions de labellisation de structures et Clubs de Performance pour la rentrée 2022 et comparatif saison 2021-2022 avec saison 2022-2023 :	62
3.	<i>Soutien des Structures et Clubs de Performance aux disciplines de Haut Niveau :</i>	63
a)	La Course au Large :	63
b)	L'Inshore :	63
c)	Le Funboard :	63
d)	Le Kiteboard :	63
e)	La Wing foil :	64
f)	Le Paravoile :	64
VIII.	Le dispositif de Détection	74
A.	Un rayonnement national sur les territoires :	74
B.	Un maillage territorial vers le national, le réseau :	74
C.	Un maillage territorial vers le national, les actions :	74
D.	Un outil informatisé qui évolue – le SIS :	75
IX.	Actions transversales de haut niveau	76
X.	Les disciplines de Haut Niveau (organisation de la discipline, programmes Excellence et Accession, dispositif de détection, grands évènements et délégations nationales)	77
A.	L'Inshore et la Course au Large	77
B.	L'Inshore	77
1.	Rayonnement Sportif de la Voile Française – Objectifs Sportifs Internationaux majeurs Inshore	77
2.	Inshore : une passerelle entre les différentes pratiques de la voile de Haut Niveau	78
3.	Les disciplines incontournables de l'Inshore	78
4.	Les dispositifs fédéraux pour détecter et accompagner la performance	78
5.	Structures et structuration	78
C.	La Course au Large	79
1.	Rayonnement Sportif de la Voile Française :	79
2.	Un parcours vers l'excellence simple, performant et clairement identifié :	79
3.	Environnement de la très haute performance :	79
4.	Rayonnement Economique International de la Voile Française :	79
5.	Structures et Structuration	80
6.	Schéma du Projet de Performance Fédéral Inshore et Course au Large	80
7.	Dispositif Relève Inshore et Course au Large – Une académie	81
8.	Conclusion :	81
D.	Le Funboard	82
1.	Déclinaison des deux programmes	83
2.	Dispositif Relève	83
a)	Programme	83
b)	Population	83
c)	Sélection	83
3.	Dispositif Excellence	84
a)	Objectif :	84
b)	Le Programme d'Excellence Sportive en Funboard va renforcer :	84

c) Stratégie	84
d) Programme	84
e) Population	84
f) Sélection	84
4. Prise en compte renforcée du sport de haut niveau féminin	85
5. Prise en compte des sportifs issus des régions ultrapériphériques	85
6. Evaluation	85
E. Le Kiteboard	85
1. Analyse des résultats - Objectifs sportifs de l'olympiade atteints	85
2. Analyse de l'olympiade - Synthèse des axes forts et des pistes d'améliorations	86
3. DECLINAISON DES DEUX PROGRAMMES	87
a) Programme d'ACCESSION au haut niveau	87
b) Programme d'EXCELLENCE en KITEBOARD	89
F. Le Wingfoil	92
1. Bilan discipline de Haut Niveau Wing 2020-2021	92
2. Programme d'Accession en Wingfoil	92
a) Interaction avec l'excellence :	92
b) Accompagnement :	93
c) Détection :	93
d) Formation des cadres :	93
e) Accompagnement de publics spécifiques :	93
3. Programme d'Excellence en Wingfoil	93
a) Interroger la performance sportive en wingfoil / Pérenniser les résultats internationaux	93
b) Accompagnement des athlètes :	93
c) Structuration de la pratique :	93
d) Pratique féminine :	94
G. Le Paravoile	94
1. Bilan discipline de Haut Niveau PARAVOILE 2017 – 2021	94
a) Analyse des résultats - Objectifs sportifs de la paralympiade	94
b) Travail sur les jeunes :	94
c) Travail de structuration	95
d) Collectif	95
e) Former les entraîneurs	95
f) Acquérir des matériels nécessaires à ce programme.	95
2. Compétitions de référence 2022 – 2024 et objectifs sportifs de la FFVoile	95
3. Déclinaison de deux programmes	96
a) Programme d'Accession au haut niveau	96
b) Programme d'Excellence	97
H. Le E-Sailing	98
1. Organisation de la discipline :	98
2. Bilan discipline 2021	98
3. Implication de la FFVoile dans la discipline E-Sailing	98
4. Valorisation des joueurs / maintien du lien :	99
5. Perspectives	99
XI. Les modalités de formation sportive et citoyenne	100
XII. Les indicateurs de performance des programmes et des structures	101
XIII. Annexes	102
A. BILAN olympiade 2020 et Plan de Performance Fédéral 2017-2021	102

1.	Partie 1 – Débriefing des JOP Tokyo 2020 _____	102
	a) Contexte de préparation _____	102
	b) Classement des 10 séries olympiques _____	102
	c) Tableau des médailles _____	103
	d) Les nations médaillées _____	103
	e) Analyse par nation _____	103
	f) Bilan de la délégation Française _____	104
	g) Compilation des bilans réalisés selon la méthode « Orfèvre » selon les groupes suivants _____	104
2.	Partie 2 – Bilan Plan Performance Fédéral 2017-2021 _____	108
	a) Les disciplines olympiques _____	108
	b) Le dispositif Relève olympique (U23) et séries d'accès (U19) _____	108
	c) Les disciplines de Haut Niveau _____	111
	d) Les structures de haut niveau du PPF 2017-2021 _____	115
3.	Partie 3 – Axes d'amélioration _____	117
	a) L'Equipe de France Olympique _____	117
	b) Le Dispositif Relève _____	118
	c) Le Dispositif de Détection _____	119
	d) Les Disciplines de Haut Niveau _____	120
	e) Les structures du PPF 2022-2025 _____	121
B.	Convention SHN/FFVoile _____	128
C.	Convention Equipe de France de Voile _____	135
D.	Organigramme de la Direction Technique Nationale, service Haute Performance _____	149
E.	Organigramme des entraîneurs EDF, Groupe France et EDF Jeunes _____	150
F.	Organigramme des Cellules _____	151

PROJET DE PERFORMANCE FEDERAL 2022/2025 – PARTIE STRATEGIQUE

I. OBJECTIFS SPORTIF 2024

A. Préambule :

La fixation de ces objectifs ambitieux pour les disciplines olympiques et les disciplines de haut niveau passe par le maintien des moyens financiers et humains (CTS) accordés à la FFVoile et à minima sur les effectifs plancher définis avec la Direction des Sports en 2021.

B. Disciplines olympiques :

Sur les Jeux Olympiques 2024, **nous visons des résultats historiques** qui sont en lien avec nos potentiels sportifs actuels, réalisés sur les Jeux Olympiques 2020/2016/2012/2008, la culture de la performance, de « La Gagne » de nos séries, le haut niveau de performance de nos membres seniors et de nos potentiels jeunes de moins de 23 ans.

On vise potentiellement 6 médailles aux Jeux Olympiques 2024 !

	ILCA 7	ILCA 6	470 Mixte	FX	49er	Nacra 17	IQFoil H	IQFOIL F	Kitefoil H	Kitefoil F
JO 2024	Top 3	Top 5 et >	Top 3	Top 5 et >	Top 5 et >	Top 5 et >	Top 3	Top 3	Top 3	Top 3

6 séries sont médaillables et ont une histoire, une véritable « Culture de la Gagne ! ».

Les titres et podiums sur les championnats du monde ou aux derniers Jeux Olympiques nous **permettent de faire partie des** nations leaders pour réussir ces Jeux Olympiques.

4 autres séries sont en pleine restructuration et en développement avec des sportifs ayant déjà performés sur des évènements majeurs (Jeux Olympiques et championnats du monde) dont Charline Picon (double médaillée Olympique 2016 et 2020) qui s’associe à Sarah Steyaert (6^{ème} aux Jeux Olympiques 2016 en 49er FX). Elles ont un très fort potentiel dans la série 49er FX.

Il manque de la régularité dans ces séries. La dynamique « Jeux Olympiques 2024 », l’enthousiasme des Jeux Olympiques à la maison décuplent cette envie de réussir à domicile, de faire partie de l’histoire.

Tout le staff de l’Equipe De France est organisé, animé par un seul objectif, **détrôner les Anglais !**

Le French Flair ! Le projet de performance de la FFVoile est construit dans ce sens.

5 disciplines seront nouvelles pour les prochains Jeux Olympiques : la planche à voile passe d'un aileron/dérive à un foil, intégration du kitefoil Homme et Femme, le 470 devient mixte.

Evolution des matériels pour : le Nacra 17 (nouveau safran), le 49er (gréement complet), l'ILCA 7 (bas de mât alu et haut de mât carbone) et l'ILCA 6 (l'ensemble du mat est en carbone, anciennement 100% alu), jauge susceptible d'évoluer sur l'olympiade 2024.

Pour atteindre ce haut niveau de performance sur les Jeux Olympiques 2024, nous gardons notre principale évaluation sur ***une épreuve unique*** : **les championnats du monde annuels des séries olympiques**.

D'autres indicateurs nous permettront d'affiner notre potentiel de médailles :

- Les Championnats d'Europe
- Les épreuves de type « Test Event » se déroulant sur le site de Marseille ou sur un plan d'eau méditerranéen se rapprochant des conditions spécifiques du site des Jeux Olympiques 2024
- Toutes les « coachs regattas » qui se dérouleront également sur le site des Jeux Olympiques 2024 durant l'olympiade serviront de marqueur d'état de performance pour chacune de nos séries.

C. Objectifs en termes de transformation (en cohérence et en corrélation avec les moyens et les capacités fédérales)

Sur cette olympiade nous visons un haut niveau de transformation sur les paramètres suivants :

1. Compétence de notre encadrement :

C'est la référence de toute la Direction Technique Nationale, de nos clubs jusqu'à nos Pôles France puis de l'encadrement de nos équipes nationales.

On peut se réjouir d'avoir toute une équipe engagée, compétente et qui sert le sport voile, de la formation des plus jeunes, à la transmission pour le plus grand nombre et de la recherche de la haute performance auprès de nos délégations nationales.

Cet encadrement est animé, durant cette période des Jeux Olympiques, pour transmettre chacun à son niveau sa passion, sa recherche du détail, sa volonté de faire partie de l'histoire de 2024.

2. Renforcement des connaissances des fondamentaux de la performance par :

- L'ensemble des cellules de la performance
- Renforcer le travail en équipe, la mise en réseau,
- « Aller plus vite et au bon endroit »

Avec notre savoir-faire sur la mise en place des cellules de la performance sur ces deux dernières olympiades (2016 et 2020) et l'aide de l'ANS sur le projet de transformation numérique (SDH - Sport Data Hub), du projet de recherche « du carbone à l'or » nous construisons un plan détaillé pour continuer à améliorer nos connaissances sur l'ensemble des facteurs de la performance : l'humain, les engins, notre environnement (plan d'eau de Marseille).

3. Formation des entraîneurs à tous les niveaux de pratique

Le dispositif de formation et de l'emploi de la FFVoile accompagne l'ensemble de ses professionnels aux exigences de l'activité en répondant aux besoins des structures qu'elles soient d'enseignement, accès au sport de compétition ou pour le haut niveau. A chaque niveau de compétence, il y a une réponse adaptée de façon collective ou individualisée (plan de formation).

Dans ce contexte de développement d'activité pour le plus grand nombre et pour tous les niveaux, nous lançons un programme **de formation de 200 jeunes entraîneurs FFVoile à l'horizon 2024 !** Sportifs de moins de 19 ans en 2021, sur listes SHN/Espoirs, issus des Pôles Espoirs et clubs de performance / Dispositifs Régionaux d'Entraînement.

4. Animation du réseau de nos clubs sur l'ensemble de nos territoires :

Nous l'avons vu avec la Transat Jacques Vabre ces derniers mois, record de participation des écoles et du programme de régates virtuelle avec les nombreux apprentissages pour les jeunes scolaires. C'est un des exemples où nous souhaitons transformer cet élan pour le sport, vers :

- Plus de pratiquants actifs,
- Le sport santé/bien être,
- Toutes les formes de pratiques,
- Rassembler le plus grand nombre.

La FFVoile se prépare avec tous ses clubs, ses licenciés, ses dirigeants pour que cette manifestation planétaire serve le plus grand nombre, qu'ils soient passionnés de Jeux Olympiques ou pas. Que cette période permette une transformation de nos activités nautiques, que ce soit dans le quotidien, l'environnement, la façon d'animer le sport, le sport voile à tous les niveaux de pratiques.

Que cette période 2024 soit le début d'une nouvelle ère du sport en France, que tous nos pratiquants voiles, régatiers, plaisanciers, amoureux de la mer, des lacs et des rivières recherchent le dépassement de soi, l'évolution technologique en allant toujours plus vite ou simplement en prenant du bon temps sur l'eau avec les éléments.

II. STRATEGIE (Basée sur les 6 premiers points de la méthode ORfévre)

A. Préfigurer ce qu'il faudra être capable de faire pour remporter la médaille d'OR

Pour espérer remporter la médaille d'or, on doit être capable de :

► Faire monter au maximum, dans chaque série, le niveau global des athlètes Equipe De France en apportant un suivi individualisé aux leaders.

L'athlète doit être le plus complet possible dans tous les paramètres autres que la navigation (les champs des possibles doivent être présentés aux athlètes par le staff /// L'Equipe De France doit être en capacité d'apporter des réponses, soit via ses cellules, soit par l'intervention d'experts extérieurs).

Et sur l'eau, l'athlète ou l'équipage doit être le plus polyvalent possible (techniquement, capable d'aller vite dans toutes les conditions /// sur les aspects régates, continuer à s'appuyer sur ses points forts. Mais nous devons travailler « les points faibles » sur cette période Préparation Olympique avant les sélections)

Le matériel est un point central de notre sport. L'Equipe De France doit permettre d'acquérir et développer du matériel. Nous devons être aussi en capacité d'apporter un développement technique individuel à nos leaders. Pour se faire, nous devons nous appuyer sur une démarche d'analyse de performances via les données enregistrées sur l'eau et renforcer tous les protocoles de mesures aussi bien à terre que sur l'eau ; protocoles mis en place par la FFVoile depuis les années 80/90.

Dans cet aspect de développement du matériel, nous devons travailler les points réglementaires, la jauge pour être en confiance sur les évolutions potentielles que nous pourrions apporter à nos engins

► Nous devons connaître de façon approfondie nos athlètes. L'objectif est que nous soyons capables d'agir dès le lendemain des sélections sur ceux qui représenteront la France aux Jeux Olympiques, sur les points à consolider, à travailler, etc. que nous aurons déterminés.

► Connaissance du plan d'eau : La Rade Sud de Marseille est un de nos plans d'eau majeurs. Nos athlètes, quel que soit leur lieu d'habitation, se sont déjà entraînés, ont déjà régaté à Marseille. Nous devons utiliser ces 3 ans pour intensifier ces temps de navigation sur place : Marseille doit devenir la maison de l'Equipe De France aussi bien à terre que sur l'eau.

► Sélectionner l'athlète ou l'équipage ayant le plus fort potentiel estimé pour l'été 2024. La méthode de sélection devra donc être mûrement réfléchié selon la densité de l'équipe dans chaque série, la présence ou non d'un leader mondial, le besoin ou non de continuer à faire travailler et progresser l'équipe par rapport à la concurrence étrangère, etc.

Cette sélection doit être validée par un comité afin de nous permettre de nous affranchir de « circonstances exceptionnelles » comme une blessure, une casse matériel majeure, etc.

Les Jeux Olympiques étant une épreuve « sèche » (il n'y a pas de 2^{ème} chance), il est important aussi de conserver la notion d'une épreuve unique de référence, ou deux / trois grand maximum (pour les séries qui ont des formats à élimination directe, on pourrait imaginer évaluer les athlètes sur deux ou trois rendez-vous en mettant le poids sur la capacité à rentrer en demi-finale, à gagner)

► Une fois que l'athlète ou l'équipage, est sélectionné, nous devons tout mettre en œuvre pour qu'il soit le « plus prêt » possible le jour de sa 1^{ère} manche olympique. Nous connaissons l'athlète, ses points forts, ses points à travailler, son environnement d'experts, etc. Tout doit être en ordre de marche dès le lendemain de la sélection, et ce jusqu'à la fin des Jeux Olympiques pour arriver dans le « meilleur état de forme possible »

► L'Equipe De France devra apporter une attention toute particulière au fait que les Jeux Olympiques ne sont pas une compétition comme les autres, et nous ne sommes ni à Rio, ni à Tokyo, mais à la maison à Marseille. Nous devons préparer nos sélectionnés à tout ce que cette double réalité va entraîner

B. Anticiper le contexte spécifique des Jeux Olympiques de Paris

Nous sortons d'une Préparation Olympique atypique sur 5 ans. Mais la préparation de Paris 2024 est également atypique car elle ne se déroule que sur trois ans. Il est donc primordial de nous appuyer sur nos forces d'aujourd'hui. Nous devons valoriser nos champions et les installer dès aujourd'hui dans les meilleures conditions pour leur 1^{er} point de rendez-vous que seront les sélections françaises.

Cela dit, nous avons la chance d'avoir les Jeux Olympiques à la maison. Cette opportunité doit nous permettre de faire fonctionner nos potentiels Jeunes au contact des Equipes De France d'aujourd'hui.

Néanmoins, il est important de ne pas se perdre « dans une course contre la montre » pour essayer de faire en 3 ans ce que nous avons l'habitude de faire en 4. Nous devons oublier le **modèle 4 ans**, nous

n'en avons que 3. C'est pour cette raison que la décision forte de nous appuyer sur nos champions actuels, a été prise (ce point de départ est une façon de « gagner un an »).

C. Anticiper les évolutions réglementaires possibles

Nous avons des nouvelles séries, donc peu de recul sur les aspects matériels et techniques de navigation. Mais c'est la même chose pour tous les pays. Il est donc important d'avoir des groupes étoffés (capacité pour les entraîneurs de tester plusieurs voies éventuelles) et en parallèle une réelle volonté « d'espionnage sur ce qui se fait chez nos concurrents »

Nous avons de nouveaux formats de course (par élimination). Il est important de réfléchir très tôt sur tout ce que cela peut entraîner sur les paramètres de la performance autres que la seule technique de navigation ou les aspects régates (Préparation Physique, Préparation Mentale, etc.)

Les Jeux Olympiques vont avoir lieu sur un plan d'eau méditerranéen. Important donc de travailler les techniques de navigation et le développement du matériel sur les spécificités des plans d'eau méditerranéens.

D. Identifier les forces et les faiblesses du sportif par rapport au collectif et les facteurs de risques intrinsèques

Il est important dans chaque série, d'identifier nos leaders, évaluer leur place actuelle à l'échelle mondiale et enfin, avoir une idée précise de la densité et du niveau de notre collectif Equipe De France.

Important aussi de bien connaître nos leaders, leurs modes de fonctionnement, leurs valeurs, etc.

L'athlète est au centre de notre projet, nous devons le connaître, l'écouter, etc. (à minima, nos meilleurs sportifs).

Dans les nouvelles séries, pouvoir s'appuyer sur un groupe dense sera un atout pour tester « différentes voies ». La difficulté dans les groupes denses sera pour les séries avec des leaders mondiaux. Il va falloir être créatif pour pouvoir proposer à la fois du travail collectif et individualisé vers ces têtes d'affiche.

Le risque intrinsèque est dans les sélections. Nous devons avoir un mode opératoire très clair qui permette au plus grand nombre de comprendre le choix du sélectionné et donc de proposer ses services pour la préparation finale (frustration minimum de ne pas être retenu).

E. Analyser les forces et les faiblesses de la concurrence (aujourd'hui et demain)

Aujourd'hui, un pays sort du lot : la Grande Bretagne. Il dégage une impression de force, un sentiment de rouleau compresseur. Ils ont des athlètes reconnus internationalement dans presque toutes les séries. Autre point important, ils n'ont pas qu'un seul athlète et le désert derrière. Il y a un collectif dans beaucoup de séries (Finn totalement dominé pendant plusieurs olympiades par Ben AINSLIE. Il part sur la Coupe de l'America et son ombre, Scott GILES, s'avère tout de suite comme un des meilleurs mondiaux, si ce n'est le nouveau n°1 mondial). A noter aussi que les athlètes anglais sont reconnus internationalement, non seulement par les résultats dans leurs séries, mais aussi dans nombre d'actions transverses (accumulation d'expériences, entrée de plein pied dans une démarche professionnelle)

Derrière, il y a quelques pays capables de gagner 2 ou 3 médailles. La différence sur les bilans d'une compétition type Jeux Olympiques va se faire sur la capacité à faire de l'OR plutôt que de l'argent ou du bronze. On peut imaginer qu'« apprendre à gagner » est un axe de travail. On peut imaginer également que l'expérience de l'athlète ou de l'équipage, est un facteur permettant d'accéder à l'OR. Mais à ce niveau, tellement de paramètres rentrent en compte qu'il ne faut pas s'arrêter au nombre de médailles d'OR par rapport aux autres. L'important pour une nation est d'être dans ce groupe de pays, capable de gagner plus qu'une médaille (parfois, l'OR sera au rendez-vous (l'Australie finit 2^{ème} avec 2 médailles d'OR), parfois NON (la France finit 8^{ème} avec 2 argent et une bronze).

Enfin, il y a les pays gagnant une seule médaille. Nombre d'entre eux ont des stratégies opportunistes (concentrer les moyens sur un athlète d'exception ou une série dans la culture du pays)

Pour Paris 2024, la Grande Bretagne, l'Australie, la Nouvelle Zélande, les Pays-Bas, l'Espagne, l'Italie resteront des nations fortes avec une stratégie globale.

La Croatie, le Brésil, les pays scandinaves resteront des pays avec une stratégie ciblée.

D'autres grandes nations comme les Etats-Unis sont clairement en restructuration (en vue de Los Angeles). Au vu du potentiel de régatiers, ils seront au rendez-vous marseillais.

F. Hiérarchiser les déterminants de la performance à optimiser en priorité et présenter les différents chantiers selon un rétroplanning 2022, 2023 & 2024

► Fin 2021 : Constitution des collectifs Equipe de France & Groupe France et en lien avec l'ANS, identification des athlètes de le Cellule 2024 / Constitution du staff : entraîneurs et experts / Explication sur le terrain du projet de fonctionnement de Marseille 2024 / Evaluation des forces en présence dans chaque série (présence d'un leader mondial ou non, densité de l'équipe, etc.)

► 2022 et 2023 : travail collectif Equipe et individuel pour les athlètes Haute Performance sur le développement du matériel, le travail technique sur l'eau, la connaissance du plan d'eau de Marseille, la mise en place ou la continuité de tous les paramètres de la perf, en plus de la navigation. Important dans chaque série d'avoir la capacité de garder un œil objectif sur ce que fait la concurrence, ce qui pourrait être développé

► Entre l'été 2023 et le printemps 2024 : sélection pour retenir l'athlète ou l'équipage qui représentera la France aux Jeux Olympiques

► Après la sélection des athlètes aux Jeux Olympiques : préparation et optimisation finale. Cette phase commencera par un nouveau questionnement de l'athlète sur ses besoins, ses demandes (l'athlète au centre du projet). Ensuite mise en action de ce cercle de performance autour de l'athlète ou de l'équipage, ainsi que du Cercle de Performance au niveau de l'Equipe De France. L'objectif est d'avoir à l'ouverture des Jeux Olympiques, dans les 10 séries, nos athlètes ou équipages au plus fort potentiel du moment, optimisés et prêts pour performer sur ces Jeux Olympiques.

G. Annexes - BILAN olympiade 2020 et Plan de Performance Fédéral 2017-2021

PROJET DE PERFORMANCE FEDERAL 2022/2025 – PARTIE OPERATIONNELLE

III. Les critères de mise en liste des sportifs 2022-2025

Critères de candidature aux Listes Haut Niveau et Espoirs 2023

Pour accéder à la liste de sportives et de sportifs de haut niveau (SHN) et à la liste Espoirs du Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques :

1 - Se porter candidat :

Compléter la fiche de candidature sur le site Internet de la FFVoile, rubrique Haut Niveau, ouverte du 2 octobre au 2 novembre 2023.

2 - Réaliser un des minimas de performance parmi les épreuves de référence (cf. tableaux ci-après)

- Pour les catégories Elite, Senior et Relève, il pourra être pris en compte un minimum de huit (8) nations représentées pour les disciplines en voile olympique, funboard, kiteboard, Paravoile, ou, exclusivement pour les disciplines course en baie et course au large, une forte représentativité internationale dans le domaine technologique (America's Cup) et médiatique (Volvo Ocean Race, Vendée Globe,...).
- Pour les Championnats d'Europe, prise en compte des classements en retirant les non européens (classement officiel ou établi par la Direction Technique Nationale)

3 - Présenter le projet sportif et le projet socio-professionnel de l'année via son espace licencié (rubrique Suivi Individualisé du Sportif/SIS puis onglet administratif)

4 - Être à jour des examens médicaux de la Surveillance Médicale Règlementaire (SMR), pour l'accès comme pour le renouvellement sur les listes SHN et Espoirs.

5 - Pour des épreuves disputées en équipage et/ou en double (Course au large, Course en baie), il pourra être fait une distinction entre le cas des skippers, des chefs de projet et des équipiers lorsque le directeur technique national (DTN) l'estime indispensable pour des raisons d'équité d'accès aux listes.

Les candidatures sont évaluées par un groupe de mise en liste (GML) pour chacune des disciplines de haut niveau présidé par le DTN. Le GML s'appuie sur les tableaux des pages suivantes pour émettre des propositions de mise en liste qui relèvent de la décision du DTN. Ce dernier peut également présenter des candidatures sur dérogation via le "**Dispositif National de Sélection**" et en s'appuyant sur son dispositif national de détection.

Haut Niveau – séries OLYMPIQUES et séries d'accès pratique senior

Séries olympiques	Elite		Senior		Relève		Espoir	
Age max					28 ans		22 ans	
ILCA 6 et 7 - 470 Mixte - 49er/FX - Nacra 17 – Kitefoil - IQFoil	F	H/Mixte	F	H/Mixte	F	H/Mixte	F	H/Mixte
JO 2024	8							
Monde	8		16		40% (b)			
Europe	3		8		40% (b)		50%	
Test Event			8					
Jeux Méditerranéens			3					
World Cup / Eurosaf Palma (ESP), Hyères (FRA), Alemere (NED), Kiel (GER)			3		40% (b)		50%	
Monde Jeune (a)					Top 3 si nbre classés < à 15 Top 8 si nbre classés < à 30 Top 12 si nbre classés > à 30		40%	
Europe Jeune (a)					Top 3 si nbre classés < à 15 Top 6 si nbre classés < à 30 Top 8 si nbre classés > à 30		30%	
Monde Jeune et Europe Jeune U19 (a) Classement officiel U19 sur CMJ et CEJ U21 séries ILCA 7 et ILCA 6 Femme					6			
Série de Haut Niveau	Elite		Senior		Relève		Espoir	
Age max					25 ans		20 ans	
	F	H/Mixte	F	H/Mixte	F	H/Mixte	F	H/Mixte
Chpt du Monde (en Europe) et d'Europe - WAZSP - Classement Open					10		20	

La performance à réaliser est exprimée par un nombre correspondant au classement minimum admis ou en pourcentage de la flotte par rapport au nombre de classé(e)s d'une épreuve si elle est validée (exemple : 40 premiers %).

a : Classement jeune défini selon les règles de classes internationales

b : 40 premiers % si moins de 80 classés, dans les 30 premiers si plus de 80 classés et les 40 premiers si plus de 100 classés.

Haut Niveau OLYMPIQUE – Filière d'accès - Séries Jeunes

Liste Haut Niveau - catégorie Relève	Séries Youth World Sailing - Catégorie RELEVÉ										
Epreuves	ILCA 6		420		29er		Kitefoil Formula Kite		IQFoil Youth		Nacra 15
	F	H	F	Mixte/Open	F	Mixte/Open	F	H	F	H	Mixte/Open
Age max cat.	18 ans		20 ans		20 ans		20 ans		18 ans		20 ans
Chpt du MONDE - Youth World Sailing (U19) (en tenant compte du nombre de classés/série)	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8
	Important : Top 3 si nbre classés inférieur à 15 - Top 6 si nbre classés inférieur ou égal à 20 - Top 8 si nbre classés supérieur à 20										
Chpts du Monde Open/Jeune (U19) - En EUROPE (en tenant compte du nombre de classés/série)	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	6
	Important : Top 3 si nbre classés inférieur à 15 - Top 8 si nbre classés inférieur ou égal à 30 - Top 10 si nbre classés supérieur à 30										
Chpts d'EUROPE Open/Jeune (U19)	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6
Jeux Olympiques de la Jeunesse	Top 8 - selon les séries définies dans l'Avis de Course des JOJ Important : Top 3 si nbre classés inférieur à 15 - Top 6 si nbre classés inférieur ou égal à 20 - Top 8 si nbre classés supérieur à 20										

(a) : Classement jeune défini selon les règles de classes internationales

Liste Espoirs	Séries Youth World Sailing - LISTE ESPOIRS										
	ILCA 6		420		29er		Kitefoil Formula Kite		IQFoil Youth		Nacra 15
	F	H	F	Mixte/Open	F	Mixte/Open	F	H	F	H	Mixte/Open
EPREUVES - PERFORMANCES A REALISER / Age max cat.	20 ans		20 ans		20 ans		20 ans		20 ans		20 ans
Championnat de FRANCE Espoir (scratch) (b)	6	6	6	6	2	5	3	6	6	6	6
Chpt Monde - Youth World Sailing (U19)	50%		50%		50%		50%		50%		50%
Chpt Monde Open et Monde Jeune (U19) - En EUROPE	30%		30%		30%		30%		30%		30%
Chpts d'Europe Jeune (U19)/Open	30%		30%		30%		30%		30%		30%

Liste Espoirs	Séries de TRANSITION moins de 17 ans - LISTE ESPOIRS (a, c)										
	ILCA 4 ILCA 6		420		29er		Kitefoil Formula Kite - One Design		IQFoil Junior Techno 293 (7.8)		Nacra 15 15.5
	F	H	F	Mixte/Open	F	Mixte/Open	F	H	F	H	Mixte/Open
EPREUVES - PERFORMANCES A REALISER / Age max cat.	16 ans		16 ans		16 ans		16 ans		16 ans		16 ans
Chpt de FRANCE Espoir (b, c)	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Monde Jeune U17 (en EUROPE) ou Europe Jeune (U17) (a) (d)	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	3

(a) Classement jeune U17 défini selon les règles des classes internationales

(b) Sur les CF Espoirs, selon les règles de classements définis dans l'avis de course.

(c) Pour les séries doubles, les deux membres de l'équipage doivent être dans la catégorie des moins de 17 ans.

(d) Classement scratch "OFFICIEL" de l'épreuve international de référence publié par la classe (site internet de la classe ou de l'évènement)

Habitable - Haut Niveau - COURSE AU LARGE

Epreuves	Fréquence	Elite	Sénior	Relève	Espoir
	Nb années	Perf à réaliser		30 ans max	25 ans max

Chaque année, le Groupe de Mise en Liste (GML) de la FFVoile **peut prendre en compte** « une compétition de ce circuit » en fonction de critères portant sur le niveau sportif, le nombre de participants, le format de la manifestation. Ces éléments n'étant pas précisément connus ou appréhendés par le GML en début de saison.

Classe IMOCA 60					
Vendée Globe (2024) - solitaire	4	3	6	10	
Route du Rhum (2022) - solitaire	4	1	4	8	
Transat Jacques-Vabre - double	2	1	3	7	
Une compétition du circuit*	1		3	7	
ULTIM					
skippers + chefs de quart + navigateurs ayant réalisé 50% du parcours					
Tour du Monde Ultim - solitaire	4	1	3	6	
Tour du Monde Ultim - équipage 6 à 8	4	1	3	6	
Route du Rhum - solitaire	4	1	3	5	
Une compétition du circuit*	1		1	3	
OCEAN RACE					
skippers + chefs de quart + navigateurs ayant réalisé 50% du parcours					
Ocean Race Europe - IMOCA* - équipage 4 à 6	4		3	5	
Ocean Race – IMOCA	4	1	3	5	
MONOTYPE FIGARO BENETEAU					
Solitaire du Figaro - solitaire	1	1	5	10	15
Transat en double	2		3	6	8
Une compétition du circuit*	1		3	6	8
Classe Ocean 50 (ex Multi 50)					
skippers + chefs de quart + navigateurs ayant réalisé 50% du parcours					
Route du Rhum - solitaire	4		1	5	
Transat Jacques-Vabre - double	2		1	4	
Une compétition du circuit*	1		1	4	
CLASS' 40					
Route du Rhum - solitaire	4	1	3	8	
Transat Jacques-Vabre - double	2		3	6	
Une compétition du Circuit*	1		1	5	
Classe MINI 6.50					
Mini Transat 6.50 - solitaire	2		1	6	10
Une compétition du Circuit*	1		1	3	6

(*) Décision du DTN sur appréciation du GML, selon le niveau de l'épreuve et la performance réalisée

Habitable - Haut Niveau – COURSE EN BAIE - INSHORE

Epreuves	Elite	Senior	Relève	Espoirs
			28 ans max	25 ans max
COURSE en FLOTTE				
America's Cup World Series - Classement général *	3	5		
Louis Vuitton Cup / America's Cup	3	5		
Circuit Sail GP – Classement Général *	3	5		
Women America's Cup		3	6	
Youth America's Cup		3	6	
Chpt du Monde / Chpt d'Europe - J70 - Classements Open		8	20	25
Chpt du Monde / Chpt d'Europe - SB20 - Classements Open		3	8	12
Chpt du Monde / Chpt d'Europe - J80 - Classements Open			6	10
Youth Foiling Gold Cup - 69F (Finale) / Chpt d'Europe 69F (équipage à 3)			3	6
Chpt du Monde / Chpt d'Europe - SSL Gold Cup (équipage à 8)			8	16
Circuit ETF 26 - Classement Général * (équipage à 4)			2	4
Tour de France à la Voile - Classement Général *				3
Championnats de France Espoirs				3
Championnat de France Monotype (J80, Open 570 et J70)				3
MATCH RACE – Hommes (Jeune et Open)				
Championnat du Monde / World MR Tour (Classement final *)	1	4	8	
Championnat d'Europe Open		1	4	6
Championnat du Monde Jeune (- de 23ans)			4	6
Championnat d'Europe Jeune (- de 23 ans)			2	4
Epreuves Grade 1		1	4	6
Epreuves Grade 2			1	3
Championnats de France Open et Espoirs				3
MATCH RACE - Femmes				
Championnat du Monde		2	4	6
Championnat d'Europe		1	2	4
Epreuves Grade 1		1	2	4
Championnat de France				3

NB : Tous les quotas sont sous réserve du niveau constaté des participants (décision DTN)

* Participation à un circuit : éligibilité sous réserve d'avoir participé à au moins 50% des épreuves

VOILE LEGERE – Haut Niveau – FUNBOARD

Epreuves Senior	Elite		Senior		Relève		Espoir	
	Age max				25 ans max		20 ans max	
	F	H	F	H	F	H	F	H
Classement Général Slalom PWA (c)	1 (a)	1 (a)	3	5	8	20		
Etapes de la Coupe du Monde PWA (c) (en Europe)					6	12	40%	50%
Classement Général Vague/Freestyle PWA	1 (a)	1 (a)	3	3	5	8		
Championnat du Monde Slalom IFCA Senior (c)			1	1	3	6	40%	
Championnat d'Europe Slalom IFCA Senior (c)					1	3	40%	
Championnat du Monde Slalom IFCA Youth (c)					1 à 3 (b)	1 à 3 (b)	5	10
Championnat d'Europe Slalom IFCA Youth (c)					1 à 3 (b)	1 à 3 (b)	5	10
Championnat du Monde et Europe Slalom IFCA Junior (c)							3	3
Championnat de France senior Slalom AFF							3	3
Championnat de France senior de Vagues							1	1
France Espoir Slalom 42 - (U21)							3	3
France Espoir RRD 120 - (U17)							3	3

(a) si moins de 15 nations, alors catégorie Senior

(b) Top 1 si moins de 10 nations (CMJ/CEJ) sinon Top 3 F/Top 5 H si plus de 15 nations (CMJ)

(c) Prise en compte du Classement Foil ou Aileron

VOILE LEGERE – Haut Niveau – KITEBOARD

Epreuves Senior - Expression	Elite		Senior		Relève		Espoir (1)			
					25 ans max		20 ans max			
	F	H	F	H	F	H	F	H		
Championnat du Monde Freestyle (classement Général GKA)	1 (a)	1 (a)	4	6	8	12				
Coupe du Monde Freestyle Etapas en Europe					5 (c)	5	30%	30%		
Championnat du Monde Vague (classement Général GKA)					3 (b)	3 (b)	6 (c)	8 (c)	20%	20%
Championnat du Monde Junior Freestyle/Vague U19 (classement général GKA Youth)							1 à 2(b)	1 à 4 (b)	4 (c)	7 (c)
Championnat du Monde Jeune Freestyle U16 (classement général GKA Youth)									4	4
Championnat de France Espoir Freestyle									4	4

(a) Si moins de 15 nations, alors catégorie Senior

(b) Si moins de 10 nations, alors top 1

(c) Si moins de 10 nations, alors top 3

Nb : Le titre ou podium au championnat de France Freestyle « minime » ne permet pas d'obtenir la catégorie espoir.

VOILE LEGERE – Haut Niveau – WINGFOIL

Epreuves Senior	Elite		Senior		Relève		Espoir			
Age max					25 ans max		20 ans max			
	F	H	F	H	F	H	F	H		
Championnat du Monde Slalom - (ClT Général GWA)			3 (b)	3 (b)	6 (a)	8(a)				
Championnat du Monde Expression - (ClT Général GWA)			3 (b)	3 (b)	6 (a)	8(a)				
Championnat du Monde Race - (ClT Général IWSA)			3 (b)	3 (b)	6 (a)	8(a)				
Championnat d'Europe Slalom GWA			1	1	3	3	30%			
Championnat d'Europe Expression GWA			1	1	3	3	30%			
Championnat d'Europe Race IWSA			1	1	3	3	30%			
Etapas de Coupes du Monde en Europe							3 (b)	3 (b)	30%	
Classement Général Youth World GWA U19							3 (b)	3 (b)	20%	
Championnat de France Espoir Race-slalom									3	3
Championnat de France Espoir Expression									4	4

(a) Si moins de 10 nations alors Top 3

(b) Si moins de 10 nations, alors top 1

Haut Niveau - Para-Voile

Epreuves	Elite	Senior	Relève	Espoir
			25 ans max	20 ans max
Séries désignées par World Sailing : 2.4 - Hansa 303 H et F - RS Venture Connect	H/F	H/F	H/F	H/F
Championnat du Monde Para-voile	1	3	40%	50%
Championnat du Monde Para-voile jeune U25			5	50%
Championnat d'Europe Para-voile		3	30%	50%
Championnat d'Europe Para-voile jeunes U25			3	50%
Sailing World Cup Word Sailing/Eurosaf			40%	50%
Championnat du Monde de Classe (inclusif) - scratch		3	30%	50%
Championnat d'Europe de Classe (inclusif) - scratch			6	
Championnat de France Paravoile				5
Championnat de France handivalide double et/ou National de Classe Hansa (classement handi)				3

(a) si moins de 15 nations, alors catégorie Relève

IV. Les modalités de la surveillance médicale des sportifs de haut niveau et des sportifs reconnus dans le PPF

Concernant les sportifs listés par le ministère, les examens demandés par la FFVoile sont les suivants.

Deux fois par an :

Un **examen médical** réalisé par un médecin diplômé en médecine du sport comprenant :

- Un entretien
- Un examen clinique
- Des mesures anthropométriques
- Un bilan diététique, des conseils nutritionnels, aidés si besoin par des avis spécialisés coordonnés par le médecin, selon les règles de la profession
- Un bilan psychologique
- La recherche indirecte d'un état de sur entraînement

Une fois par an :

a) Un **examen électrocardiographique standardisé de repos** avec compte rendu médical.

b) Un **examen biologique** pour les sportifs de plus de 15 ans mais avec autorisation parentale pour les mineurs, comprenant :

- Numération-formule sanguine
- Glycémie
- Bilan lipidique

Une fois tous les quatre ans :

- Une **épreuve d'effort maximale** telle que précisée au point « a) 4- de cette annexe du présent règlement médical fédéral ».

Une fois dans la carrière sportive une échocardiographie :

- Dans le cas où cet examen a été réalisé avant l'âge de 15 ans, une nouvelle échocardiographie devra être réalisée entre 18 et 20 ans.

Aucun examen médical complémentaire, adapté à la discipline n'a été défini par la fédération. Nous réalisons strictement les examens prescrits par le législateur.

Concernant les sportifs qui ne sont pas listés par le ministère, les situations sont très disparates. En conséquence de quoi, la commission médicale doit se réunir le 23 juin afin de proposer une modification de l'article 4 du règlement médical de la FFVoile, visant à harmoniser les examens à réaliser par ces sportifs. Il ne nous semble pas opportun d'attendre la tenue de cette réunion pour spécifier la liste des examens demandés.

V. Les modalités de suivi-socioprofessionnel des sportifs de haut niveau- Dispositif fédéral de suivi socioprofessionnel

1. La désignation du (ou des) référent(s) du suivi socioprofessionnel

Le Dispositif fédéral du **Suivi Socioprofessionnel (SSP)** est supervisé par :

- Le DTN,
- Le CTN Responsable national de la cellule du Suivi Socioprofessionnel (RSSP) des sportives et sportifs de haut niveau et Espoirs de la FFVoile,
- Le Directeur des Equipes de France avec lequel il réalise cette mission en étroite collaboration,
- Les entraîneurs référents des sportifs supervisant l'ensemble du projet sportif,
- Le responsable du service Emploi et Formation de la FFVoile,

- L'ensemble des directeurs des Pôles France et Espoirs assurent également au quotidien le suivi socioprofessionnel des sportifs et sportives qui sont rattaché(e)s à leur structure.

Depuis deux ans maintenant, la création de l'ANS a renforcé le pôle SSP en lien avec les fédérations ainsi que le maillage territorial avec les Maisons Régionales de la Performance (MRP).

Tout ce réseau est actif et de qualité pour accompagner en temps réel chacun des athlètes dans son projet sportif.

Tous sont en lien avec deux assistantes du service de la Haute Performance de la FFVoile :

- Une en charge des Equipes de France et du Groupe France
- Une autre en charge :
 - De l'Equipe de France Jeune U23
 - Des sportifs et sportives inscrits sur les listes de HN et Espoirs,
 - Des sportifs et sportives rattachés à un Pôle France ou Espoirs pour l'ensemble des disciplines en voile olympique et de haut niveau.

L'ensemble de la cellule SSP de la FFVoile bénéficie d'un outil de gestion interne, « **le Suivi Individuel du Sportif – SIS** », au service des sportives et sportifs, de l'encadrement/membres de la DTN ainsi que de l'ensemble des structures de HN du PPF.

Il retrace le parcours initial des sportifs et leur parcours actuel de formation et/ou professionnel, leurs projets futurs. Cet outil permet d'accompagner plus de 800 sportives et sportifs.

Le Suivi Socioprofessionnel (SSP) et les structures nationales :

Dans chacun des Pôles, un référent du SSP est désigné (à défaut le directeur de la structure). Il réalise le suivi socioprofessionnel au quotidien incluant le lien avec les chefs d'établissement, les directeurs ou les chargés d'études.

Des conventionnements sont établis entre chaque Pôle et les établissements ou organismes de formation (lycée, université, écoles supérieures, etc.) en lien avec les Référents de la Haute Performance des Maisons Régionales de la Performance.

2. La stratégie et les priorités d'accompagnement socioprofessionnel

Le sport voile se caractérise par l'accompagnement de jeunes talents pouvant bénéficier d'une première expérience olympique dès 20-22 ans (Jean-Baptiste Bernaz, Sarah Steyaert, ...) mais notre sport est également à maturité tardive, un sport à expérience.

Dès la Préparation Olympique 2004, il a été souhaité et mis en œuvre un soutien de nos SHN/membres de l'Equipe De France sur leur statut social via les CAE et les CIP. C'est par cette organisation et avec l'aide de nos partenaires institutionnels et entreprises que nous avons vu se concrétiser les résultats majeurs tel que Faustine Merret (or en 2004), Charline Picon (or en 2016 et argent en 2021), Pierre Le Coq (bronze en 2016), Camille Lecointre (bronze en 2016 et bronze en 2021), Thomas Goyard (argent 2021). Ces athlètes, membres de l'Equipe De France olympique, enchaînent avec brio les préparations olympiques tout en étant accompagnés socialement.

Nos athlètes sont engagés professionnellement dans leur activité sportive de haut niveau, c'est leur métier principal.

La stratégie repose donc sur la prise en compte de la singularité des parcours de nos SHN et de leur construction de vie, de leur détection dans les dispositifs nationaux (U15 et U17) puis dans leur entrée dans les structures nationales du PPF pour aller vers la haute performance et leur entrée en Equipe de France.

Aussi, cette singularité est accompagnée au quotidien par l'entraîneur du sportif. Ce duo « gagnant » est le premier maillon de l'accompagnement du projet de l'athlète dans toutes ses composantes de la performance et principalement dans « se sentir bien socialement » dans son projet sportif.

L'ensemble du réseau fédéral avec l'aide majeure des Référents du Suivi Socioprofessionnel (RSSP) des Maisons Régionales de la Performance (MRP) et de l'ANS sur le suivi des athlètes du Cercle et de la Cellule de la Haute Performance, accompagnent ce duo de performance en lien avec l'ensemble de réseau du Suivi Socioprofessionnel (SSP) de la FFVoile.

La plupart de nos SHN s'engage le plus souvent dans des carrières longues, tournées vers les technologies, les matériaux, l'environnement, les sciences, l'analyse, la recherche, l'humain, la transmission, ce qui fait l'ADN de notre activité voile.

tout cela est en rapport avec la connaissance des engins, « aller vite », notre espace de jeux, la mer, les lacs « savoir où aller », décider dans un environnement naturel ouvert et incertain « avec le corps et l'esprit ». D'où les métiers de l'enseignement, de l'ingénierie, de la conception, du médical.

L'accompagnement prioritaire se construit :

- **Dès l'entrée dans le programme Accession Nationale et Territoriale** avec le réseau des clubs de performance, des Pôles Espoirs, des DRE et des Sections Sportives Scolaires qui y sont rattachées, en collège et lycée prioritairement. Principalement des sportifs de moins de 19 ans.
 - C'est le premier étage de l'organisation du double projet sport et scolaire et des choix qui sont fait lors de « Parcours Sup » et de l'entrée à l'université.
- **Dans le passage du Programme Excellence via l'ensemble du réseau des Pôles France**, l'accompagnement via les Directeurs de Pôle et/ou le référent du SSP dans la structure pour proposer la meilleure organisation selon les choix qui sont faits pour construire un double projet performant. Principalement des sportifs de moins de 23/25 ans.
 - Pour les SHN qui ne sont pas rattachés à un Pôle France, cela se fait par les responsables des disciplines de HN, lors de l'identification des potentiels sportifs et de la construction des équipes nationales ou délégations officielles afin de proposer également le meilleur parcours et aménagement universitaire pour concilier sport et projet de HN.
- **Puis, vers l'entrée dans la vie professionnelle** tout en consolidant un projet tourné vers la haute performance avec deux voies :
 - La première, qui est de **capitaliser les diplômes universitaires acquis** et les premières expériences professionnelles réalisées lors des stages de fin d'études (ou par alternance, en plein développement) afin de construire des CIP ou tout contrat professionnel (CAE)
Rmq : Notre volonté est de privilégier la mise en place de CIP, qui permet de garantir une valorisation des compétences acquises tout au long du parcours de formation, de libérer l'esprit dans des saisons, carrières sportives qui sont exigeantes mentalement et aussi de préparer l'après carrière, la reconversion des SHN.
 - La seconde est d'accompagner les SHN qui ont les opportunités d'être **«des professionnels de la voile française »**. Aussi bien dans des projets de très haute performance, circuit Sail GP, Coupe de l'America, skipper de bateau en solitaire ou en équipage (projet tour du monde, records, grandes traversées océaniques, équipes pro,..) mais également des navigants au sein des « Maxi Yachts » de propriétaires sur des circuits qui leur sont réservés (Walli,...).

3. L'exposé des priorités d'accompagnement liées à l'emploi et la formation des SHN

Ces priorités nous permettent de nous appuyer sur :

- Un large réseau d'écoles universitaires reconnues depuis de nombreuses années via les sites des Pôles France sur l'ensemble des territoires. Ce maillage territorial permet aux étudiants de capitaliser leurs diplômes auprès de nombreuses entreprises.
- Une Formation professionnelle qui leur est dédiée : le DEJEPS SHN en convention avec l'ENVSQ Quiberon
- Des liens avec des entreprises qui assurent avec engagement le double projet, sportif et intégration professionnel (SNCF) mais également la filière du nautisme qui est très active. Ces métiers du nautisme, en pleine expansion depuis de nombreuses années offrent de multiples opportunités à nos SHN pour allier sport de haut niveau, formation et employabilité. Leurs nombreuses compétences sont reconnues et recherchées par ces entreprises.
- Les possibilités également avec des postes réservés aux SHN via les emplois auprès des armées, de l'INSEP, aux Douanes, de la Police et de Pôle Emploi.
- Le dispositif d'accompagnement des SHN enseignants de l'Education Nationale permettant de bénéficier, soit d'une ATP (Affectation à Titre Provisoire), soit d'un aménagement horaire (décharge horaire totale ou partielle) selon la nature du projet de SHN (grandes échéances internationales).
- Des facilités d'accès grâce aux arrêtés de mentions des diplômes du ministère chargé des sports, des Jeux Olympiques et Paralympiques et plus généralement négociations avec les différents partenaires institutionnels pour permettre des accès facilités et des aménagements de formation et de certification (ex AFFMAR : <https://claco-ffv.univ-lyon1.fr/workspaces/8329/open/tool/home#/tab/-1>)

4. Les modalités d'accompagnement financier via le versement d'aides individualisées

Les Aides Personnalisées, dispositif de l'Agence Nationale du Sport, sont réparties annuellement par clés de répartition, comme les bourses matériel et les aides au fonctionnement selon les statuts des athlètes.

Elles sont réparties annuellement en tenant compte du budget qui nous est accordé dans le cadre du Contrat de Performance et des principes de répartition qui sont fixés par l'Agence Nationale du Sport selon les publics (Athlètes du Cercle Haut Performance - CHP).

Elles tiennent compte :

- **Des statuts des sportives et sportifs :**
 - o Cercle Haute Performance dont revenus < à 40 K€ brut chargé (revalorisation des revenus < à 40 K€ brut/an selon le type de contrat, CIP/CAE/contrat d'image, principes définis par l'ANS).
 - o Cellule 2024
 - o EDF de niveaux 1 et 2,
 - o Groupe France de niveau 3
 - o Et éventuellement selon les besoins prioritaires d'accompagnement :
 - Groupe France de niveau 4,
 - Equipe de France Jeune
 - SHN des disciplines de Haut Niveau.

Les grands principes pour l'attribution des aides personnalisées au cours de la Préparation Olympique 2024 :

- Rappel : tient compte du budget accordé annuellement via le contrat de performance
- Selon les statuts cités ci-dessus
- « Manque à gagner » employeur dans le cadre d'une Convention d'Insertion Professionnelle (CIP)
- « Manque à gagner » athlète si :
 - o En recherche d'emploi active et si non CIP/CAE
 - o Père et Mère de famille
 - o Aide à la formation selon l'état des besoins et sur justificatifs

Cadre des aides personnalisées défini par l'ANS :

Les aides personnalisées sont orientées sur le volet socioprofessionnel et sont ainsi réparties en 4 rubriques :

A) Aides sociales :

Les SHN éligibles aux aides sociales sont ceux dont le cumul de ressources annuelles est **inférieur à 40 K€ brut par an**.

Les revenus pris en compte sont les suivants : aides personnalisées, salaires, bourses de mécénat, bourses des collectivités, partenaires privés, équipementiers, primes de résultats...

B) Frais de formation :

Les remboursements des frais de formation, bilans de compétences...se font uniquement sur justificatif et après accord du DTN.

C) Manque à Gagner Employeur :

Dans le cadre de la mise en place des Conventions d'Insertion Professionnelle (CIP), l'Agence nationale du Sport et la fédération participent à part égale à la contrepartie financière versée à l'entreprise pour compenser le Manque à Gagner Employeur.

Cette contrepartie est plafonnée à 16 000€ pour les athlètes hors Cercle HP (8 000€ pour l'Agence/ 8 000€ pour la fédération via les aides personnalisées) et est étudiée au cas par cas pour les athlètes du Cercle HP avec toujours une prise en charge à 50% pour l'Agence et à 50% pour la fédération via les aides personnalisées.

Il est à noter que les fédérations peuvent abonder cette participation financière avec des fonds fédéraux.

D) Manque à Gagner Sportif

En compensation des jours de congés sans solde posés pour participation à des stages ou à des compétitions, les SHN peuvent percevoir le Manque à Gagner Sportif en le justifiant auprès du DTN.

Enfin les aides personnalisées sont plafonnées :

- à 20 K€/an toutes rubriques confondues pour les athlètes du Cercle HP
- à 15 K€/an toutes rubriques confondues pour les athlètes hors Cercle HP

L'ensemble de ces aides est intégré dans une convention et un contrat :

- Convention pour les SHN : cette convention est signée par tous les SHN, conformément à la réglementation en cours auprès de la Direction des Sports,
- Un contrat spécifique pour les membres de l'Equipe de France.
- Ces deux modèles de convention type figurent en annexe du document.

5. Les dispositions en matière d'accompagnement à la reconversion ;

Dans la mesure du possible, afin de faciliter la reconversion professionnelle des sportives et sportifs de haut niveau, la FFVoile n'interrompt pas les contrats avec la Défense Nationale et autres partenaires publics immédiatement après la fin de carrière sportive.

Lorsque cela reste possible, il en va de même des conventions d'insertion professionnelles (CIP) avec l'accord de l'employeur.

Pour bénéficier de l'ensemble de ces dispositifs, nous accompagnons nos SHN dans l'inscription annuelle à la liste de HN « Reconversion » afin de bénéficier de ce statut et des aides potentielles qui en découlent.

Des nouveaux dispositifs s'offrent à nos SHN pour renforcer leur reconversion :

- Les bilans de compétences soutenus par la fédération et les MRP
- Les aides personnalisées orientées vers des formations professionnelles (selon la nature du projet)
- L'AFDAS (organisme collecteur de la formation professionnelle de la FFVoile) propose également un soutien à la formation aux SHN durant leur carrière et pour leur reconversion assurant la prise en charge des frais de formation mais également assurant un salaire minimum dans cette période de transition
- Le programme « Sport Compétences » en partenariat avec la FDJ :
 - o <https://www.sport-competences.fr/>
- Des aides financières portées par le service formation et emploi dans le cadre du contrat de développement pour soutenir les sportives et sportifs ne bénéficiant pas des aides personnalisées :
(https://claco-ffv.univlyon1.fr/workspaces/49/open/tool/home?view_as=exit#/tab/8341)
- Une veille réglementaire et juridique sur les aides possibles pour les SHN. (ex dispositif AFDAS/ministère du travail)

6. L'engagement à garantir la complétude des informations relatives au suivi socioprofessionnel de ses SHN

Depuis de nombreuses années (2010), la fédération s'est engagée pour accompagner ses SHN et ses structures du PPF via une plate-forme interne « Le Suivi Individuel du Sportif ». Cet outil à disposition des athlètes, des entraîneurs, des CT, des responsables des structures, permet en temps réel la mise à jour des informations portant sur :

- Les listes de HN et Espoirs
- L'historique des résultats sportifs (depuis 1988)
- La SMR
- Le Suivi Socio-Professionnel
- Le dispositif de détection
- Les qualités physiques

Nous avons sans cesse amélioré cet outil pour le rendre plus efficace dans le suivi quotidien de l'ensemble des acteurs du HN.

Nous avons aussi bénéficié d'une relation partenariale avec la DS puis l'INSEP et maintenant l'ANS pour faciliter le transfert de données entre les serveurs de la FFVoile et la plate-forme des SHN de la Direction des Sports depuis 3 ans via le PSQS.

Le plan de transformation numérique des fédérations que nous avons obtenu en 2021, puis les liens grandissants entre les DSI de l'INSEP/ANS et la fédération ne font que renforcer la complétude des données citées ci-dessus.

C'est un engagement fort qui nous anime pour renforcer la qualité de l'accompagnement de nos athlètes de HN mais également de nos jeunes talents afin de préparer dans les meilleures conditions les grandes échéances d'aujourd'hui et de demain en voile olympique et dans nos disciplines de HN. L'objectif est de mieux accompagner l'ensemble de nos dispositifs, pouvoir les ajuster dès que nécessaire et les évaluer qualitativement pour répondre aux exigences de la haute performance.

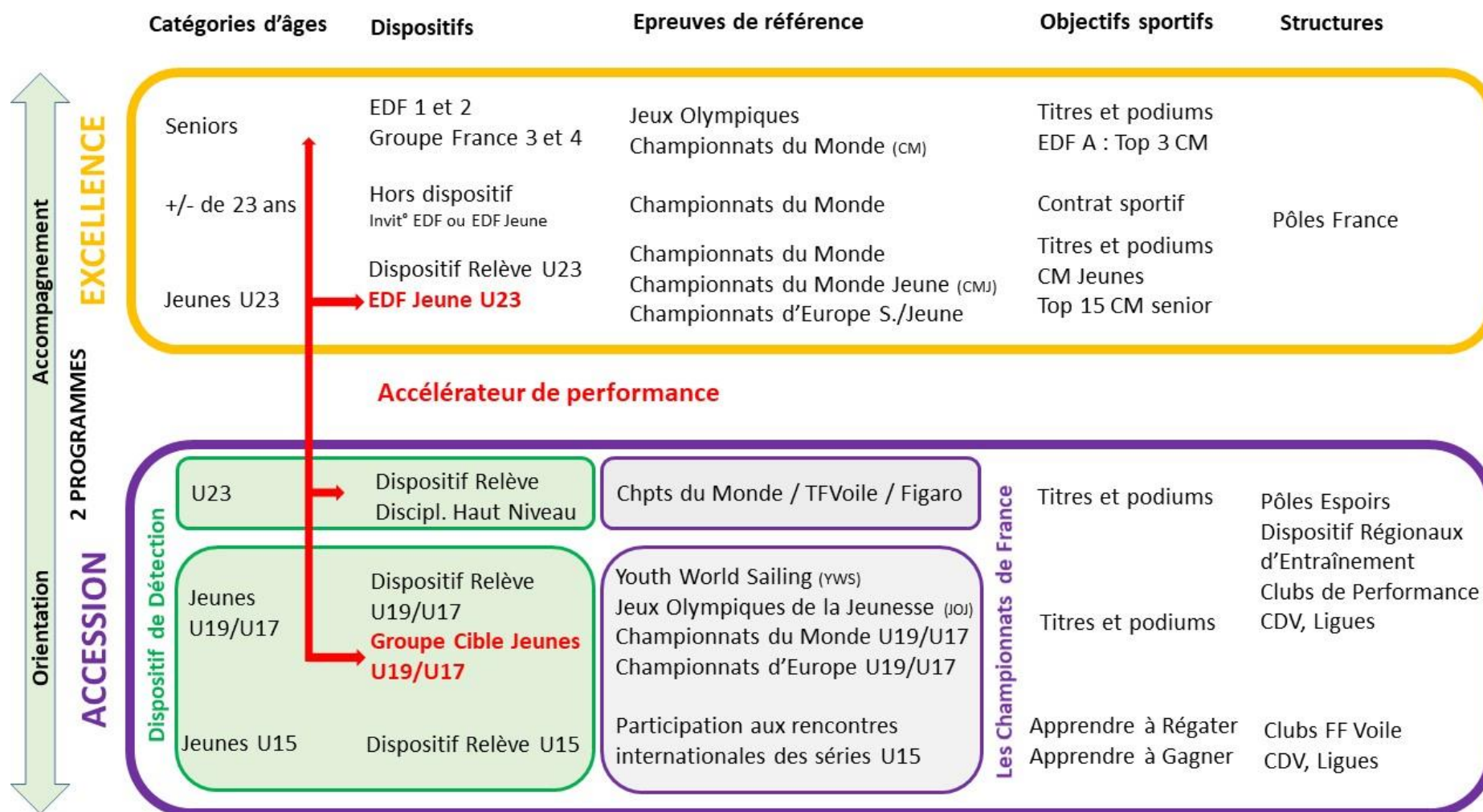
7. La présentation de la convention fédération / SHN – Cf. ANNEXE

VI. *Programme sportif des disciplines olympiques 2022 – 2025*

A. Schéma de structuration du Haut Niveau Olympique

Présentation du parcours sportif comprenant l'accès aux dispositifs nationaux, précisant les objectifs sportifs annuels par catégories d'âges lors des épreuves internationales de référence ainsi que les principales structures de formation.

L'objectif des groupes cibles par catégorie d'âge est de mieux accompagner et de faire accélérer les sportifs à potentiel.



B. L'Equipe de France Olympique et le Groupe France - Guide de l'EDF –« Ici c'est Marseille ! »

1. Préparation Olympique Tokyo

De 2017 à 2021, l'équipe de France de Voile Olympique a gagné un titre mondial (Aarhus 2018 – 470 H), et quatre titres européens (San Remo 2019 - 470 F / Vilamoura 2021- RSX F / Vilamoura 2021 - 470 F & H).

France	Championnat du Monde			Championnat d'Europe		
	OR	ARGENT	BRONZE	OR	ARGENT	BRONZE
2017		Finn		Finn RSX H	470 H	
2018	470 H	RSX F 49er	RSX H			
2019			RSX H 470 F	470 F		470 H RSX H RSX F
2020		RSX F	RSX H	RSX F		
2021			RSX F	470 F RSX F 470 H	Nacra 17	

En 2021, les nouvelles séries olympiques de Paris 2024 (IQ et Kite) ont obtenu d'excellents résultats :

France	Championnat du Monde			Championnat d'Europe		
	OR	ARGENT	BRONZE	OR	ARGENT	BRONZE
2021	IQ Foil F IQ Foil H Kite H	Kite H	Kite F	IQ Foil F IQ Foil H Kite F Kite H	Kite F Kite H	Kite F Kite H

Après avoir qualifié les 10 séries olympiques en 2016 aux Jeux Olympiques de Rio (3 médailles : 1 OR et 2 BRONZE), la France est parvenue à qualifier 9 des 10 séries olympiques à Tokyo. Avec à nouveau 3 médailles (2 ARGENT et 1 BRONZE, soit 33% des podiums possibles par pays pour la Voile), la France finit 8^{ème} au classement des nations et 3^{ème} au nombre de médailles.



2. Paris 2024 – « Ici c'est Marseille ! »

Du fait du report d'un an des Jeux Olympiques (pandémie mondiale de la COVID), cette Préparation Olympique a été atypique par sa durée (5 ans). La prochaine, Paris 2024, le sera tout autant (3 ans). Pour cette raison et parce que les Jeux Olympiques se dérouleront en France, l'EDF a décidé de baser son projet sportif sur quatre grands axes :

- ▶ Valoriser nos champions d'aujourd'hui,
- ▶ Maintenir l'athlète au centre du projet sportif,
- ▶ Faire de Marseille et ses rades, « la maison de l'Equipe de France »,
- ▶ Profiter des JEUX OLYMPIQUES « chez nous » pour faire accélérer nos effectifs Jeunes au contact de l'Equipe De France.

→ Les Athlètes – Saison 2022 :

Les effectifs athlètes seront organisés en une **Equipe de France (niveaux d'aides 1 & 2)** et un **Groupe France (niveaux d'aides 3 & 4)**.

En 2022, il existait trois façons d'intégrer l'Equipe De France :

▶ Athlètes Haute Performance FFVoile : médaillés olympiques et/ou champions du monde et/ou PO exceptionnelle par l'ensemble des résultats (PO de Rio, Tokyo et Paris). Ces athlètes auront le statut Equipe De France, niveau d'aides 1, jusqu'aux sélections de leur série pour les JEUX OLYMPIQUES de Paris 2024.

▶ Athlètes ayant participé aux Jeux Olympiques de Tokyo et ayant présenté un projet sportif Paris 2024, projet devant être examiné et validé par l'entraîneur national et le Directeur de l'Equipe De France.

Ces athlètes auront le statut Equipe De France, niveau d'aides 2, pour un an.

▶ Athlètes ayant réussi la performance demandée à l'épreuve de référence de l'année pour la série (à condition que cette épreuve soit jugée représentative du niveau international par les entraîneurs et les directeurs de l'Equipe De France et l'Equipe De France Jeunes).

Ces athlètes auront le statut Equipe De France, niveau d'aides 2, pour un an.

Pour le **Groupe France, niveaux d'aides 3 & 4**, les propositions ont été faites par les entraîneurs nationaux en fin d'année, lors d'une réunion d'harmonisation avec les 10 séries olympiques (sur la base de l'épreuve de référence, mais aussi du reste de la saison sportive et en accord avec le projet de série). Après sa constitution, le groupe FRANCE est proposé à la DT pour validation.

→ **Les Athlètes – Saisons 2023 & 2024 :**

Il y aura deux façons d'intégrer l'Equipe De France :

► Athlètes Haute Performance FFVoile : médaillés olympiques et/ou champions du monde et/ou Préparation Olympique exceptionnelle par l'ensemble des résultats (Préparation Olympique de Rio, Tokyo et Paris).

Ces athlètes auront le statut Equipe De France, niveau d'aides 1, jusqu'aux sélections de leur série pour les Jeux Olympiques de Paris 2024.

► Athlètes ayant réussi la performance demandée à l'épreuve de référence de l'année pour la série (à condition que cette épreuve soit jugée représentative du niveau international par les entraîneurs et les directeurs de l'Equipe De France et l'Equipe De France Jeunes).

L'épreuve de référence sera déterminée en début d'année par les entraîneurs et les directeurs des Equipe De France et Equipe De France Jeunes. **Le résultat demandé sera un TOP3 (podium)**. Ces athlètes auront le statut Equipe De France, niveau d'aides 2, pour un an.

Pour le Groupe France, niveaux d'aides 3 & 4, les propositions seront faites par les entraîneurs nationaux en fin d'année, lors d'une réunion d'harmonisation avec les 10 séries olympiques (sur la base de l'épreuve de référence mais aussi du reste de la saison sportive). Le groupe FRANCE ainsi constitué sera proposé à la DT pour validation.

A noter qu'en 2024, année olympique, seuls les athlètes sélectionnés aux Jeux Olympiques auront un statut EDF.

3. Effectifs EDF et Groupe France

→ **ANS :**

► L'Agence Nationale du Sport a publié en avril 2022, le Cercle Haute Performance, vitrine du sport français, constitué de médaillés mondiaux et olympiques. La FFVoile compte 9 athlètes :

Cercle Haute Performance ANS - Saison 2022	Athlètes	Série
	DE RAMECOURT Théo	Kite
	GOYARD Nicolas	IQ Foil
	GOYARD Thomas	IQ Foil
	LECOINTRE Camille	470
	MAZELLA Axel	Kite
	NOESMOEN Hélène	IQ Foil
	NOLOT Lauriane	Kite
	PICON Charline	FX
	RETORNAZ Aloïse	470

▶ La Cellule 2024, est l'entité opérationnelle et dynamique. Elle comporte à ce jour 14 athlètes, les 9 du Cercle HP, plus cinq autres. Cette Cellule sera réactualisée chaque année suivant les résultats obtenus au Championnat du Monde.

→ **FFVoile - Equipe de France - Groupe France en 2022 :**

- ▶ 15 athlètes Equipe De France Niveau d'aide 1
- ▶ 11 athlètes Equipe De France Niveau d'aide 2
- ▶ 7 athlètes Groupe France Niveau d'aide 3
- ▶ 20 athlètes Groupe France Niveau d'aide 4

4. Niveaux d'aides 1, 2, 3 & 4

Equipe de France de Voile Olympique	Perfs	Aides au fonctionnement	Bourses Matériel	Matériel FF Voile mis à disposition	Aides financières pour Experts extérieurs	Aides Personnalisées
Athlètes Cellule 2024 ANS	Critères ANS	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Prise en charge par BAP sur les actions du programme EDF ▶ Forfait - Frais de séjour 60 € max/jour ▶ Transport selon programme et accord de l'EN (convoi EDF, véhicule perso, train, avion) ▶ Inscription régates (planning EDF - Voile Olympique) 	Oui	Oui	Possible	AP Possible + Primes - Podium
EDF - Niveau d'aides 1 non listés ANS Statut valable jusqu'à la fin des sélections aux JO Paris 2024, de la série	<ul style="list-style-type: none"> → Champion(ne)s du monde → Médaillé(e)s olympiques → Athlètes - PO exceptionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Prise en charge par BAP sur les actions du programme EDF ▶ Forfait - Frais de séjour 60 € max/jour ▶ Transport selon programme et accord de l'EN (convoi EDF, train, avion) 	Oui	Oui	Non	AP Possible + Primes - Podium
EDF - Niveau d'aides 2 non listés ANS Statut valable 1 an	Résultat sur épreuve de référence de la série	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Prise en charge par BAP sur les actions du programme EDF ▶ Forfait - Frais de séjour 60 € max/jour ▶ Transport selon programme et accord de l'EN (convoi EDF, train, avion) 	Oui	Oui	Non	AP Possible + Primes - Podium
Groupe France de Voile Olympique	Perfs	Aides au fonctionnement	Bourses Matériel	Matériel FF Voile mis à disposition	Aides financières pour Experts extérieurs	Aides Personnalisées
Groupe France - Niveau d'aides 3 Statut valable 1 an	Sur proposition de l'EN (épreuve de référence de l'année) et après réunion d'harmonisation de toutes les séries	<p>Bourse de fonctionnement annuelle versées en deux temps :</p> <ul style="list-style-type: none"> → Définition en début d'année des axes de travail → Evaluation en milieu d'année sur ces axes de travail : <ul style="list-style-type: none"> ▶ si OK, versement de la 2ème partie de la bourse ▶ sinon, baisse voire annulation de la 2ème partie de la bourse <p>Si transport dans le "Convoi EDF" (athlète dans le camion et/ou matériel sur la remorque), prise en charge du transport</p>	Oui	Possible	Non	AP Possible + Primes - Podium
Groupe France - Niveau d'aides 4 Statut valable 1 an	Sur proposition de l'EN (épreuve de référence de l'année) et après réunion d'harmonisation de toutes les séries	<p>Bourse de fonctionnement annuelle versées en deux temps :</p> <ul style="list-style-type: none"> → Définition en début d'année des axes de travail → Evaluation en milieu d'année sur ces axes de travail : <ul style="list-style-type: none"> ▶ si OK, versement de la 2ème partie de la bourse ▶ sinon, baisse voire annulation de la 2ème partie de la bourse <p>Si transport dans le "Convoi EDF" (athlète dans le camion</p>	Oui	Possible	Non	AP Possible + Primes - Podium

5. Primes à la performance

→ Des primes seront attribuées aux athlètes français pour des podiums aux Championnat du Monde

Primes à la performance	10 K€	5 K€	2,5 K€
Championnat du Monde	1er	2ème	3ème

6. Bourse Matériel

Selon la série et le statut, une bourse matériel sera définie dans le contrat annuel EDF pour les athlètes EDF Niveaux d'aides 1 & 2. Une bourse matériel sera également définie selon la série et le statut pour les athlètes du Groupe France, Niveaux d'aides 3 & 4.

Cette bourse matériel sera allouée sur présentation de justificatifs d'achat de matériel.

7. Mise à disposition de Matériel

Selon la série et le statut, du matériel pourra être mis à disposition de l'athlète. Si tel est le cas, un contrat de « prêt » sera établi entre l'athlète et la FFVoile, ce contrat définissant l'inventaire et le mode opératoire du rendu au terme de la mise à disposition de ce matériel.

8. Situation socio-professionnelle et aides personnalisées

Selon le statut de l'athlète et les demandes des entraîneurs nationaux, en réunion d'harmonisation avec toutes les séries olympiques, des aides personnalisées, des aides à la formation, des Contrats d'Insertion Professionnelle, des postes type « Armée des Champions » pourront être proposés, selon les moyens mis à disposition de la FFVoile.

9. Critères de hiérarchisation

En cas de besoin de hiérarchisation entre les athlètes d'une même série (par exemple pour de l'attribution de matériel ou de place dans le convoi EDF - camion et remorque), les critères seront les suivants :

- 1) Appartenance au **Cercle HP de l'ANS** (liste publiée en avril 2022 : 9 athlètes Voile)
- 2) Appartenance à la **Cellule Performance 2024 de l'ANS** (14 athlètes Voile, les 9 du Cercle HP + 5)
- 3) Label **EDF**
- 4) Label **Groupe France, EDF Jeunes**

Si deux athlètes ou deux équipages ne peuvent « pas être départagés » par l'appartenance ou non au Cercle Haute Performance de l'ANS, l'appartenance ou non à la Cellule Perf 2024 de l'ANS, puis par leur label EDF/Groupe France, il appartiendra à chaque entraîneur national de série, et au Directeur de l'EDF, de décider.

10. Droits et devoirs

→ Pour les athlètes EDF, ils seront définis dans le contrat EDF :

→ Pour les athlètes Groupe France :

▶ Si le sportif voyage et/ou son matériel voyage dans un convoi EDF, les frais ne seront pas refacturés.

▶ Le sportif recevra, en deux versements, une bourse de fonctionnement (2 X 2000€ pour un athlète GF NA3 et 2 X 1000€ pour un athlète GF NA4). A noter que le 2^{ème} versement ne sera acté que suite à un entretien avec les entraîneurs de la série sur l'engagement, l'implication et le travail mené par rapport aux objectifs définis en début d'année.

▶ Selon la série et le statut (GF NA3 ou 4), le sportif recevra une bourse matériel.

▶ Selon le statut, le sportif pourra être éligible à des aides personnalisées et à la formation.

▶ Les Cellules autour de l'EDF peuvent être sollicitées via les entraîneurs.

▶ Selon la série et le projet sportif mis en place, l'athlète est éligible à du prêt de matériel. Si tel est le cas, il devra signer un contrat de prêt avec la FFVoile.

▶ Le sportif recevra une dotation « Le Coq Sportif » à la Semaine Olympique Française de Hyères.

En contrepartie, l'athlète du Groupe France doit s'engager à signer la convention de SHN, être à jour de sa SMR, et à porter le marquage voile et les vêtements « Le Coq Sportif », à minima sur les podiums et lors des différentes sollicitations (cérémonie d'ouverture, clôture, présentation des athlètes, entretiens média, etc.)

11. Organigramme des entraîneurs EDF, Groupe France et EDF Jeunes – Cf. ANNEXE

12. Cellules – Experts extérieurs – Fonctionnement

- Si un athlète identifie un besoin, il doit formuler sa demande auprès de l'entraîneur,
- La 1^{ère} étape est de faire remonter cette demande à la Cellule référente de la FFVoile,
- La Cellule doit proposer une réponse ou le contact d'un cadre de la fédération,
- Si cela n'est pas possible ou si l'athlète (EDF ou Groupe France) désire faire intervenir un expert extérieur à la fédération, cet expert doit être référencé (expert technique validé par l'entraîneur national et le Directeur EDF / expert pour tous les autres domaines que la navigation : référencement à obtenir du coordinateur de la Cellule correspondante de la fédération),
 - La prise en charge d'un expert référencé est assurée par l'athlète,
 - Les athlètes de la Cellule 2024, peuvent demander au directeur de l'EDF, une aide financière éventuelle (attribuée partiellement ou non, au cas par cas)

13. Organigramme des Cellules – Cf ANNEXE

14. Epreuves de référence de l'année

- Pour l'ANS, l'épreuve de référence est le Championnat du Monde de la série
- Pour la FFV, l'épreuve de référence sera déterminée pour chaque série, en début d'année, entre le Championnat d'Europe et le Championnat du Monde de la série

15. Sélections

- Pour chaque série, une sélection sera établie par un Comité de sélection sur une ou plusieurs épreuves d'observation :
- Sont concernés : Jeux Med, Test Event, Jeux Olympiques.



C. Le dispositif Relève et l'Equipe de France Jeune - Guide du dispositif Relève

1. L'évolution de la pratique sportive à Haut Niveau en 2022 – perspectives et exigences.

Depuis maintenant 5 olympiades et plus particulièrement depuis les Jeux Olympiques d'Athènes 2004, les sportives et sportifs de haut niveau ont vu leur carrière se rallonger et se professionnaliser, enchaînant les préparations olympiques grâce à leurs compétences et leur prestigieux palmarès sportif.

Pratiquer la voile à haut niveau est devenu un véritable « métier » dans lequel il est possible de faire carrière, en voile olympique ou d'évoluer dans d'autres disciplines de haut niveau pour en faire un métier reconnu (via le dispositif du Haut Niveau Globalisé) : navigateur, chef de projet de performance, skipper, entraîneur, préparateur, ingénieur, maître voilier, concepteur, architecte, ...

Grâce à une meilleure connaissance des exigences du haut niveau les carrières sportives se sont allongées et les athlètes en voile olympique sont devenus de véritables professionnels du sport.

Les qualités des athlètes de haut niveau sont maintenant reconnues dans le monde professionnel, cf. « Référentiel de compétences des sportifs de haut niveau » - INSEP, novembre 2018.

Les principales exigences : connaissances athlétiques, suivi médical, gestion des charges d'entraînements et de compétitions, aménagement de la gestion des carrières et des études scolaires/universitaires, les dispositifs d'aides à l'emploi pour répondre aux exigences de la haute performance.

Ainsi, pour répondre à ces nouvelles exigences, l'ensemble des fédérations a dû s'adapter et proposer des nouveaux principes de préparation, de formation et d'accompagnement de leurs sportifs à potentiel en vue d'intégrer le plus rapidement possible les équipes nationales, tout cela sans oublier leur triple projet : sportif, professionnel, social/familiale.

Au niveau de la confrontation internationale, nous avons vu s'intensifier chez les plus jeunes et principalement chez les moins de 21 ans, de nouvelles organisations et préparations sportives, le développement de circuits et de regroupements internationaux. Dès la réalisation de performances internationales significatives chez les U19/U21, certains jeunes étrangers à fort potentiel sont placés directement auprès des équipes nationales seniors, ou invités régulièrement.

Cette nouvelle organisation, qui touche le sport Voile, vise à aider les coureurs à franchir l'importante marche qui existe entre les catégories jeunes et le circuit senior olympique avec cette volonté d'accélération vers la haute performance.

C'est donc bien entre le passage d'une série jeune à une série olympique, autour des 18-20 ans, période du bac et des premières années universitaires, moment d'un changement de lieu de vie, qu'il faut étudier, avec l'athlète et sa famille, le parcours singulier pour franchir avec réussite cette étape vers la haute performance.

2. Présentation du dispositif Relève Olympique U17 à U23 - Les objectifs sportifs :

Ils sont centrés essentiellement sur les championnats du monde des séries olympiques et des séries d'accès jeunes :

- Titres et podiums sur les Jeux Olympiques de la Jeunesse, Youth World Sailing et les championnats du Monde Jeunes et Open des catégories d'âges U17, U19, U21 et U23 (selon les règlements des classes internationales),

3. Le fonctionnement et évolution du groupe « Avenir Olympique » vers « L'Equipe de France Jeune U23 ».

Le dispositif « Relève Olympique » est un dispositif d'accompagnement des sportifs de Haut Niveau et des potentiels sur les séries olympiques et les séries d'accès en vue de préparer les échéances internationales annuelles jeunes et seniors, et ainsi alimenter les Equipes de France de Voile Olympique ou les autres dispositifs des disciplines de haut niveau de la FFVoile.

Il est essentiellement composé de sportives et sportifs issu(e)s des Pôles nationaux de la FFVoile (France et Espoirs), des Clubs de Performance ou des Dispositifs Régionaux d'Entraînement (DRE) coordonnés par les Ligues ou les CDV.

Sur le début de l'olympiade de Tokyo 2020, et tenant compte du bilan des Jeux Olympiques de RIO 2016, il a été constitué un groupe de sportif(ve)s identifié(e)s appelé « **Avenir Olympique** » regroupant les sportif(ve)s sur séries olympiques puis des « **Groupes Cibles Olympiques** » par catégories d'âges permettant d'assurer le renouvellement des Equipes de France pour les échéances olympiques 2024 (Paris) et 2028 (Los Angeles).

Ces deux dispositifs d'accompagnement des jeunes français à potentiel sportif en voile permettent de recentrer les moyens techniques, humains et financiers de la FFVoile, des structures d'entraînement nationales, des moyens de l'état et des fonds privés pour mieux former et préparer les sportif(ve)s aux exigences du haut niveau sur la scène internationale jeune et rapidement senior.

Afin de faire accélérer les meilleurs potentiels en vue des Jeux Olympiques 2024 et 2028, et en lien avec les moyens complémentaires obtenus par l'Agence Nationale du Sport (ANS), il a été décidé de constituer une « **Equipe de France Jeune des moins de 23 ans (U23)** » en série Olympique. Ce collectif bénéficie d'un rapprochement encore plus fort avec l'ensemble du staff de l'Equipe de France (entraîneurs nationaux, accès aux cellules, regroupements communs durant les deux années de COVID 2020 et 2021) pour atteindre les objectifs annuels qui lui ont été fixés.

Les sportives et sportifs en série olympique dans la catégorie U23 non retenu(e)s en Equipe de France Jeune U23 continuent leur préparation en lien avec le coordinateur national de la série et le coordinateur du pôle ou du club de rattachement (cf. Point F – intégration et sortie de l'Equipe de France Jeune U23).

4. Les délégations FF Voile

Selon les règlements des sélections des classes et des championnats internationaux majeurs, la FFVoile, sous couvert du DTN, sélectionneur unique, propose des délégations officielles par catégories d'âges tournées vers la performance et répondant aux objectifs sportifs cités ci-dessus.

Un règlement des sélections est proposé annuellement, quand cela est nécessaire, pour les championnats suivants :

- Jeux Olympiques de la Jeunesse,
- Youth World Sailing (anciennement Championnat du Monde Jeune ISAF),
- Championnats du Monde et/ou d'Europe des classes jeunes pour les catégories U19, U17 et selon le calendrier pour les U15 (minimes),
- Pour les catégories d'âges seniors, les délégations sont finalisées sur propositions des coordinateurs nationaux des séries olympiques, du Directeur de l'Equipe de France Olympique et du Directeur des Equipes de France Jeune au Directeur Technique National (DTN), sélectionneur unique.

5. Evaluations du dispositif Relève Olympique et de l'Equipe de France Jeune

Après l'ensemble des épreuves internationales de référence, le dispositif Relève est évalué avec l'ensemble de ses membres permanents, du DTN et du vice-président chargé de la Haute Performance.

L'ensemble des critères sportifs cités ci-dessous permettent de fixer le rang de la France sur la scène internationale pour chacune des séries et des catégories d'âges :

- Titres et podiums annuels par genre, catégorie d'âges et par séries,
- Courbe de performance sur 2 ou 3 olympiades (dès les minimes et historique de l'ensemble des résultats majeurs),
- Parcours individuels des sportives et sportifs des groupes cibles via l'outil de gestion fédéral « Le Suivi Individuel du Sportif – SIS »,
- Engagement individuel et collectif pour tenir les objectifs fixés annuellement.

6. L'Equipe de France Jeune U23 sur séries olympiques, et les Groupes Cibles U19 et U17 sur les séries d'accès

a) *Les objectifs sportifs de L'Equipe de France Jeune U23 :*

En plus des objectifs sportifs lors des championnats du monde jeunes de référence, il est attendu, pour les sportives et sportifs de l'Equipe de France Jeune U23, d'atteindre les niveaux de performance suivants :

- **A 20 ans** : le Top 25 du classement scratch sur les championnats du Monde seniors des classes olympiques,
- **A 21 ans** : le Top 20 du classement scratch sur les championnats du Monde seniors des classes olympiques,
- **A 22 ans** : le Top 15 du classement scratch sur les championnats du Monde seniors des classes olympiques.

Ces trois objectifs intermédiaires ne sont que des repères pour atteindre dès que possible l'Equipe de France Olympique et en aucun cas un objectif annuel de référence.

Notre ambition est d'accompagner dans les meilleures conditions les jeunes potentiels à atteindre les objectifs seniors sur les championnats du monde (top 10 puis titres et podiums) : faire accélérer les potentiels au regard de la singularité de leur parcours et identifier leur courbe individuelle de progression et de performance.

b) Quel est l'intérêt de ce collectif ?

La constitution d'une Equipe de France Jeune U23 permet à chacune des séries d'identifier, de former et d'accompagner des sportives et sportifs à fort potentiel en vue des échéances olympiques de 2028 (Los Angeles) et 2032 (Brisbane).

C'est le principal vivier des futures Equipes de France Olympiques et des éventuels transferts vers les disciplines de Haut Niveau de la FFVoile que sont le Funboard, le Kiteboard, le Wingfoil, la Course en Baie et la Course au Large (solitaire ou en équipage).

c) Quels sont les sportives et sportifs choisis en Equipe de France Jeune U23 et dans les Groupe Cibles U19 et U17, comment et par qui ?

Les membres de l'Equipe de France Jeune et des groupes cibles sont des groupes de sportif(ve)s ou d'équipages dans chacune des catégories d'âges, des séries olympiques et des séries d'accès, motivés, investis, et moteurs dans un collectif (le socle du Groupe Cible).

Toutes ces sportives et sportifs sont engagés dans leur projet de performance pour réaliser les objectifs sportifs annuels définis par le Directeur Technique National en lien avec le Directeur de L'Equipe de France Olympique et le Directeur des Equipes de France Jeunes.

Ce statut fédéral donne des droits (financiers et logistiques) et des devoirs (cf contrat et aides possibles à disposition).

La constitution de l'EDF Jeune U23 et de ces groupes cibles par catégories d'âges est proposée par le coordinateur national de la série en lien avec l'entraîneur national jeune, validée par le vice-président en charge du département de la Haute Performance, le DTN, le DEF et le DEFJ.

d) Quelles aides à disposition ?

Cette appartenance permet :

De bénéficier du recentrage des moyens humains, techniques, financiers des dispositifs nationaux et des Pôle France en vue de préparer les échéances internationales annuelles jeunes et seniors sur une ou plusieurs olympiades :

- De bénéficier d'un encadrement technique dédié pour la réalisation du programme annuel,
- D'avoir accès à un programme annuel défini conjointement avec l'entraîneur national jeune et l'équipe d'entraîneurs de la série qui la compose en fonction de la catégorie d'âge :
 - o Compétitions internationales de référence et programme d'épreuves de préparation,
 - o Blocs d'entraînement de stages nationaux dans les pôles de la FFVoile ou dans le Centre National de Ressources de la FFVoile (ENVSQ Quiberon),
 - o Blocs d'entraînement de stages internationaux selon les besoins de la série et son projet de performance.
- D'être invité(e)s, par l'entraîneur national de la série et/ou par catégorie d'âge, de façon permanente ou ponctuelle auprès de l'Equipe de France Olympique ou Jeunes en tant que partenaire d'entraînement.
- De fonctionner au sein de son Pôle de rattachement pour s'assurer de la permanence de sa pratique de haut niveau (navigation, préparation physique, préparation mentale) en autonomie ou avec un encadrement dédié, défini par le coordinateur du Pôle de rattachement.
- De mutualiser, en complément de l'organisation logistique individuelle de chacun des équipages, les moyens techniques des Pôles nationaux et ceux de la FFVoile = remorques collectives, minibus et bateaux des entraîneurs nationaux.

Elle permet éventuellement selon la position dans le groupe cible (permanent ou invité) de bénéficier :

- Des bourses de fonctionnement,
- Des bourses en matériels nautiques,
- Des bourses d'études ou sociales,
- D'équipements des séries, sur contrat de prêt, selon la hiérarchie et le projet sportif validé par le coordinateur de la série,
- De bénéficier, après accord préalable du coordinateur de la série, d'interventions ponctuelles de spécialistes des cellules de la performance, des personnes ressources des Pôles ou du réseau national des cellules de la FFVoile (physique et mental, vitesse des engins, plan d'eau/météo, règlement, logistique/parteneriat)

e) Evaluation nationale : quand et comment ?

L'ensemble des sportives et sportifs composant l'EDF Jeune et les Groupes Cibles par catégorie d'âge (U19/U17) sont évalués chaque année après les épreuves internationales de référence jeunes et seniors des séries.

Cette évaluation peut prendre la forme :

- A minima, d'une présentation par la sportive, le sportif et/ou l'équipage d'un document écrit « Bilan de la saison sportive et perspectives »,
- Et/ou lors d'un entretien, si possible lors d'un regroupement national, en présentiel ou en visioconférence, avec la présence à minima de l'entraîneur national jeune de la série, de l'entraîneur référent du sportif (du Pôle, club, structure régionale) puis quand cela est possible de l'entraîneur national/coordinateur de la série.

Il permet à l'ensemble des entraîneurs nationaux des séries d'évaluer :

- Les performances sportives réalisées sur les épreuves internationales de référence,
- Apprécier le volume de navigation et de préparation physique annuel, des évaluations physiques réalisées tout au long de l'année (cf. protocole national des évaluations physiques proposé par la cellule de la performance humaine),
- La courbe de progression sur l'ensemble des épreuves annuelles :
 - o Capacité à gagner des épreuves quel que soit le niveau des compétitions
 - o Nombre de courses gagnées selon les conditions météorologiques
- L'engagement et l'état d'esprit pour mener un projet de haut niveau tourné vers la haute performance,
- La capacité à travailler en groupe, à partager ses expériences et les bonnes pratiques permettant de renforcer son projet individuel et de maintenir puis renforcer « la culture de la gagne » de la série,
- L'organisation et les choix scolaires/universitaires permettant la bonne mise en œuvre du projet de performance afin d'assurer le volume de pratique nécessaire à la conduite d'un projet de haut niveau :
 - o Dédoulement des années scolaires (en terminale selon le projet sportif et les objectifs sportifs internationaux) et universitaires,
 - o Lieu d'études tenant compte du lieu de rattachement à un Pôle France Relève,
 - o Une fois la scolarité terminée, mise en place et soutien par la création d'un CIP (Contrat d'Insertion Professionnelle), ou choix stratégique de s'investir à 100% dans un projet olympique.
 - o Capacité financière à soutenir un projet gagnant (partenaires privés et institutionnels, organisation personnelle, ...).

*f) Intégration et sortie de l'Equipe de France Jeune U23 puis autres
Groupes Cible U19 et U17*

(1) Sur quels critères, quand et pourquoi ?

Ces sportives et sportifs sont identifié(e)s annuellement par les entraîneurs nationaux/coordonateurs des séries et leurs adjoints (entraîneurs nationaux jeunes U23 et U19), à partir :

- Des titres et des podiums obtenus sur :
 - o Le Championnat du Monde Jeune « Youth World Sailing », U19
 - o Et des Jeux Olympiques de la Jeunesse, U19
- Des titres et des podiums obtenus sur les championnats du Monde Jeune et Open des classes des catégories d'âges U23, U19 et U17

Des sportifs et sportives identifiés dits « à potentiels » avec :

- Un fort engagement dans la pratique du sport de compétition depuis les catégories U17, U19 et U21
- Un aménagement du cursus scolaire et universitaire pour répondre aux objectifs sportifs de haut niveau (section sportive scolaire, sports-études, cursus spécifiques pour les universitaires)
- Une courbe des résultats sportifs en forte progression laissant présager d'une possible performance à court terme sur les épreuves internationales jeunes et seniors de référence,

- Des nombreuses habiletés développées et identifiées via le dispositif national de la détection, dont la technique, tactique, physique, mentale répondant au modèle de performance du haut niveau en voile et dans la série pratiquée (transfert possible de série) pour prétendre à une haute performance senior : ***Savoir Gagner, Savoir Régater, les Glisseurs, les « Joueurs », les Déterminés.***

Ils/elles sont intégré(e)s dans ce dispositif pour une année sportive renouvelable après évaluation de leur projet sportif avec l'ensemble des entraîneurs de la série, pilotés par l'entraîneur national et son adjoint (entraîneur national jeune).

Pour les sportives et sportifs non retenu(e)s dans un Groupe Cible, ils/elles continuent de s'entraîner sur proposition du coordinateur de la série et de la mise en œuvre par le coordinateur du Pôle/Club de rattachement :

- Entraînements encadrés, collectifs ou individuels sous toutes les formes possibles et performantes,
- Entraînements en autonomie,
- Fait appel à un entraîneur extérieur (selon la réglementation en vigueur) permettant de répondre à un besoin technique spécifique ou autre et dans une période définie.

Ils/elles peuvent à tout moment être invité(e)s par le coordinateur national de la série ou son adjoint dans l'une des actions nationales tel que défini dans le programme annuel de la série (stages et ou compétitions).

(2) Plusieurs périodes d'intégration possibles :

- ***Pour une année sportive complète (année N)***, après l'évaluation des performances sportives passées (N-1) et de la présentation du projet sportif pour prétendre à la réalisation des objectifs sportifs individuels :
 - o La présentation de l'Equipe de France Jeune U23 et des Groupes Cibles U19 – U17 se fait par la publication officielle du DTN et est publié sur le site internet de la FFVoile, rubrique Haut Niveau (au cours du premier trimestre lors de la reprise de la saison sportive en janvier/février).
- ***En milieu d'année***, et le plus souvent entre fin mai et début juin, principalement pour l'Equipe de France Jeune U23, après évaluation du projet de début de saison :
 - o ***Selon un contrat de performance défini en début d'année sportive et sur une épreuve de référence définie avec l'EN Jeune.***
 - o ***L'actualisation se fait également par le DTN et est publié sur le site internet de la FFVoile.***
- ***Tout au long de l'année***, lors des invitations sur des stages nationaux ou lors des délégations officielles de la FFVoile sur proposition du coordinateur national de la série ou de l'entraîneur national jeune/adjoint : l'ensemble de ces publications sont mises à jour régulièrement sur le site internet de la FFVoile, rubrique « Stages Nationaux » ou « Délégations FFVoile ».

(3) Les sorties définitives, ou par période, des sportives et sportifs de l'EDF Jeune et des Groupes Cibles :

- Pour les permanents de toutes les catégories d'âges :
 - o Après l'évaluation des épreuves internationales de référence jeunes et seniors de la série,
 - o Spécifiquement pour l'EDF Jeunes U23, également lors de l'évaluation de demi-saison, entre fin mai et début juin ou selon la première période de pré-compétition,
 - o Lors d'un entretien bilan/orientation/conseil avec l'entraîneur de la série concernée,
 - o Lors des regroupements réguliers et sur proposition de l'encadrement du dispositif Relève en concertation avec le coordinateur national de la série.

(4) Les raisons principales des sorties de l'Equipe de France Jeunes U23 et du Groupe Cible U19 :

- Résultats sportifs insuffisants sur l'année sportive écoulée et sur l'ensemble des années passées dans les dispositifs nationaux de la FFVoile,
- Manque d'engagement dans la construction de son projet sportif
 - o Non-respect des préconisations nationales minimum du volume de navigation :
 - Jeunes U19 : **120 à 140 jours/an** soit plus de 350 heures de navigations effectives,
 - Jeunes U23 : **160 à 180 jours/an** plus de 500 heures de navigations effectives
 - o Résultats insuffisants aux évaluations nationales en préparation physique
 - Selon préconisation de la cellule de la performance humaine et des spécificités de la série.
- Moyens financiers et techniques non compatibles avec la réalisation d'un projet sportif tourné vers la haute performance,
- Etat d'esprit non adapté pour mener à bien son projet et contribuer à la culture de la gagne de la série.

(5) Les bénéfices indirects d'une sortie de l'Equipe de France Jeune U23 et du Groupe Cible U19 / U17 :

Il est important de souligner que même si la décision d'une sortie de l'EDF Jeune ou d'un Groupe Cible est souvent difficile à accepter, elle permet néanmoins :

- De prendre le recul nécessaire sur la globalité de son projet et de son investissement sur l'ensemble des facteurs de la performance, qui bien souvent, après une période de remobilisation, **permet de régénérer de la performance** (les exemples sont nombreux),
- De mettre en œuvre avec ses personnes ressources (clubs, entraîneur référent, familles, ...) les préconisations proposées par l'encadrement national de la série lors de l'entretien annuel du bilan/orientation,
- De questionner ses motivations profondes de façon objective sur l'engagement nécessaire pour :
 - o Atteindre en priorité la haute performance,
 - o Mener à bien son projet universitaire/professionnel,
 - o Organiser sa vie sociale.

« Plus que des contraintes ou des sacrifices, c'est un choix et un modèle de vie qui vous font véritablement grandir. »

7. Accompagnement du projet de performance des sportives et sportifs

a) *L'entraîneur national jeune /adjoint de la série « Manager du Projet de Performance »*

Le dispositif relève s'appuie sur des cadres techniques/entraîneurs nationaux jeunes, de statuts publics ou privés, désignés par le DTN de la FFVoile pour les missions suivantes :

- Assurer la coordination nationale de la série et la mise en place du programme national tenant compte des objectifs sportifs annuels et de l'olympiade pour chacune des catégories d'âge,
- Assurer la mise en place et l'encadrement des blocs/stages d'entraînement nationaux,
- Assurer l'encadrement des épreuves nationales et internationales jeunes et seniors de référence tel que défini dans le programme annuel de la série.

Selon les besoins de la série et des demandes motivées et anticipées d'un ou des équipages, le coordinateur national ou l'entraîneur national peut faire appel à des prestataires/encadrement extérieur permettant :

- D'apporter une expertise sur une thématique donnée,
- D'assurer le remplacement de l'équipe d'encadrement permanente pour des raisons de maladies, blessures, absences justifiées et en accord avec le coordonnateur de la série, DTN/DEF/DEFJ

Ces cadres doivent être en règle avec la réglementation en vigueur et disposer d'une carte professionnelle à jour.

En aucun cas, ce remplacement ou la demande effectuée par un sportif/équipage, ne peut être accepté pour des épreuves internationales de référence (monde jeune ou senior) sauf accord et dérogation préalable du DTN, du DEFJ et du coordonnateur de la série.

b) *Les cellules de la Performance*

Au cours de l'olympiade 2016, la FFVoile a mis en place des cellules d'optimisation de la performance au service des projets des séries olympiques et de l'accompagnement des projets de performance des sportives et sportifs de l'Equipe de France Olympique.

Les cellules d'optimisation de la performance sont au nombre de cinq (5) :

- performance humaine, physique et mentale,
- performance des engins, vitesse et technologie,
- exploitation de l'analyse des plans d'eau, capitalisation et exploitation des données,
- exploitation des règles de courses à la voile, tactique et gestion des réclamations,
- performance logistique et partenariats,

- plus l'accompagnement scolaire, universitaire et socio-professionnel.

De par leurs qualités, les cellules se sont naturellement développées au sein des Pôles France puis, avec le renfort de personnes ressources, se sont également mises au service des projets sportifs de l'ensemble des séries et de toutes les catégories d'âges (des U23 aux U15).

Les sportives et sportifs du Dispositif Relève U23 à U17 peuvent bénéficier de ces ressources de façon collective :

- Au sein de chacun des pôles,
- Lors des stages nationaux des séries ou toutes disciplines selon les thématiques,
- Eventuellement lors du suivi de régates internationales de référence (principalement les séries U23).

Les coureurs de l'Equipe de France Jeune U23, sur proposition du coordinateur national de la série et sur validation du Directeur de l'Equipe de France Olympique, peuvent faire une demande pour bénéficier d'une des ressources des cellules de la performance (humaine, règlement, ...).

Selon la nature des prestations proposées, une demande de participation partielle ou totale peut être demandée.

8. ANNEXES - Règles de justifications des bourses annuelles et primes à la performance

a) *Les bourses de fonctionnement :*

Elles sont versées sur deux périodes :

- Entre janvier et juin – 1^{er} versement :
 - o 50 % ou 25% de l'aide selon la nature et de l'investissement du projet.
- Entre septembre et novembre – 2^{ème} versement :
 - o Après évaluation à mi-saison du projet sportif (cf. point sur EDFJ U23).
- Pour chaque période de janvier à juin puis de juillet à novembre, les montants doivent être justifiés auprès de l'entraîneur national jeune de la série.
 - o Ces dépenses sont à justifier via un dispositif spécifique de remboursement
- Les bourses de fonctionnement ne peuvent être justifiées que pour des montants définis officiellement par écrit, comme :
 - o L'hébergement, la restauration, les déplacements collectifs ou en train prioritairement,
 - o Toutes dépenses inférieures ou des justificatifs de **moins de 100€ ne pourront être prises en compte,**
 - o Selon accord de la série, elles peuvent servir à financer les inscriptions aux compétitions de référence (Monde/Europe senior et jeune), les déplacements en avion.

b) *Les bourses matérielles :*

Elles doivent être justifiées auprès de l'entraîneur national jeune de la série et répondre aux achats suivants :

- Gréements, voiles, appendices, planches ou bateaux.

c) *Des primes à la performance :*

Sur les épreuves internationales de référence, et selon budget à disposition en fin d'année sportive, principalement sur des titres et podiums (hors EDF 1 et 2/partenaires d'entraînement) :

- Youth World Sailing,
- Jeux Olympiques de la Jeunesse,
- Championnats du monde jeunes des classes U23/U19 (et selon budget U17),
- Championnats du monde senior selon la place obtenue au classement général du scratch H et F.

Après l'ensemble des épreuves de référence et versement entre novembre et décembre de la saison sportive en cours.

L'ensemble de ces aides est soumis à la validation annuelle du contrat de performance de la FFVoile auprès de l'Agence National du Sport et du Ministère des Sports.

Les pièces justificatives originales doivent être :

- o Transmises via un dispositif spécifique de remboursement qui est communiqué par la Direction Technique Nationale (DTN) :
 - Application en ligne « Jenji », compte personnel à créer par la FFVoile.
- o Les justificatifs doivent être lisibles, à scanner via l'application en ligne,
- o Les factures d'achat doivent être éditées au Nom/Prénom de l'athlète,

Et respecter les principes définis par la DTN ainsi que le règlement financier de la FFVoile

VII. Structures de Haut niveau, programme d'Excellence programme d'accession nationale et territoriale pour les disciplines olympiques et les disciplines de Haut Niveau.

A. *Les Pôles France, soutien au programme Excellence :*

Les **Pôles France** sont positionnés en tant que **plateformes d'accompagnement** de l'ensemble des sportifs, Cercle Haute Performance, Equipes de France Seniors, Groupe France, Equipes de France Jeunes et le dispositif Relève, pour le soutien de leur projet individuel.

Ils leur permettent de bénéficier des services des **cellules d'accompagnement de la performance** :

- Cellule du suivi et de l'aménagement des études, du suivi social et professionnel, en liaison avec les Maisons Régionales de la Performance pour augmenter la disponibilité des sportifs et profiter des nouvelles pratiques de suivi des études en distanciel développées pendant le Covid.

- Cellule Médicale avec médecin et kiné, Surveillance Médicale Réglementaire (SMR) ;
- Cellule Préparation Physique : préparateurs physiques, programmes individuels, encadrement de séances collectives, stages spécifiques...
- Cellule Mentale : préparation mentale, séances individuelles, par équipage et/ou collectives ;
- Cellule Apports Techniques : météo, règles de course, tactique/stratégie, matériel, voilerie, ...

Les **Pôles France** jouent également un rôle primordial dans la préparation technique des sportifs rattachés. En dehors de leur programme national de série, ils leur permettent d'augmenter leur volume de navigation grâce à des séquences d'entraînement plus individuelles, d'entraînements d'appoint multi séries, encadrés par les coordonnateurs de Pôle et ou des entraîneurs ressources.

La Direction Technique soutien les Pôles pour renforcer le volume de navigation sur les structures en complément du planning national des Séries.

La mutualisation de moyens et d'actions avec les Pôles Espoirs attenants permet également d'assurer une certaine permanence d'entraînement pour les sportifs non concernés par moment par certaines actions du dispositif national de leur série.

Les moyens logistiques, financiers et humains des structures sont mis au service de la progression des sportifs, ainsi qu'au fonctionnement des Dispositifs Nationaux de série. Ainsi les Pôles jouent le rôle de soutien logistique aux Equipes de France Senior et Jeunes en particulier.

a) Le Pôle Olympique : Marseille, la base Olympique des Equipes de France

L'objectif est de préparer au mieux les Jeux Olympiques de Paris 2024. L'objectif est de profiter des « Jeux à la maison » pour naviguer un maximum de temps sur le plan d'eau et en assimiler toutes les particularités techniques, stratégiques et tactiques. En jeu également, l'adaptation du matériel à la spécificité des conditions rencontrées à Marseille. Comme lors de toute préparation olympique en Voile, naviguer à Marseille sera l'occasion de se confronter à l'ensemble de nos adversaires pour l'été 2024.

Dans le cadre de « **l'héritage 2024** », nous envisageons, sur Marseille, de permettre à nos **Equipes de France Jeunes** de côtoyer les Equipes de France senior afin de bénéficier d'une dynamique positive et de l'expérience des meilleurs Français et Internationaux. Cette proximité, que nous utilisons régulièrement, sera encore plus profitable à cette occasion dans la perspective des Jeux Olympiques 2028 et 2032.

b) L'Ecole Nationale de Voile et des Sports Nautiques :

En plus des Pôles France, **l'ENVS** est positionnée comme **Pôle de ressources** spécialisé dans la préparation et l'optimisation des engins. Ses atouts logistiques et technologiques en font un site indispensable à la préparation de notre élite.

Il est également le site de formation et d'évaluation des jeunes (U19 à U15) sur les fondamentaux de la pratique et sur la veille aux nouvelles disciplines (foil par exemple).

Enfin, il est le site historique de la préparation de nos sportifs dans la discipline Paravoile, dans l'attente de son retour dans la famille olympique.

c) *Le Recrutement National en Pôle France :*

Depuis maintenant 13 ans, ce recrutement national permet de renforcer la stratégie fédérale en matière de préparation du haut niveau. Il donne accès en premier lieu aux supports olympiques, et permet de rentrer dans les dispositifs nationaux de séries.

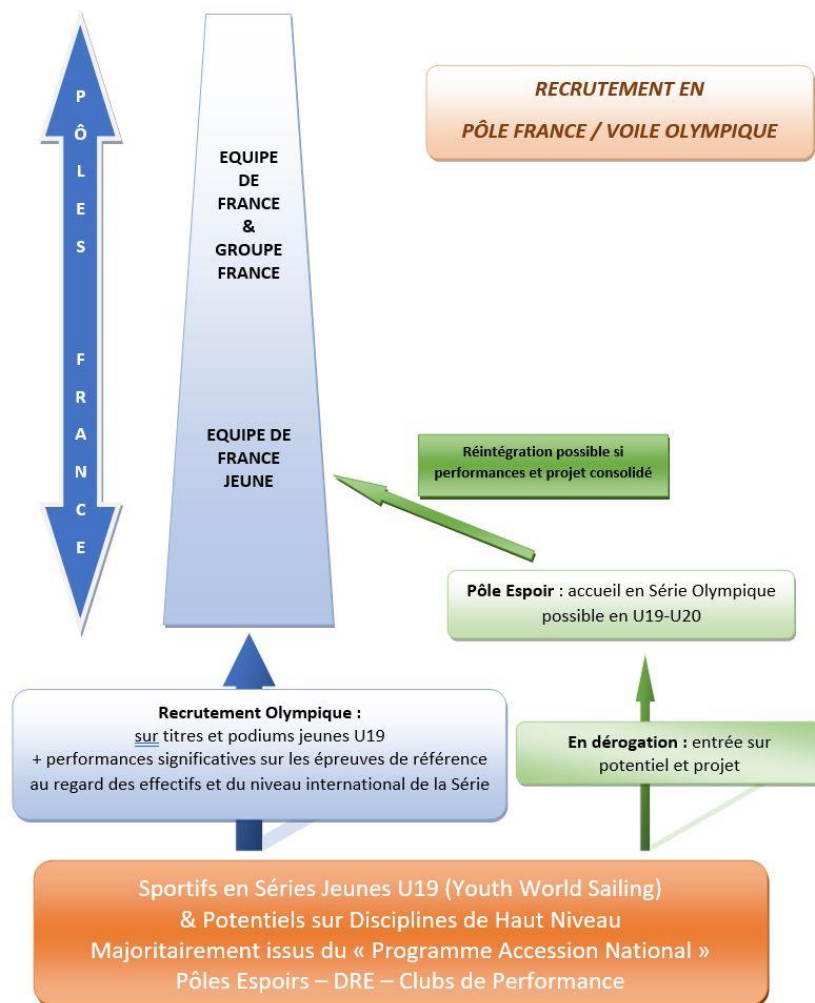
Coordonné par la Direction Technique, il est réalisé sous la responsabilité des séries et la vigilance des Directeurs de Pôles France.

Les sportifs choisissent leur Pôle de rattachement en fonction de leur lieu d'étude et des dynamiques de séries rencontrées sur place (Pôles spécialisés) :

- **Brest** : 470, ILCA, iQFoil,
- **La Baule** : 49er
- **La Rochelle** : 470, ILCA, iQFoil
- **La Grande Motte** : Nacra 17, Kitefoil,
- **Marseille Pôle Olympique** + Séries : 470, ILCA, iQFoil, 49erFX.



*Les sportifs recrutés sont issus en majorité du **Programme Accession National**, c'est-à-dire des **Pôles Espoirs, DRE et Club de Performance** (Cf : schéma ci-dessous). Les Clubs de performance sont une nouvelle appellation que nous mettons en place dans le cadre des **Projets de Performance Régionaux (PPR)**.*



B. Les Projets de Performance Régionaux, soutien au programme « Accession » :

Pour relancer, sur l'ensemble du territoire (métropolitain et ultra-marin), la dynamique sportive et optimiser le long chemin vers la haute performance, nous avons souhaité décliner le PPF à l'échelle de chacune de nos Ligues sous la forme d'un **Projet de Performance Régional**.

Ce PPR doit prendre en compte la **singularité de chaque territoire**, sa culture et son histoire sportive, s'appuyer sur ses clubs et structures d'entraînement, et surtout sur ses forces vives, c'est-à-dire ses entraîneurs bénévoles et professionnels.

Dans le cadre de ce projet structurant, nous avons demandé aux Ligues de nous faire parvenir leur projet de stratégie sportive et de candidater pour des structures (**Pôle Espoirs** et ou **Dispositif Régional d'Entraînement**) et ou **clubs de Performance** de niveau **national et territorial**.

Pour orienter ce travail, nous avons réécrit **les cahiers de charges** (CF Annexes) afin de répondre au niveau d'exigence qu'impose la formation à la voile olympique actuelle.

Notre attention s'est portée principalement sur :

- Les volumes d'entraînement et de préparation physique
- L'appui de Sections Sportives Scolaires pour libérer du temps et mieux organiser la partie sportive,
- L'alimentation des structures de niveau supérieur,

- Des temps de missions supérieurs sur l'encadrement sportif pour les entraîneurs du dispositif,
- La formation complémentaire de l'encadrement pour monter en compétence.

Le but de la démarche est de « challenger » les territoires, afin que tous les acteurs optimisent leurs organisations, toujours avec l'objectif d'atteindre la performance.

Il est prévu de réévaluer chaque année le dispositif au moyen de tableaux de bord automatisés (projet Data), et permettre de le remettre à jour (nombre et niveau des structures labellisées).

1. *Le programme d'Accession National :*

Il a pour objectif principal **d'alimenter le Programme Excellence**, le passage en Voile Olympique et des disciplines de Haut Niveau, et, en termes de structures, de faciliter l'accès aux Pôles France par l'intermédiaire du Recrutement National.

Pour mieux préparer les sportifs à franchir cette très haute marche nous avons renforcé les cahiers des charges, demandant ainsi aux acteurs des efforts pour optimiser leur organisation afin de mieux préparer à la haute performance.

Figurent ainsi dans ce programme national 3 types de structures :

- **Les Pôles Espoirs,**
- **Les Dispositifs Régionaux d'Entraînement,**
- **Les Clubs de Performance**

Ils concernent la population U19 et U26 en voile habitable, navigant sur les séries d'accès à la voile olympique (séries du Youth World Sailing – Objectif annuel majeur pour nos sportifs juniors) et sur support collectif à haute représentativité nationale et internationale en Inshore (Open 5.7, J80, J70, SB20) et Course au Large (Mini 6.5, Figaro 3)

a) Les Pôles Espoirs :

Ils occupent une position stratégique dans l'accès au haut niveau de nos sportifs. Ils les accompagnent à une période capitale où les projets olympiques mûrissent :

- Orientation scolaire et choix d'études adaptées à la poursuite d'un projet sportif de haut niveau,
- Choix du support et adaptation du gabarit
- Apprentissage de tous les fondamentaux nécessaires pour performer dans la tranche d'âge (U17 et surtout U19),
- Préparation à la gestion financière d'un projet forcément coûteux (partenaires institutionnels et privés)
- Apprentissage de l'autonomie dans la gestion de son propre projet sportif.

Plus tôt ces points auront été abordés, travaillés, réfléchis, et plus nous aurons de réussite dans le transfert de nos sportifs sur les séries olympiques.

C'est pour cette raison que nous avons renforcé leur cahier des charges (temps de missions des entraîneurs sur l'encadrement sportif – 80 à 100%)

L'encadrement à ce niveau doit également :

- Animer un réseau territorial dans un but de détection des futurs talents (stages régionaux et actions spécifiques de détection),
- Participer à l'encadrement des délégations jeunes à l'international (stages de préparation et suivi des épreuves internationales de type JOJ, CMJ et CEJ),
- Enfin, participer a minima à des actions seniors (stages ou coaching sur épreuves) dans le but d'appréhender du mieux possible les attendus du haut niveau olympique.

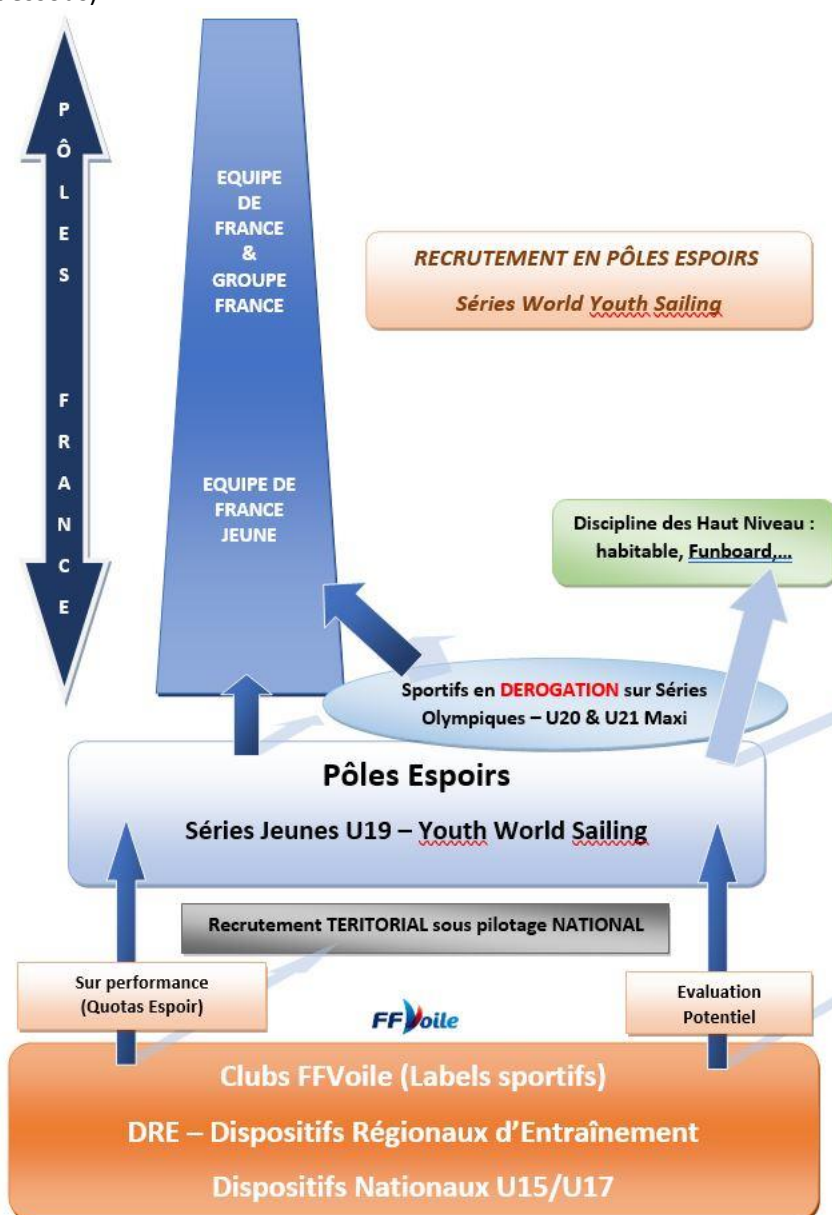
Notre objectif sera donc d'aider les territoires à leur trouver une autonomie financière viable avec l'aide de partenaires territoriaux et ou privés en complément de l'aide du Programme Accession.

b) LE RECRUTEMENT EN POLES ESPOIRS :

Pour alléger les tâches administratives de la Direction Technique, nous avons redonné l'initiative aux Pôles eux-mêmes. Il s'agit d'un **Recrutement Territorial sous Pilotage National**.

Notre objectif, avec l'aide des responsables de séries et des directeurs de structures, est de gérer au mieux les volumes de sportifs par support dans les différents Pôles Espoirs et d'être garant du niveau de recrutement. Il permet également d'avoir une vue transversale en fonction du volume et du niveau des populations seniors à l'international ; et dans la mesure du possible, dans le but d'une orientation stratégique.

Le public cible du recrutement à ce niveau est la tranche d'âge U17 pour une entrée en Seconde ou 3^e (Cf : schéma ci-dessous)



c) *Les Dispositifs Régionaux d'Entraînement (DRE) :*

Au niveau Accession Nationale, les DRE sont essentiellement des structures d'entraînement du meilleur niveau sur un territoire ne possédant pas de Pôle Espoirs, et font donc office de. Nous comptons également des DRE en amont d'un Pôle Espoir dont l'objectif est son alimentation avec priorité à la formation des U17. Il s'agit souvent de structures s'appuyant sur des Sections Sportives Scolaires « historiques »

A ce niveau les cahiers des charges sont équivalents à ceux des Pôles Espoirs. Leur positionnement et labellisation doit répondre à la singularité de chaque territoire et correspondre à sa stratégie et culture sportive.

d) *Les Clubs de Performance de niveau national :*

Il s'agit d'une nouvelle appellation destinée à valoriser nos clubs formateurs. Cela concerne des clubs leaders dans notre parcours de formation, n'entrant pas en concurrence avec un Pôle Espoir ou DRE proche (série différente) et respectant le même niveau de cahier des charges. Ils doivent être en cohérence avec la stratégie sportive de leur territoire, candidater auprès de leur instance. La Direction Technique ne valide que des Clubs ayant reçu un avis favorable de la Ligue d'appartenance.

e) *Cartographie des structures et clubs du Programme Accession Nationale :*



2. Le programme d'Accession Territorial :

Il a pour objectif principal **d'alimenter le Programme d'Accession National**, le passage sur les séries d'accès à la Voile Olympique et aux disciplines de Haut Niveau. Au niveau structures, il doit faciliter l'accès aux Pôles Espoirs ou DRE de niveau National.

Figurent ainsi dans ce programme de niveau Territorial 2 types de structures :

- **Les Dispositifs Régionaux d'Entraînement (DRE),**
- **Les Clubs de Performance.**

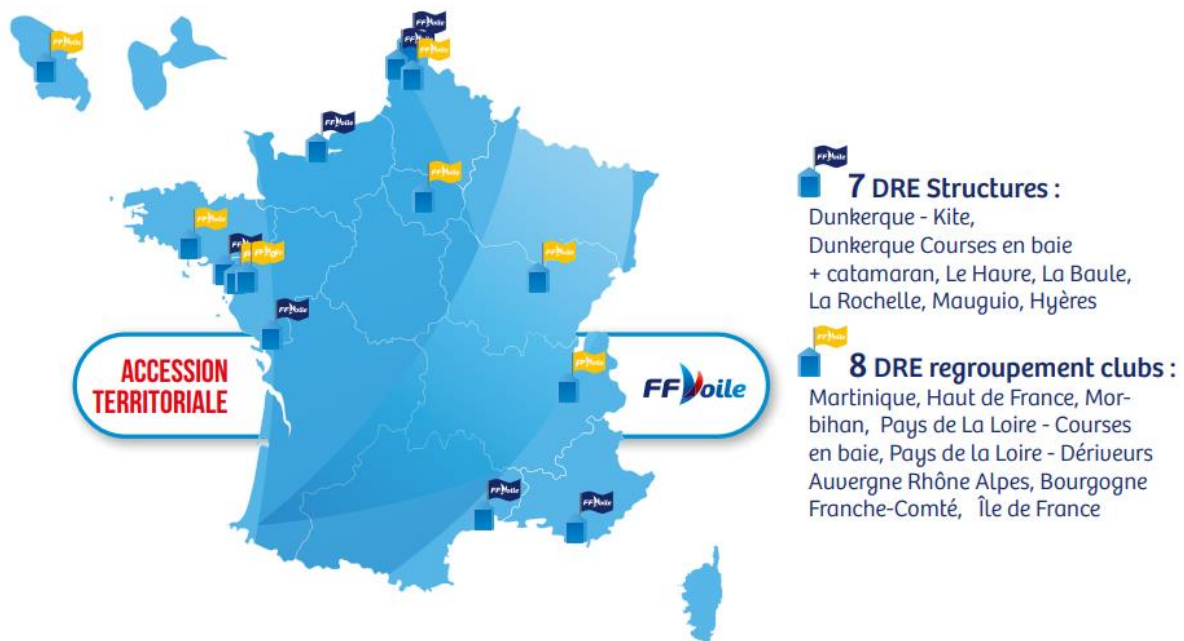
Ce programme concerne principalement la population U15-U17 en voile légère et U23-U26 en voile habitable, navigant sur les séries d'accès à la voile olympique et supports minimales. Pour l'habitable, il s'agit de sportifs navigants sur des supports collectifs à haute représentativité nationale et internationale en Inshore (Open 5.7, J80, J70, SB20) et Course au Large (Mini 6.5, Figaro 3).

a) Les Dispositifs Régionaux d'Entraînement de niveau Territorial :

Au niveau des DRE, on retrouve 2 types d'organisation :

- Soit des structures, souvent basées sur le même site qu'un Pôle Espoir, dont l'objectif est de l'alimenter.
- Soit des organisations entre clubs, assez souvent sur des territoires plus en difficulté au niveau structuration et développement sportif. Cela donne l'avantage de mutualiser les moyens techniques et humains des clubs et permet de créer une dynamique soit à l'échelle d'un bassin de population, soit à l'échelle plus étendue d'un Territoire.

b) Cartographie des DRE du Programme Accession Territoriale :



c) *Les Clubs de Performance :*

Au niveau Territorial, il s'agit de nos **clubs formateurs**, qui jouent un rôle capital pour les premiers pas vers la performance. S'appuyant sur des Ecoles de Sport et Ecoles de Compétition dynamiques, ils doivent créer notre vivier de jeunes sportifs qui alimenteront par la suite les DRE et Pôles Espoirs de niveau National.

Pour cette première « campagne PPR » nous proposons **16 clubs**. Mais nous espérons, après en avoir challengé quelques-uns, augmenter significativement leur nombre. **C'est un des objectifs majeurs de notre projet PPR, permettant ainsi de valoriser nos clubs les plus solides au niveau accès à la performance.**

d) *Cartographie des Clubs de Performance du Programme Accession territoriale :*



e) Répartition géographique de nos propositions de labellisation de structures et Clubs de Performance pour la rentrée 2023 et comparatif saison 2021-2022, saison 2022-2023, saison 2023-2024 avec la saison 2024-2025 (Tableaux tenant compte des MODIFICATIONS / FERMETURES ET OUVERTURES) :

	PROPOSITION DIRECTION TECHNIQUE 2023					
	Programme Excellence PO/PF	Programme Accession National			Programme Accession Territorial	
		PE	DRE	CDPERF	DRE	CDPERF
Auvergne Rhône Alpes					1	1
Bourgogne Franche Comté					1	
Bretagne	2	2		1	1	1
Centre						
Corse						1
Grand Est						1
Guadeloupe			1			
Guyane						
Hauts de France			1		3	
Île de France					1	
Martinique					1	1
Normandie		1	1		1	
Nouvelle Aquitaine	1	1	1		1	
Occitanie	1	2			1	1
Pays de La Loire	1	1		1	3	
Réunion						
Sud	1	2			1	10
TOTAUX :	6	9	4	2	15	16

RECAPITULATIF PPF FFVOILE	STRUCTURES	ANNES SPORTIVES			
		PROJET			
PROGRAMMES :		2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025
EXCELLENCE :	PÔLES France	6	5	5	5
	PÔLE OLYMPIQUE	/	1	1	1
	total :	6	6	6	6
ACCESSION NATIONALE :	PÔLES ESPOIRS	10	9	9	9
	DRE	9	4	4	4
	Club de Perf	/	1	2	2
	total :	19	14	15	15
ACCESSION TERRITORIALE :	DRE	15	15	15	15
	Club de Perf	/	13	16	18
	total :	15	28	31	33
TOTAL :		40	48	52	54

3. *Soutien des Structures et Clubs de Performance aux disciplines de Haut Niveau :*

a) La Course au Large :

Un Pôle pour la Course au Large, le Pôle France de Port La Forêt. Il forme les meilleurs skippers français destinés à performer au plus haut niveau sur les plus grands événements de course au large en solitaire, en double et en équipage, comme la Solitaire du Figaro, les grandes Transats comme la Route du Rhum, la Transat Jacques Vabre et les Tours du Monde en solitaire, le Vendée Globe, le Tour du Monde en Ultim, et les tours du monde en équipage comme l'Ocean Race.

L'alimentation de cette discipline est multiple : le support solitaire Mini 6.50, la voile habitable sur supports monotype en flotte ou en Match Racing, mais aussi et de plus en plus, la voile légère et olympique.

Il s'agit d'une discipline professionnelle, dans laquelle les projets sportifs sont souvent gérés par des écuries privées (construction et mise au point des bateaux) et qui recherche le savoir-faire et la compétence du Pôle France de la FFVoile pour assurer la préparation et l'entraînement des skippers les plus performants.

C'est aussi une discipline à très fort enjeu économique national avec le rayonnement du savoir-faire français en matière de construction de bateaux, d'organisation d'événements sportifs, de formation et d'entraînement des skippers. L'enjeu économique territorial est aussi majeur. Cette industrie permet de créer de la richesse économique et sociale localement dans les territoires où ces activités s'installent (ex : Sailing Vallée nord Morbihan et sud Finistère).

b) La Course en Baie (Inshore) :

La Voile Inshore regroupe les disciplines « Habitable » en équipage sur des supports monotypes en course en baie, en flotte ou en duel (Match Racing).

Sa structuration s'appuie sur 2 Pôles Espoirs (Bretagne et Normandie), des dynamiques de façade (Manche, Atlantique, Méditerranée), et la sélection de délégations nationales par la FFVoile sur les épreuves internationales majeures de référence Jeunes, Seniors, Féminines en Match Racing et en course en flotte, sur les supports monotypes Internationaux (J70, J80, SB20), mais aussi sur des circuits où le niveau sportif international est très élevé comme la Youth America's Cup et la Youth Foiling Gold Cup, des circuits d'accès possible vers l'America's Cup.

Ici encore, la principale alimentation se fait par la voile légère ou par les supports à disposition dans nos clubs comme l'Open 5.70 et autres supports en flotte partagée.

c) Le Funboard :

Organisé autour d'un circuit professionnel géré par la PWA. Les sportifs se préparent de manière individuelle avec le soutien des marques de matériel. Certains de ces sportifs font le choix de se rattacher aux Pôles France pour bénéficier de leur plateforme d'accompagnement à la performance.

d) Le Kiteboard :

La discipline est encore jeune, et nous devons progresser dans sa structuration et le développement de sa pratique dans nos clubs.

En dehors du Kitefoil, faisant partie maintenant de la famille olympique, l'essentiel de l'activité haut niveau de la discipline concerne le Freestyle avec le support Twin-tip. Il s'agit pour la filière Kiteboard à la fois d'un support de formation au Kitefoil olympique s'adressant aux jeunes sportifs, et d'une discipline professionnelle pour les meilleurs seniors.

Nos jeunes talents sont formés principalement dans les Pôle Espoirs et DRE dédiés à cette discipline.

e) La Wingfoil :

Il s'agit d'un nouveau support de glisse à foil, pour laquelle la FFVoile vient d'obtenir la **Délégation**. Nous sommes dans une phase d'observation du développement de la pratique et de l'organisation des premiers évènements. Actuellement la demande est forte dans nos clubs, et nous allons devoir l'accompagner par de la formation auprès de notre encadrement pour optimiser son développement.

f) Le Paravoile :

La FFVoile milite pour le retour du Paravoile dans la famille Paralympique pour Los Angeles 2028. Le Pôle historique de préparation des sportifs « handi » à l'ENVS est à reconstruire.

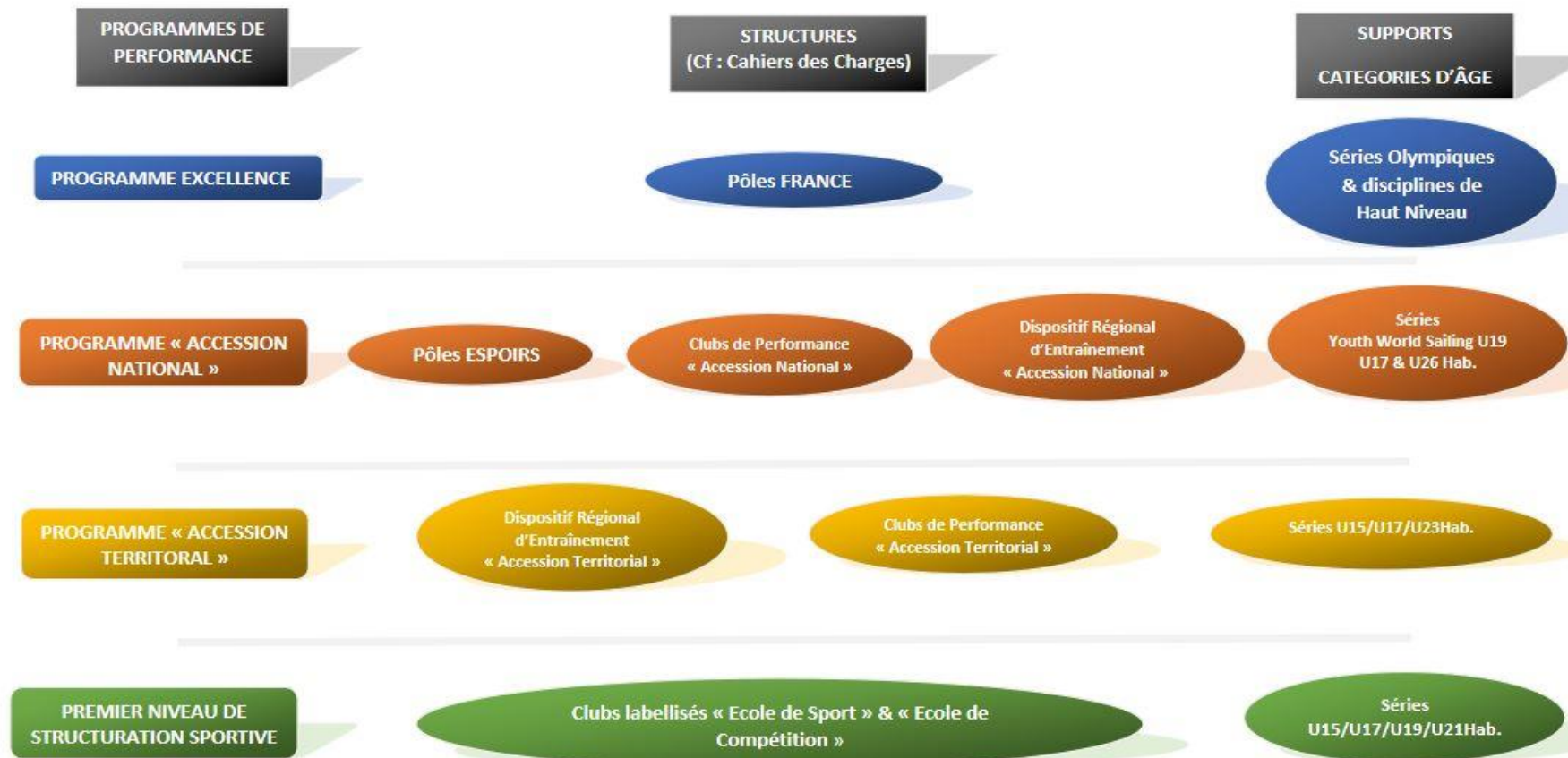
Certains clubs du territoire organisent la pratique « handi » mais aussi mixte (handi-valides). En l'absence de dynamique sportive significative, nous n'avons, pour le moment, pas proposé de structure ou club de performance « Handi » dans notre PPF.

ANNEXES

- *ANNEXE N°1 : Schéma synthétique de la formation sportive au sein de la FFVoile*
- *ANNEXE N°2 : Principes fondateurs Voile Légère PPF 2022-2025*
- *ANNEXE N°3 : Principes fondateurs Voile Habitable PPF 2022-2025*
- *ANNEXE N°4 : Cahier des charges Pôles France*
- *ANNEXE N°5 : Cahier des charges Pôles Espoirs*
- *ANNEXE N°6 : Cahier des charges DRE de niveau Accession Nationale*
- *ANNEXE N°7 : Cahier des charges Club de performance de niveau Accession Nationale*
- *ANNEXE N°8 : Cahier des charges DRE et Club de performance de niveau Accession Territoriale*

PROJET DE PERFORMANCE FEDERAL 2022-2025

SCHEMA SYNTHETIQUE DE LA FORMATION SPORTIVE AU SEIN DE LA FFVOILE



ANNEXE N°2 :

Structures PPF Disciplines Olympiques + Projet de Performance Régional							
Principes fondateurs PPF 2022-2024	Prog. Excellence Senior	Prog. Excellence Relève	Programme Accession National			Programme Accession Territoriale	
Structures	Pôle Olympique + Pôles France		Pôle Espoirs	DRE	Clubs Perf.	DRE	Clubs Perf.
Pilotage National	Direction Technique Nationale		DTN + Ligues	LIGUES			
Séries/disciplines	Olympiques		Séries YWS	Séries YWS	Séries YWS + séries U17/U15	Séries U17/U15	Séries U17/U15
Catégories d'âges	Seniors	Seniors + U23/U19	U19/U17	U19/U17/U15	U19/U17/U15	U17/15	U17/15
Sportifs SHN/Espoirs	Elite + Senior + Relève		Relève + Espoirs			Non classés	Non classés
% SHN/Espoirs	100% SHN		50% SHN + Espoirs + Disp. Détection			Espoirs ou Non classés + Disp. Détection	
Volume de nav./an ou heures	250 j/750 h.		180 j/450 h			110 j/330 h	
Nbre séance voile/sem.	7	7	4	3	4	2	2
Nbre séance PPG/Sem	7	7	3	3	3	2	2
ENCADREMENT - MISSIONS							
% tps missions encadrement sportif	100%		100% (217 j/an)	70-100%	70-100%	50-70%	50-70%
Entraînement sur site + national	100%	100%	140 j/an (70%)	70-100%	70-100%	50-70%	50-70%
Déléгат* intern. FFVoile Sen. + Jeunes	oui - EN Olymp.	oui - ENJ + choix DTN	oui - choix DTN 20 j/an (10%)	oui - choix DTN	oui - choix DTN		
Stages Nationaux seniors + jeunes	oui	oui	oui - 20 j/an (10%)	oui - possible	oui - possible		
Stages Régionaux disciplines/autres				3 à 4 stages/an	3 à 4 stages/an	2 à 3 stages/an	2 à 3 stages/an
Dispos. Régional de Détection		oui + 1 réf. structure + ETR	oui + 1 réf. structure + ETR	oui Public U15 et U17	oui Public U15 et U17	oui Public U15 et U17	oui Public U15 et U17
Formateur des Entraîneurs FFVoile	oui - UCC6	oui - UCC 4 à 6	oui - UCC 4				
SCOLARITE - AMENAGEMENT							
Universités + emplois + CIP	oui	oui					
% d'aménagement (Dist*/Présent*)	100% - Dist*	70-100% - Dist*	70% Présentiel	80% Présentiel	80% Présentiel	100 % Présentiel	100 % Présentiel
Lycées		oui	oui	oui	oui		
Collèges			oui	oui	oui	oui	oui
OBJECTIFS SPORTIFS							
JO	oui						
CM	oui	oui					
CMJ - YWS		oui	oui	oui	oui		
CF Espoirs/Epreuves Nat.			non	oui	oui	oui	oui
INSTALLATIONS SPORTIVES							
Salle de sport	oui sur place	oui sur place	oui sur place établis. scolaire CREPS	oui sur place établis. scolaire CREPS/ENVS	oui dans club salle municipale salle privé	oui établis. scolaire salle municipale salle privé	oui établis. scolaire salle municipale salle privé
MEDICAL							
Médecin référent	Médecin EQF Pôle France	Pôle France Centre Médico Sportif CREPS	Pôle France Centre Médico Sportif CREPS	Ligue Centre Médico Sportif	Ligue Centre Médico Sportif	Ligue Centre Médico Sportif	Ligue Centre Médico Sportif
SMR	100% SMR	100% SMR	100% SMR	100% SMR	100% SMR	100% SMR	100% SMR
INDICATEURS DE PERFORMANCE du PPF							
Effectifs	moyenne de 25 sportifs pour les Pôles France multiséries, 10 sportifs pour les Pôles spécialisés		au minimum 4 sportifs par séries solitaires labellisées, 6 sportifs pour les doubles (3 bateaux)				
Epreuves annuelles de référence pour évaluation des sportifs	JO, Championnats du Monde et d'Europe	Championnats du Monde et d'Europe Senior + U23/U21	Youth World Sailing, JOJ, championnats du Monde et d'Europe Jeunes U19/U17 de classes			Championnats du Monde et d'Europe Jeunes U17 de classes + Championnats de France Espoirs + rencontres internationales U15	
Nombre de sportifs intégrant une structure de niveau supérieur	moyenne de 1 à 2 sportifs/an						
Répartition des SHN	95% SHN	95% SHN	50% SHN + Espoirs	50% SHN + Espoirs	50% SHN + Espoirs		
Nombre de sportifs du cercle HP	X						
% SMR	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
% de réussite diplôme/concours		80%	90%	90%	90%		
% de passage en classe supérieure		80%	90%	90%	90%		

ANNEXE N°3 :

Structures PPF Habitable + Projet de Performance Régional						
Principes fondateurs PPF 2022-2024	Prog. Excellence Senior	Programme Accession National			Programme Accession Territoriale	
Structures	Pôles France CAL	Pôle Espoirs	DRE	Clubs Perf.	DRE	Clubs Perf.
Pilotage National	DTN	DTN + Ligues	LIGUES			
Séries/disciplines	CAL = Figaro, Class 40, IMOCA, Multi 50pieds, Multi Ultime	CAL = Mini 6.50, Figaro, Class 40, Ocean50 / INSHORE = Match Race, J70, J80, SB20 Monotypes divers				
Catégories d'âges	CAL = Seniors + U26	INSHORE = Senior + U26 (1 à 2 équipages) / CAL = Senior + U26			INSHORE = U26 + U23 (1 à 2 équipages) / CAL = Senior + U26	
Sportifs SHN/Espoirs	Elite + Senior + Relève	Senior + Relève + Espoirs			Espoirs + Non classés	
% SHN/Espoirs	100% SHN	50% SHN + Espoirs + Disp. Détection			Espoirs ou Non classés + Disp. Détection	
Volume de nav./an ou heures	250 j/750 h.	150 j/600 h			100 j/400 h	
Nbre séance voile/sem.	5	3	3	3	2	2
Nbre séance PPG/Sem	programmes individuels supervisés par un préparateur physique du réseau FFVoile					
ENCADREMENT - MISSIONS						
% tps missions encadrement sportif	100%	70-100%	70-100%	70-100%	50-70%	50-70%
Qualification	CTS ou entraîneur FFVoile	CTS ou entraîneur FFVoile	CTS ou entraîneur FFVoile	Entraîneur FFVoile	Entraîneur Régional ou FFVoile	Entraîneur Régional ou FFVoile
Déléгат* intern. FFVoile		oui - choix DTN	oui - choix DTN	oui - choix DTN		
Stages Nationaux seniors + jeunes		oui - possible	oui - possible	oui - possible	oui - possible	oui - possible
Dispos. Régional de Détection		oui	oui	oui	oui	oui
Formateur des Entraîneurs FFVoile		Public U23et U26	Public U23et U26	Public U23et U26	Public U23et U26	Public U23et U26
		oui - UCC 4	oui - UCC 4	oui - UCC 4		
SOCIO-PRO - AMENAGEMENT						
Universités + emplois	CAL = Professionnel	CAL = Professionnel, INSHORE = oui				
% d'aménagement (Dist*/Présent*)	100%	80% Présentiel	80% Présentiel	80% Présentiel	100% Présentiel	100% Présentiel
OBJECTIFS SPORTIFS - COURSE AU LARGE						
Vendée Globe	Oui	Non	Non	Non		
Ocean Race	Oui	Non	Non	Non		
Grandes Classiques de Course au Large	Oui	Oui	Oui	Oui		
Solitaire du Figaro/Mini Transat /CFCL	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
OBJECTIFS SPORTIFS - INSHORE						
CE/CM Match Racing Open / Féminin / Youth Americas Cup / Youth Foiling Gold Cup		Oui	Oui	Oui		
CE / CM Match Racing Jeunes		Oui	Oui	Oui		
CE/CM Course en Flotte (J70; SB20; J80)		Oui	Oui	Oui		
CF Jeunes Match Racing; Course en flotte (Open 570 et Flotte Co.)		Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
INSTALLATIONS SPORTIVES						
Salle de sport	installations sur structure (PF, PE), club, ou salle privée					
MEDICAL						
Médecin référent	Médecin Pôle France	Médecin Pôle Espoir ou Centre Médico Sportif ou CREPS	Médecin PE ou Ligue ou Centre Médico Sportif ou CREPS	Médecin PE ou Ligue ou Centre Médico Sportif ou CREPS	Médecin du Sport	Médecin du Sport
SMR	100% SMR	100% SMR	100% SMR	100% SMR	100% SMR	100% SMR
INDICATEURS DE PERFORMANCE du PPF						
Effectifs	moyenne de 4 sportifs par série (solitaire) ou 3 équipages pour la course en flotte ou le Match Racing					
Nombre de sportifs intégrant une structure de niveau supérieur	moyenne de 1 à 2 sportifs/an					
Répartition des SHN	75% SHN	50% SHN + Espoirs	50% SHN + Espoirs	50% SHN + Espoirs		
% SMR	100%	100%	100%	100%	100%	100%
% de réussite diplôme/concours	90% si étudiant	90% si étudiant	90% si étudiant	90% si étudiant	90% si étudiant	90% si étudiant
% de passage en classe supérieure	90% si étudiant	90% si étudiant	90% si étudiant	90% si étudiant	90% si étudiant	90% si étudiant

ANNEXE N°4 :

PROGRAMME D'EXCELLENCE SENIOR ET RELEVE			
Pôle Olympique et Pôles France			
1	OBJECTIF DE FORMATION DE LA STRUCTURE	<p>PF VO : Plateforme ressource d'accompagnement des Equipes de France et Equipes de France Jeunes. Objectif pour les EDF intégrer le Cercle Haute Performance, pour les EDFJ intégrer l'EDF.</p> <p>Formations Compétences Transversales : (Inshore, Course au Large, engins volant / Foils, autres pratiques de haut niveau, Professionnalisation.) Reconversion SHN.</p> <p>PF HN : Préparation des grands Objectifs de la Voile Internationale : Vendée Globe, Ocean Race, Route du Rhum, Tour du Monde Ultim, GKA en Kiteboard; PWA en FunBoard et CE et CM des disciplines du HNNO</p> <p>Formation compétences transversales : Professionnalisation.</p> <p>Reconversion des SHN</p>	
2	PUBLIC CONCERNE	CAT. AGE, SEXE, PROFIL, NIVEAU Sportifs en Séries Olympiques U23 et O23, EDF et EDFJ, groupes cibles en collectifs nationaux. Sportifs HN en EDF / EDFJ / forts potentiels	
3	SPORTIFS	ENTREE Entrées sur Recrutement National, Sportifs faisant partie des collectifs nationaux, statut "Relève" sur les listes HN.	
4	ENCADREMENT	SPORTIF	1 CTS Coordonnateur, CTS ou cadres privés Entraîneurs Nationaux Jeunes, Entraîneurs Nationaux en contrat PO rattachés. Préparateur(s) physique(s) en contrat privé. Carte professionnelle requise. Entraînements sur site + stages nationaux + encadrement d'épreuves nationales et internationales + détection
		MEDICAL	Plateforme médicale avec un médecin référent ou CREPS ou Centre Médico-sportif support.
		MENTAL	1 préparateur mental pour travail individuel, par équipage, ou collectif
		SOCIO-PRO	1 cadre référent en liaison avec les Etablissements d'Enseignement supérieurs, les conseillers Haute Perf du CREPS de proximité
		SPECIALISTES PERFORMANCE	Personnes ressources dans les domaines météo, vitesse de l'engin, règlement, communication, recherche de partenaires.
5	VOLUME HORAIRE	Programme national de stage d'Entraînement et de préparation aux épreuves internationales (250j / an avec les compétitions, rapprochement des EDFJ auprès des EDF, notamment sur la base olympique de Marseille, camp d'entraînement avec les étrangers), + entraînements individuels sur site en dehors du programme national.	
6	INSTALLATIONS EQUIPEMENTS	Plan d'eau adapté, bâtiment propre adapté à la voile olympique de haut niveau (dont salle de musculation, atelier, salle de tests matériel, plancher de voilerie,...), matériel entraîneur (bateaux à moteur, remorques et véhicules collectifs, matériel pédagogique -vidéo, data,...)	
7	HEBERGEMENT	Individuel, ou Internat ou CREPS pour les lycéens + familles d'accueil.	
8	ENSEIGNEMENT SCOLAIRE UNIVERSITAIRE	Lien avec les Etablissements d'Enseignement Supérieur à proximité ou plus éloignés recensés au niveau national	
9	CONVENTIONS AVEC ETABLISSEMENTS FORMATEURS	Conventions avec les Etablissements d'Enseignement Supérieurs si besoin.	
10	SURVEILLANCE MEDICALE	SMR organisée par le médecin référent et son réseau local, offre de soins paramédicaux sur site (permanences médecin, kiné, ostéopathe, nutritionniste,...)	
11	FORMATION CITOYENNE ET SPORTIVE LUTTE ANTIDOPAGE	Sous la responsabilité du Médecin Référent.	
12	BUDGET COUT PAR SPORTIF	Inscription Nationale en Pôle France (250€) + coût forfait éventuel	
13	STRUCTURE JURIDIQUE SOUTIEN (PERSONNALITE MORALE)	Association Pôle France dont le Président est nommé par le Président de la Fédération pour l'Olympiade.	
INDICATEURS DE PERFORMANCE			
EFFECTIFS	moyenne de 25 sportifs pour les Pôles France multiséries, 10 sportifs pour les Pôles spécialisés		
EPREUVES ANNUELLES DE REFERENCE POUR EVALUATION DES SPORTIFS	JO, Championnats du Monde et d'Europe Senior + U23/U21		
NOMBRE DE SPORTIFS INTEGRANT UNE STRUCTURE DE NIVEAU SUPERIEUR	moyenne de 1 à 2 sportifs/an		
REPARTITIONS DES SHN	95% SHN		
NOMBRES DE SPORTIFS DU CERCLE HP	X		
% SMR	100%		
% DE REUSSITE DIPLOMES/CONCOURS	80%		
% PASSAGE EN CLASSE SUPERIEURE	80%		

ANNEXE N°5

PROGRAMME D'ACCESSION NATIONAL		
Pôle Espoirs		
1	OBJECTIF DE FORMATION DE LA STRUCTURE	Alimentation du programme d'Excellence (Pôles France) en Voile Olympique et de Haut Niveau. Participation aux épreuves Nationales et Internationales Juniors et même Senior, + JOJ. Réaliser des performances permettant d'accéder aux Listes "Relèves", intégrer les Pôles France Olympique ou Pôle France Course au Large ou la voile Professionnelle. Transversalité des pratiques (Inshore, Course au Large, engins volant, autres pratiques de haut niveau,...) Permanence de détection territoriale et référencement des sportifs à potentiel
2	PUBLIC CONCERNE	CAT. AGE, SEXE, PROFIL, NIVEAU Sportifs en séries d'accès à la Voile Olympique (Séries "Youth World Sailing") - U19 & U17 Inshore et Course au Large : Série d'accès inshore Course en flotte et Match Racing (U26) et Sélection Régionale et Nationale jeune en Course au large (18-25 ans)
3	SPORTIFS	Entrée sur Recrutement National, groupes d'entraînement par support entre 4-8 solitaires, ou 3-5 doubles - Inshore et Course au Large recrutement régional
4	ENCADREMENT	SPORTIF Coodonnateur et Entraîneurs : CTS ou Cadres privés sous autorité fonctionnelle DTN. Qualification : BEES ou BPEJEPS ou Entraîneur Fédéral, carte professionnelle requise. Permanence d'Entraînement + stages nationaux + encadrement d'épreuves nationales et internationales + détection nationale et régionale
		MEDICAL 1 médecin référent + utilisation plateforme Pôle France ou CREPS à proximité, ou Centre Médico-sportif
		MENTAL 1 préparateur mental pour travail individuel, par équipage, ou collectif
		SOCIO-PRO 1 cadre référent en liaison avec l'Etablissement Scolaire support de la Section d'Excellence Sportive ou le CREPS.
		SPECIALISTES PERFORMANCE Possibilité d'utiliser la plateforme ressources humaines Pôle France si à proximité (mutualisation)
5	VOLUME HORAIRE	PE VL : Permanence d'entraînement : 20h/semaine comprenant 4 navigations, 3 préparations physique, briefing/débriefing sur 34 semaines / saison sportive, plus stages nationaux d'entraînement et de préparation aux épreuves, plus compétitions nationales et internationales (180j/an) PE INSHORE / CAL : 150 jours annualisés
6	INSTALLATIONS EQUIPEMENTS	Plan d'eau adapté, Structure Ligue ou Club, installations sportives communales ou scolaires pour la préparation physique, matériel entraîneur (bateaux à moteur, remorques et véhicules collectifs, matériel pédagogique - vidéo,...). Mutualisation avec Pôle France ou CREPS si à proximité.
7	HEBERGEMENT	Individuel, Internat de l'Etablissement scolaire support de la SES pour les lycéens, Hébergement CREPS, familles d'accueil.
8	ENSEIGNEMENT SCOLAIRE UNIVERSITAIRE	Appui sur un établissement scolaire (Lycée - Section d'Excellence Sportive) ou un CREPS pour l'aménagement du temps scolaire, mutualisation de la préparation physique. Lien avec les Etablissements d'Enseignement Supérieur pour les sportifs "Post-Bac".
9	CONVENTIONS AVEC ETABLISSEMENTS FORMATEURS	Convention avec l'établissement scolaire support de la Section d'Excellence Sportive ou le CREPS, ou les Etablissements d'Enseignement Supérieur
10	SURVEILLANCE MEDICALE	1 médecin référent pour organiser la SMR, et mettre en place un réseau à la disposition des sportifs (kiné, cardiologue, psychologue, ostéopathe, nutritionniste, ...). Permanence médecin et kiné.
11	FORMATION CITOYENNE ET SPORTIVE LUTTE ANTIDOPAGE	Sous la responsabilité du Médecin Référent.
12	BUDGET COUT PAR SPORTIF	Coût Internat + frais techniques liés à l'encadrement sportif (Coût régionalisé)
13	STRUCTURE JURIDIQUE SOUTIEN (PERSONNALITE MORALE)	Ligue ou Association Pôle France si rattachement à un Pôle France
		En fonction de la situation géographique, possibilité de rattachement à une structure CREPS pour l'aménagement et soutien scolaire, l'hébergement, le suivi médical et la préparation physique avec mutualisation des installations et de l'encadrement.
INDICATEURS DE PERFORMANCE		
	EFFECTIFS	au minimum 4 sportifs par séries solitaires labellisées, 6 sportifs pour les doubles (3 bateaux)
	EPREUVES ANNUELLES DE REFERENCE POUR EVALUATION DES SPORTIFS	Youth World Sailing, JOJ, championnats du Monde et d'Europe Jeunes U19/U17 de classes
	NOMBRE DE SPORTIFS INTEGRANT UNE STRUCTURE DE NIVEAU SUPERIEUR	moyenne de 1 à 2 sportifs/an
	REPARTITIONS DES SHN	50% SHN + Espoirs
	% SMR	100%
	% DE REUSSITE DIPLOMES/CONCOURS	90%
	% PASSAGE EN CLASSE SUPERIEURE	90%

ANNEXE N°6 :

PROGRAMME D'ACCESSION NATIONAL DRE (Dispositif Régional d'Entraînement)			
1	OBJECTIF DE FORMATION DE LA STRUCTURE		Alimentation des Pôles Espoirs ou Pôles France, en Voile Olympique et de Haut Niveau. Participation aux Epreuves Régionales, Nationales et Internationales. Réaliser des performances permettant d'accéder aux Listes "Espoir" et "Relèves". Intégrer les Collectifs Nationaux. Permanence de détection territoriale et référencement des sportifs à potentiel
2	PUBLIC CONCERNE	CAT. AGE, SEXE, PROFIL, NIVEAU	Sportifs en séries d'accès à la Voile Olympique (Séries "Youth World Sailing") - U19 & U17 +séries U17, en provenance au minimum de 3 clubs Inshore et Course au Large : Série d'accès inshore Course en flotte et Match Racing (U26) et Sélection régionale et Nationale jeune en Course au large (18-25 ans)
3	SPORTIFS		Recrutement Régional, groupes par support entre 4-10 solitaires, ou 3-5 doubles Recrutement régional Inshore et Course au Large / Fonction du nombre de sporti.fs.ves à potentiels
4	ENCADREMENT	SPORTIF	Cadres privés, entraîneurs de club ou de Ligue (BEES ou BPEJES ou Entraîneur Fédéral appartenant à l'ETR) - carte professionnelle requise. Entraînements sur site + stages nationaux, encadrements d'épreuves régionales, nationales et internationales + détection régionale
		MEDICAL	1 médecin référent, possibilité de s'appuyer sur plateforme médicale proche (centre médico-sportif, CREPS, Pôle France)
		MENTAL	Référent structure en liaison avec l'établissement scolaire support en cas de SSS + 1 référent dans l'Etablissement Scolaire
		SOCIO-PRO	1 cadre référent en liaison avec l'Etablissement Scolaire support de la Section d'Excellence Sportive ou le CREPS.
		SPECIALISTES PERFORMANCE	Possibilité d'utiliser la plateforme ressources humaines Pôle France ou Pôle Espoir si à proximité (mutualisation)
5	VOLUME HORAIRE		3 entraînements Voile + 1 à 3 préparations physiques / semaine + stages et compétitions pendant les vacances scolaires (150j/an) INSHORE / CAL : 120 jours annualisés
6	INSTALLATIONS EQUIPEMENTS		Plan d'eau adapté, Structure Ligue ou Club, installations sportives communales ou scolaires pour la préparation physique, matériel entraîneur (bateau à moteur, remorques et véhicules collectifs, matériel pédagogique - vidéo,...). Mutualisation avec Pôle France Espoir ou CREPS si à proximité.
7	HEBERGEMENT		Individuel, Internat en cas de Section Sportive Scolaire ou Section d'Excellence Sportive pour les Lycéens
8	ENSEIGNEMENT SCOLAIRE UNIVERSITAIRE		possibilité d'appui sur un établissement scolaire (Section Sportive) pour aménagement du temps scolaire, mutualisation de la préparation physique
9	CONVENTIONS AVEC ETABLISSEMENTS FORMATEURS		convention avec un établissement scolaire en cas de Section Sportive Scolaire
10	SURVEILLANCE MEDICALE		1 médecin référent pour organiser la SMR, et mettre en place un réseau à la disposition des sportifs (kiné, cardiologue, psychologue, ostéopathe, nutritionniste, ...)
11	FORMATION CITOYENNE ET SPORTIVE LUTTE ANTIDOPAGE		Sous la responsabilité du Médecin Référent.
12	BUDGET COUT PAR SPORTIF		Coût Internat + frais techniques liés à l'encadrement sportif (Coût régionalisé)
13	STRUCTURE JURIDIQUE SOUTIEN (PERSONNALITE MORALE)		Ligue de Voile ou Club support
			Rmq : En fonction de la situation géographique, possibilité de rattachement à une structure CREPS pour l'aménagement et soutien scolaire, l'hébergement, le suivi médical et la préparation physique avec mutualisation des installations et de l'encadrement.
INDICATEURS DE PERFORMANCE			
	EFFECTIFS		au minimum 4 sportifs par séries solitaires labellisées, 6 sportifs pour les doubles (3 bateaux)
	EPREUVES ANNUELLES DE REFERENCE POUR EVALUATION DES SPORTIFS		Youth World Sailing, JOJ, championnats du Monde et d'Europe Jeunes U19/U17 de classes
	NOMBRE DE SPORTIFS INTEGRANT UNE STRUCTURE DE NIVEAU SUPERIEUR		moyenne de 1 à 2 sportifs/an
	REPARTITIONS DES SHN		50% SHN + Espoirs
	% SMR		100%
	% DE REUSSITE DIPLOMES/CONCOURS		90%
	% PASSAGE EN CLASSE SUPERIEURE		90%

ANNEXE N°7 :

PROGRAMME D'ACCESSION NATIONAL		
Club de Performance		
1	OBJECTIF DE FORMATION DE LA STRUCTURE	Alimentation des Pôles Espoirs ou Pôles France, en Voile Olympique et de Haut Niveau. Participation aux Epreuves Régionales, Nationales et Internationales. Réaliser des performances permettant d'accéder aux Listes "Espoir" et "Relèves". Intégrer les Collectifs Nationaux. Permanence de détection territoriale et référencement des sportifs à potentiel
2	PUBLIC CONCERNE	CAT. AGE, SEXE, PROFIL, NIVEAU Sportifs en séries d'accès à la Voile Olympique (Séries "Youth World Sailing") - U19 & U17 +séries U15/U17 Inshore et Course au Large : Série d'accès inshore Course en flotte et Match Racing (U26) et Sélection régionale et Nationale jeune en Course au large (18-25 ans)
3	SPORTIFS	Recrutement Local, groupes par support entre 4-10 solitaires, ou 3-5 doubles Inshore : Recrutement régional ou Local de sportifs à potentiel dans les séries Match Racing, Flotte partagée, Open 570, J80, J70, circuit Tour Voile. Course au Large : Détection et accompagnement des sportifs.ves à potentiel
4	ENCADREMENT	SPORTIF Entraîneurs de club (BEES ou BPEJEPS ou Entraîneur Fédéral) - carte professionnelle requise. Entraînements sur site + stages régionaux et nationaux, encadrements d'épreuves régionales, nationales, voire internationales + détection régionale MEDICAL 1 médecin référent, possibilité de s'appuyer sur une plateforme médicale proche (centre médico-sportif, CREPS) MENTAL 1 préparateur mental en fonction du réseau local SOCIO-PRO Référént structure en liaison avec l'établissement scolaire support en cas de SSS + 1 référent dans l'Etablissement Scolaire
5	VOLUME HORAIRE	3 à 4 entraînements Voile + 1 à 3 préparations physiques / semaine + stages et compétitions pendant les vacances scolaires (150j/an) INSHORE / CAL : 120 jours annualisés
6	INSTALLATIONS EQUIPEMENTS	Plan d'eau adapté, Structure Club, installations sportives propres (salle de musculation) ou communales ou scolaires pour la préparation physique, matériel entraîneur (bateau à moteur, remorques et véhicules collectifs, matériel pédagogique - vidéo,...)
7	HEBERGEMENT	Individuel ou Internat en cas de Section Sportive Scolaire ou Section d'Excellence Sportive pour des Lycéens éloignés.
8	ENSEIGNEMENT SCOLAIRE UNIVERSITAIRE	Possibilité d'appui sur un établissement scolaire (Section Sportive) pour aménagement du temps scolaire, mutualisation de la préparation physique
9	CONVENTIONS AVEC ETABLISSEMENTS FORMATEURS	Convention avec un établissement scolaire en cas de Section Sportive Scolaire
10	SURVEILLANCE MEDICALE	1 médecin référent pour organiser la SMR, et mettre en place un réseau à la disposition des sportifs (kiné, cardiologue, psychologue, ostéopathe, nutritionniste, ...)
11	FORMATION CITOYENNE ET SPORTIVE LUTTE ANTIDOPAGE	Sous la responsabilité du Médecin Référent.
12	BUDGET COUT PAR SPORTIF	Frais d'inscription au Club
13	STRUCTURE JURIDIQUE SOUTIEN (PERSONNALITE MORALE)	Club
INDICATEURS DE PERFORMANCE		
EFFECTIFS		au minimum 4 sportifs par séries solitaires labellisées, 6 sportifs pour les doubles (3 bateaux)
EPREUVES ANNUELLES DE REFERENCE POUR EVALUATION DES SPORTIFS		Youth World Sailing, JOJ, championnats du Monde et d'Europe Jeunes U19/U17 de classes
NOMBRE DE SPORTIFS INTEGRANT UNE STRUCTURE DE NIVEAU SUPERIEUR		moyenne de 1 à 2 sportifs/an
REPARTITIONS DES SHN		50% SHN + Espoirs
% SMR		100%
% DE REUSSITE DIPLOMES/CONCOURS		90%
% PASSAGE EN CLASSE SUPERIEURE		90%

ANNEXE N°8 :

PROGRAMME D'ACCESSION TERRITORIAL		
DRE (Dispositif Régional d'Entraînement) et Club de Performance		
1	OBJECTIF DE FORMATION DE LA STRUCTURE	Alimentation du Programme d'Accession National. Participation aux Epreuves Régionales et Nationales. Réaliser des performances permettant d'accéder aux Listes "Espoir" et "Relèves". Intégrer les Collectifs Nationaux. Permanence de détection territoriale et référencement des sportifs à potentiel
2	PUBLIC CONCERNE	CAT. AGE, SEXE, PROFIL, NIVEAU Sportifs en séries FFVoile U17-U15, en provenance au minimum de 3 clubs pour les DRE Inshore et Course au Large : Série d'accès inshore Course en flotte et Match Racing (U26) et Sélection régionale et Nationale jeune en Course au large (18-25 ans)
3	SPORTIFS	Recrutement Régional ou Local, groupes par support entre 4-10 solitaires, ou 3-5 doubles Inshore : Recrutement régional ou Local de sportifs à potentiel dans les séries Match Racing, Flotte partagée, Open 570, J80, circuit Tour Voile.
4	ENCADREMENT	SPORTIF Entraîneurs de club (BEES ou BPEJEPS ou Entraîneur Fédéral) - carte professionnelle requise. Entraînements sur site + stages régionaux, encadrements d'épreuves régionales et nationales + détection régionale pour les DRE.
		MEDICAL 1 médecin référent (médecin de Ligue), possibilité de s'appuyer sur une plateforme médicale proche (centre médico-sportif, CREPS)
		SOCIO-PRO Référent structure en liaison avec l'établissement scolaire support en cas de SSS + 1 référent dans l'Etablissement Scolaire
5	VOLUME HORAIRE	2 entraînements Voile + 1 à 2 préparations physiques / semaine + stages et compétitions pendant les vacances scolaires (110j/an) INSHORE / CAL : 100 jours annualisés
6	INSTALLATIONS EQUIPEMENTS	Plan d'eau adapté, Structure Ligue ou Club, installations sportives propres ou communales ou scolaires pour la préparation physique, matériel entraîneur (bateau à moteur, remorques et véhicules collectifs, matériel pédagogique - vidéo,...)
7	HEBERGEMENT	Individuel
8	ENSEIGNEMENT SCOLAIRE UNIVERSITAIRE	Possibilité d'appui sur un établissement scolaire (Section Sportive) pour aménagement du temps scolaire, mutualisation de la préparation physique
9	CONVENTIONS AVEC ETABLISSEMENTS FORMATEURS	Convention avec un établissement scolaire en cas de Section Sportive Scolaire
10	SURVEILLANCE MEDICALE	1 médecin référent pour organiser la SMR, et mettre en place un réseau à la disposition des sportifs (kiné, cardiologue, psychologue, ostéopathe, nutritionniste, ...)
11	FORMATION CITOYENNE ET SPORTIVE LUTTE ANTIDOPAGE	Sous la responsabilité du Médecin Référent.
12	BUDGET COUT PAR SPORTIF	Frais techniques liés à l'encadrement sportif (Coût régionalisé) ou inscription Club
13	STRUCTURE JURIDIQUE SOUTIEN (PERSONNALITE MORALE)	Ligue de Voile ou Club support ou Club
INDICATEURS DE PERFORMANCE		
EFFECTIFS		au minimum 4 sportifs par séries solitaires labellisées, 6 sportifs pour les doubles (3 bateaux)
EPREUVES ANNUELLES DE REFERENCE POUR EVALUATION DES SPORTIFS		Championnats du Monde et d'Europe Jeunes U17 de classes + Championnats de France Espoirs + rencontres internationales U15
NOMBRE DE SPORTIFS INTEGRANT UNE STRUCTURE DE NIVEAU SUPERIEUR		moyenne de 1 à 2 sportifs/an
% SMR		100%

VIII. *Le dispositif de Détection*

Il a pour objectif de fonctionner à double sens. **De la fédération vers les entraîneurs** (premiers maillons du dispositif), avec l'élaboration nationale d'outils dédiés et la création d'un lien direct entre le HN et les premiers niveaux de compétition (montrer comment le rêve du HN peut être accessible, faire se rencontrer les acteurs). Parallèlement, en s'appuyant sur le maillage territorial, le dispositif fonctionne **depuis les entraîneurs de clubs jusqu'aux référents HN et détection de la fédération** grâce aux référents territoriaux de la détection (RTD) pour faire remonter les informations (coureurs « potentiels clubs », « potentiels régionaux », fiches de suivi des sportifs) en s'appuyant notamment sur **l'outil informatisé SIS (Suivi Individuel du Sportif)**.

Le SIS est alimenté par les données des coureurs, des structures inscrites dans le PPF et par les fiches de suivi des sportifs. Ces dernières, qui sont un outil d'évaluation des qualités individuelles des coureurs évoluent à partir de 2022 pour proposer en complément une évaluation des fondamentaux spécifiques à la performance en voile. Cet outil sera au service des entraîneurs et des coureurs, il permettra l'auto-évaluation des coureurs (vers la responsabilisation et l'autonomie dans le projet sportif) et sera un élément supplémentaire d'échanges entre le coureur et l'entraîneur.

A. *Un rayonnement national sur les territoires :*

- Définition des attendus du HN par série.
- Des outils (SIS, fiche suivi, classements des clubs) en évolution (data, fond et forme) au service des entraîneurs de tous niveaux et des référents territoriaux de la détection et des PPR.
- Des athlètes et entraîneurs HN qui participent aux grands rendez-vous nationaux minimes et espoirs pour faire rêver les jeunes générations.
- La création du forum national des entraîneurs de club U15 (rdv annuel) va permettre de valoriser les premiers niveaux d'entraîneurs dans le cadre de la détection et créer un lien vers le HN pour ce public.

B. *Un maillage territorial vers le national, le réseau :*


- Un réseau d'entraîneurs de clubs formés, par les référents territoriaux de la détection (RTD), à l'utilisation des fiches de suivi.
- 19 RTD qui travaillent avec les référents des PPR et les structures d'accession du territoire pour identifier les potentiels régionaux.
- Des référents de séries nationales en U19 et U15 qui coordonnent les séries et identifient les potentiels nationaux.

C. *Un maillage territorial vers le national, les actions :*

- Les formations des entraîneurs de clubs par les RTD sur l'utilisation de l'outil fiche de suivi.
- Des actions de détection U15 - U17 (stages et suivis épreuves) organisés par les RTD dans le cadre des PPR.
- Des stages nationaux de série sur lesquels sont menés des actions de détection par les référents de séries U15 et U19.
- 3 stages nationaux, dédiés à la formation et l'évaluation des coureurs proposés par les RTD. Ces stages sont axés sur la transversalité des pratiques : les coureurs sélectionnés (tous supports) naviguent sur des supports autres que ceux qu'ils pratiquent habituellement.
 - U15 (13 ans) – objectif principal : orientation filières post U15.
 - 100% féminin (14-16 ans) – objectifs principaux : combativité et prise en compte des spécificités du corps féminin dans l'entraînement.
 - U17 (14-16 ans) – objectif principal : gestion du double projet.

D. *Un outil informatisé qui évolue – le SIS :*

- L'outil du Suivi Individualisé du Sportif (SIS) qui permet le suivi de l'ensemble des coureurs du territoire national et l'identification des potentiels nationaux, régionaux et de clubs. Il contient les données qui alimentent le PSQS et les fiches de suivi des coureurs.



SUIVI INDIVIDUEL DU SPORTIF

Critères de recherche Année de référence 2022

Collectif non filtré | Pôle non filtré | Liste HN non filtrée | Groupe non filtré

Filtrage par sexe par âge 42 | Max

Rechercher un sportif | Prénom & Nom du sportif | N° de licence

Rechercher par localisation ou par pratique

Ligue FFV | CLUB DE LA FEDERATION DE VOILE | Secteur non filtré | Série non filtrée

Recherche de sportifs par numéros de licence dans un texte libre

Résultats de la recherche

+ de critères

Filtres appliqués : Ligue : Ligue FFV | Club : CLUB DE LA FEDERATION DE VOILE | Age min : 42

ADMINISTRATIF | SOCIOPRO | RÉSULTATS SPORTIFS | PRÉPA PHYSIQUE | DÉTECTION | MEDICAL

Potentiel FFVoile | Période de recherche : Infini

Actions sur la sélection : Groupes | Sportif | Collectifs | Centres | Détection | Prépa phys nb éléments : 4

NO LICENCE	SEXE	NOM	PRENOM	AGE	CLUB	SECTEUR	SERIE	Nb	DernièreEval	Phy	Smo	Men	Att	Aso	Comm
<input type="checkbox"/> 0009617T		DUFURNIER	ERIC	42	FFVOILE (Ligue FFV)			2	07/10/2020	1,83	2,5	1	3,13	4	
<input type="checkbox"/> 0716313K		CRESENT	BENOIT	46	FFVOILE (Ligue FFV)			1	06/07/2021	1					
<input type="checkbox"/> 0720182Q		BILLON	LOIC	50	FFVOILE (Ligue FFV)			3	13/04/2022	2	2,2	3,42	2,53	2,44	
<input type="checkbox"/> 0727408S		MEYER	BAPTISTE	48	FFVOILE (Ligue FFV)			7	04/10/2019	2,59	2,83	2,17	2,82	2,23	

La fiche de suivi des coureurs (ex repérage) permet l'évaluation de leurs qualités individuelles. Un travail sur le fond et la forme de l'outil est en cours en 2022 pour permettre d'intégrer l'évaluation des fondamentaux spécifiques de la performance en voile.

IX. Actions transversales de haut niveau

Ce programme se concrétise par la réalisation d'actions spécifiques regroupant des jeunes filles et garçons à potentiel, particulièrement des moins de 25 ans des disciplines olympiques et des disciplines de haut niveau, plus particulièrement en Course en baie.

Elle mixe un travail d'identification des potentiels pour préparer les futurs professionnels à être des managers de projets, des chefs d'équipe ou des navigant à renommée internationale.

On va suivre particulièrement des projets comme la Youth America's Cup en 69F ou comme nous avons pu le voir sur la dernière olympiade, le Team France Jeune, support de la Coupe avec Franck Cammas, lancement d'une nouvelle génération de navigant en Course en Baie ou en Course au Large.

Informations du sportif évalue

Numéro de licence :
ou Prénom Nom
Support pratiqué dans l'année :
Taille : Poids : ParaVoile :

Informations de l'évaluation

Evaluateur :
Réfèrent territorial :
Date de l'évaluation :
Type d'évaluation :
Discipline évaluée :
MER : Plate Agitée Forte
VENT : -8 nds 8-12 nds 13-18 nds 19 nds +

Evaluation

Impressions générales dominantes

Dynamique Curieux Investi Adaptable Habile

Physique

Résistance à la fatigue

Force

Vitesse

Sensimoteur

Identifier en tant que potentiel

« Coureur qui s'est particulièrement distingué au regard de la fiche de repérage et que vous estimez capable de progresser suffisamment pour performer à l'international à moyen terme »

X. Les disciplines de Haut Niveau (organisation de la discipline, programmes Excellence et Accession, dispositif de détection, grands évènements et délégations nationales)

A. *L'Inshore et la Course au Large*

Les évolutions technologiques dans notre sport, passage des supports archimédiens aux supports volants (à foils), renforcent l'importance des disciplines du Haut Niveau dans la construction du Projet de Performance Fédéral.

En effet, nous n'en sommes qu'au début de ces évolutions et il est capital pour la Voile française de pouvoir soutenir et accompagner sa diversité de Haut Niveau afin de réussir à rester performant quelles que soient les séries qui pourraient intégrer le programme olympique. L'expérience du Kitefoil, du Windsurf avec l'IQFoil qui intègre les JO de Paris, et de la Course Large qui a été très proche d'intégrer le programme olympique, en sont l'exemple.

La voile française, grâce à l'implication et à la volonté de la FFVoile, a su soutenir et développer cette diversité au profit de la performance, pour faire rayonner notre pays aux JOP ou lors des grandes manifestations internationales de la voile. C'est une grande chance et une opportunité d'être présente et active dans ces disciplines de Haut Niveau. Cela place la voile française dans une position stratégique et adaptable pour être rapidement performante, quelle que soit la discipline olympique choisie.

En conséquence, il est capital de maintenir l'engagement de la FFVoile et de ses principaux partenaires, le Ministère chargé des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques et l'Agence Nationale du Sport pour participer, à la fois, au rayonnement de la voile française sur les grandes compétitions de la voile internationale, mais aussi de permettre à la FFVoile et à ses cellules de haute performance de rester agiles dans cet environnement qui évolue rapidement au gré des évolutions technologiques.

B. *L'Inshore (Course en baie)*

1. *Rayonnement Sportif de la Voile Française – Objectifs Sportifs Internationaux majeurs Inshore*

- America's Cup,
- Sail GP – F50,
- Championnat du Monde / d'Europe de Match Racing Open / Féminin.
- **Star Sailor League, un projet sportif à la croisée du HN voile légère, Voile Olympique et Inshore – un outil de détection tout en préparant à la professionnalisation**

Le rayonnement de nos jeunes à l'International - Objectifs Sportifs Jeunes Internationaux majeurs

- **Youth Foiling Gold Cup,**
- Youth America's Cup,
- Championnat du Monde / d'Europe de Match Racing Jeune,
- Championnat du Monde / d'Europe de course en flotte – grandes classes Internationales.

2. *Inshore : une passerelle entre les différentes pratiques de la voile de Haut Niveau*

Formation et préparation de sportifs jeunes (18 - 25 ans) autour de plusieurs grands axes :

- Préparation et coaching en Match Racing et en course en flotte,
- Formation à la gestion de projet,
- Suivi individualisé pour accompagner les sportifs.

Cette formation vise à préparer l'intégration des meilleurs pour entrer dans le monde professionnel, mais aussi de maintenir une pratique de Haut Niveau pour faciliter le retour vers la voile olympique.

La discipline Inshore, le lieu de maturation et d'orientation, mais aussi un module de formation des sportifs à fort potentiel en particulier grâce à :

- La diversité des types de supports,
- La diversité de formats de compétitions,

Cela en fait une discipline pivot et transversale à de très nombreuses disciplines de la voile (Voile Légère et Course au Large).

3. *Les disciplines incontournables de l'Inshore*

Match Racing :

- Série Performance : CE/ CM féminin
- Séries Performance : CE / CM Open
- Série Accès : CE / CM Jeune

Course en flotte Haute Performance—:

- Séries Professionnelles : F50, **TF35**, GC32, **ETF26**
- Séries Performance : CM / CE SB20, J70, **SSL GOLD CUP ; Youth Foiling gold cup (69F)**
- Séries d'accès : J80 (CM/CE), Open 570 et Flotte collective habitable jeune (accès).

4. *Les dispositifs fédéraux pour détecter et accompagner la performance*

- Les dispositifs fédéraux Inshore sont régulièrement utilisés comme « viviers de coureurs » par les grands projets sportifs internationaux Français.
- Le Dispositif Relève – Objectifs internationaux jeunes (Cf. ci-dessous)
- Délégations Françaises sur les épreuves de référence : Chpt du Monde, Chpt d'Europe et objectifs jeunes internationaux majeurs.
- Programme Jeunes Talents FFVoile / SB20 avec une valence féminine / mixte – sélection détection fédérale.

5. *Structures et structuration*

Dispositifs Régionaux d'Entraînement qui fédèrent, organisent et structurent les initiatives des clubs - dispositifs d'accès, de détection, de formation des sportifs à potentiel et de structuration des projets sportifs.

Coordinations de façades ou Pôles Espoirs Inshore : structures ressources qui accompagnent (permanence) les sportifs à fort potentiel et leur projet sportif.

Les Délégations Françaises CE et CM, et Dispositif Relève : équipages / groupes d'équipages qui représentent la France sur les épreuves internationales de référence.

C. *La Course au Large*

1. *Rayonnement Sportif de la Voile Française :*

- Vendée Globe (tous les 4 ans), Route du rhum
- Ocean Race (2022/2023),
- Tour du Monde Ultim en solitaire (2023).

2. *Un parcours vers l'excellence simple, performant et clairement identifié :*

A/ Recrutement des jeunes :

Des filières de détection nationale pourvoyeuses de talents, dont les performances sont reconnues et qui s'appuient sur des partenaires solides et investis dans la transmission :

- Skippers « MACIF » (2 skippers),
- Skipper « Bretagne – Crédit Mutuel » – 3 skippers (Performance, Espoirs, Océane-féminine),
- Skipper « Océane – Bretagne – Crédit mutuel » s'inscrit dans une forte volonté de féminiser la Course au Large Française.

Ces filières d'excellence nationale sont inspirantes pour les différents territoires, et contribuent au développement de sélections régionales : Skipper Normandie, Skipper Vendée..., qui permettent à de jeunes skippers (homme ou femme) de se lancer dans la Course au Large de Haut Niveau, de façon encadrée.

B/ Accompagnement de la carrière des marins sur les circuits de prédilection : Voile Légère / Inshore puis Figaro Bénéteau 3, puis IMOCA vers le Vendée Globe et l'Ocean Race (Ex Volvo Ocean Race) ou les Ultim.

Développement de parcours intermédiaires :

- **Circuit Class 40,**
- **Circuit Ocean Fifty.**

3. *Environnement de la très haute performance :*

Evolution professionnelle pour des sportifs de Haut Niveau Voile « à la tête bien faite »

La Sailing Valley : entre Lorient et Port La Forêt (Morbihan et Finistère), le plus grand hub de R&D dans le domaine de la très haute technologie en voile : construction de la haute performance, calcul /architecture, outils d'accompagnement de la performance des bateaux, des systèmes de navigation, météorologie, routage maritime, sécurité en mer...

4. *Rayonnement Economique International de la Voile Française :*

- Une économie dynamique en pleine croissance
- Un fleuron français envié par de nombreux pays,
- Générateur d'emplois et de richesses pour les territoires,

Mais aussi :

- Un formidable débouché professionnel pour des sportifs de Haut Niveau Voile,

- Une richesse inestimable pour accompagner tous les défis voile à venir, que ce soit pour les JOP, l’America’s Cup, le Vendée Globe, l’Ocean Race...

5. Structures et Structuration

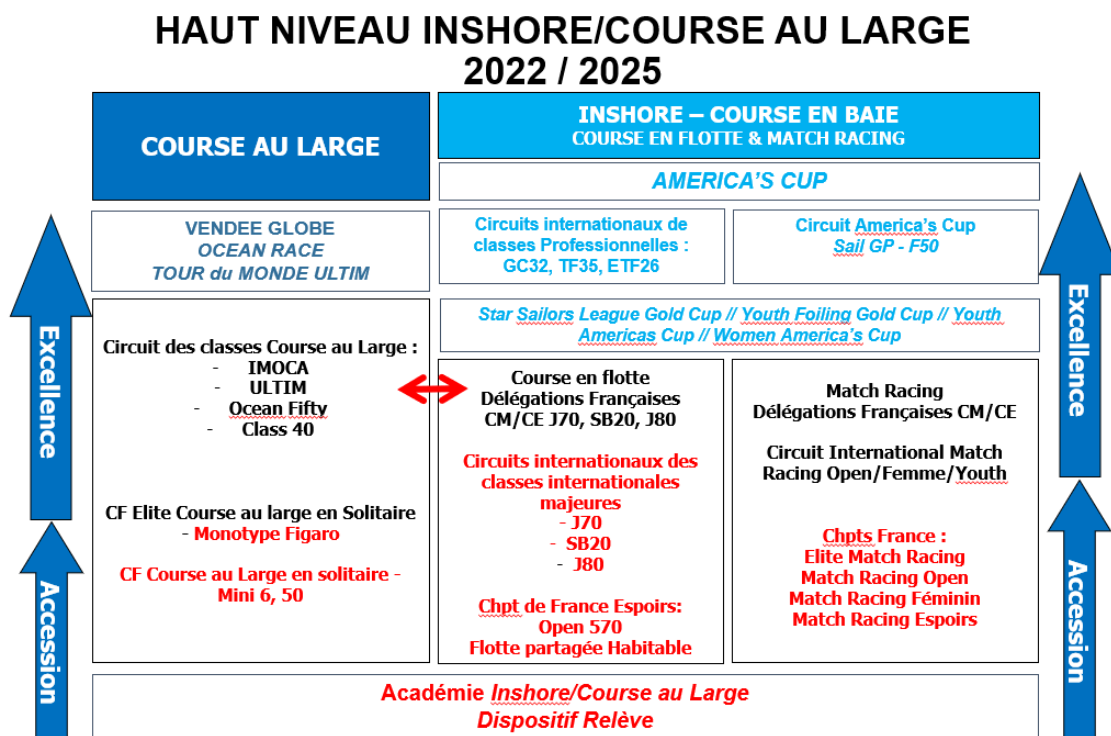
Un Pôle France Course au Large au centre de la Sailing Valley :

Lieu de savoir reconnu et indiscutable : véritable centre ressources de la Course au Large, cette structure représente la vitrine de la discipline. Elle conduit des missions liées à la haute performance, la formation professionnelle, la recherche technologique et la promotion de l’activité Course au large. Une porte d’entrée pour la FFVoile dans l’ensemble du réseau économique et du tissu professionnel de la Course au Large Française et internationale.

Un site où les sportifs des filières d’excellence nationale sont sélectionnés et entraînés.

Un accompagnement des sportifs engagés dans la Haute Performance, en priorité sur les séries de Haut Niveau : Figaro Bénéteau 3 ; IMOCA et ULTIM.

6. Schéma du Projet de Performance Fédéral Inshore et Course au Large



Evolution 2021 / 2025 :

Ouverture du Pôle France Course au Large au suivi des sportifs à fort potentiel sur d’autres projets du type Class40, Ocean Fifty. Les parcours de performance peuvent être hétéroclites.

Ouverture du Pôle France Course au Large à des actions transversales Inshore et Voile légère, pour développer les passerelles entre la Voile Légère, l’Inshore et la Course au Large.

Un Pôle France qui doit être renforcé et sanctuarisé :

En partenariat avec les institutions régionales, la FFVoile met à disposition des moyens humains et financiers, nécessaires au développement et au rayonnement de ce Pôle France.

Il bénéficie également d'une convention annuelle avec la FFVoile qui définit les orientations et objectifs opérationnels spécifiques.

Le Pôle France est dirigé par un cadre privé ou public dont le recrutement et les missions s'effectuent sous l'autorité du DTN. Par ce biais, l'Etat affirme son engagement dans le Haut Niveau de la Course au Large et participe au développement de ce secteur en pleine croissance économique, sportive et médiatique. Il garantit la qualité d'un encadrement technique de Haut Niveau, et permet aussi, dans un environnement où les enjeux territoriaux économiques et médiatiques sont importants, d'offrir une neutralité nécessaire à l'équilibre de cet écosystème.

Ce fonctionnement et cette neutralité nécessaire impliquent un fort engagement de la FFVoile avec le soutien du Ministère chargé des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques et de l'Agence Nationale du Sport.

Pôles Espoirs et Centres d'entraînement régionaux :

Ces structures, très limitées en nombre, sont chargées de la détection des jeunes talents. Elles permettent à de jeunes sportifs d'accéder au professionnalisme. Ces sites assurent une formation et un suivi dans des conditions de respect d'un cahier des charges spécifique.

Les structures s'engagent à respecter le cahier des charges du PPF et à avoir une qualité d'enseignement et de suivi des sportifs adaptée à leur niveau et à la hauteur de leurs attentes.

7. Dispositif Relève Inshore et Course au Large – Une académie

Un dispositif transversal aux disciplines Inshore et Course au Large, mais aussi ouvert à la voile légère – série d'accès et voile olympique, pour développer les pratiques transversales et permettre et faciliter la reconversion sportive de nos athlètes de Haut Niveau.

Critères d'accès :

Le recrutement s'effectue :

- Soit par une sélection en deux temps (dossier + week-end de sélection),
- Soit sur dossier avec étude des performances des sportifs lors de l'année « N » et des projets sportifs pour l'année « N+1 ».

Stratégie :

Les coureurs du Dispositif Relève Inshore et Course au Large s'appuient sur l'ensemble des structures du PPF pour parfaire leur formation sportive. Des actions spécifiques de formation sont mises en place pour les aider à gagner en autonomie dans la gestion de leurs projets sportifs.

Population :

Le Dispositif Relève Inshore et Course au Large recrute des sportifs de 18 à 25 ans à fort potentiel, identifiés par les structures du PPF, sur des épreuves ou des circuits de référence. Ces sportifs doivent être prêts à s'inscrire dans une perspective sportive de très Haut Niveau pouvant les conduire vers la voile professionnelle, ou vers un retour à la Voile Olympique. Lors du recrutement, les profils de formation scolaire, universitaire et l'autonomie, sont des critères pris en compte.

8. Conclusion :

La qualité de la structuration de la Haute Performance en Inshore et en Course au Large (discipline de Haut Niveau), d'un point de vue économique et sportif, est une opportunité et une chance pour la voile française et la Fédération Française de Voile.

Inshore et Course au large participent, dans le cadre de la transversalité des pratiques, à accompagner la haute performance, à développer les habiletés et les savoirs dans un sport où la technologie est omniprésente, et cela bien au-delà de ces deux disciplines.

L'Inshore et la Course au Large sont des disciplines qui permettent de faire rayonner la voile française à l'international (America's Cup, Sail GP, Vendée Globe, Ocean race, Route du Rhum, Transat Jacques Vabre...), mais aussi de faire rayonner l'excellence française en matière de R&D et de savoir-faire français, dans les domaines de la haute technologie nautique en voile.

D. Le Funboard

Cette olympiade a été marquée par une domination de l'équipe de France Funboard. Depuis 2013 la France est 1^{ère} Nation au classement PWA. Ce classement regroupe les disciplines Slalom, Vagues et Freestyle Femmes et Hommes. La satisfaction de cette performance globale de l'équipe de France de Funboard est complétée par de très bonnes performances individuelles.

La personnalité et les performances exceptionnelles d'Antoine Albeau (25 titres de Champion du Monde, record mondial de Vitesse en Planche à voile) ont été une locomotive qui a fait émerger de jeunes champions.

Avant de se mesurer sur le circuit international de la PWA (Professional Windsurf Association), circuit professionnel, les jeunes se confrontent sur le circuit IFCA (International Funboard Class Association) qui rassemble les espoirs français. Ce circuit IFCA rapporte aussi de belles satisfactions, confirmant que notre structuration fédérale est performante.

L'équipe de France de Funboard fonctionne avec une structuration identique au haut niveau Olympique, **cette structuration est renforcée avec l'arrivée du Wind Foil qui est en complète transversalité entre la planche olympique et le Formula Foil. Les championnats du monde PWA ou IFCA rassemblent entre 20 et 28 nations issues de 5 continents différents.** Le Funboard, pratique spectaculaire et colorée, fait partie de la vitrine moderne de la voile.

Analyse :

Les Plus :

- Les différents résultats internationaux,
- Mutualisation des actions entre les 3 Dispositifs EDF / Relève/ France Jeune,
 - Dynamique transversale sur les actions nationales,
 - Mise en place du réseau des cadres en liaison avec les référents nationaux,
 - Répondre au projet HN des coureurs en tenant compte des leurs spécificités (coureurs Pro),
 - La prise en compte spécifique des coureurs à projet HN Funboard au travers des Pôles,
 - La mise en place du suivi Kiné et Préparation Physique pour l'EDF,
 - La structuration sportive du Funboard depuis le club jusqu'au plus haut niveau,
 - Mise en place d'actions nationales en s'appuyant sur les clubs,

Les Moins :

- Le manque de partenaires,
- Des calendriers sportifs PWA ou IFCA fluctuant (cause garantie du « prize money »),
- La mise en place d'actions en tenant compte des plannings coureurs/marques

1. Déclinaison des deux programmes

Une approche innovante sur cette pratique de Haut Niveau Funboard ou les français sont excellents.

Objectif du dispositif :

La mise en place du PPF Funboard au travers de l'Equipe de France et de la structuration Jeunes dans les Pôles va renforcer :

- La formation de ces coureurs au particularisme d'être des **coureurs professionnels** de marques de windsurf pour la majorité, qui sont souvent des développeurs et metteurs au point de matériel,
- La préparation de nos jeunes vers ce haut niveau,
- La transversalité des disciplines windsurf de haut niveau mais de façon plus générale dans le haut niveau globalisé, ainsi qu'avec les nouvelles disciplines de glisse et d'expression comme le Kiteboard, les Foils et les disciplines d'Expression et la Wingfoil.

Stratégie :

Cette déclinaison s'inscrit dans le cadre haut niveau globalisé du PPF et s'articule autour du Dispositif Relève et du Dispositif Excellence :

2. Le Dispositif Relève

Poursuivre et Renforcer l'action de la FFVoile sur le Funboard de haut niveau en prenant en compte, dans les disciplines Slalom et Expression-Vagues, les jeunes coureurs femmes et hommes.

Mettre en place un réel dispositif haut niveau Funboard avec les « U17/U19 » ayant pour objectif le championnat du Monde jeune IFCA, le dispositif « U21/U23 ».

Continuer à travailler et à partager en transversalité avec les clubs, les dispositifs régionaux d'entraînement et leurs encadrements.

a) Programme

Poursuivre le suivi, la formation et l'orientation de ces coureurs au travers du dispositif du PPF, Renforcer le suivi personnalisé des différents projets et la préparation mentale, physique.

Mettre en place un suivi d'épreuves du circuit sur le ou les étapes primordiales pour atteindre les objectifs définis.

b) Population

Les critères d'accès Relève : Coureurs H et F à potentiel sur épreuves de référence (coupe du monde professionnelle et/ou championnat du Monde),

Objectifs : Premier tiers de la Coupe du Monde professionnelle,

Structures de soutien : Les Pôles France,

Encadrement : Un cadre référent.

c) Sélection

Les sélections du dispositif Relève - France Jeune sont arrêtées par la Commission du Haut niveau FFVoile sur proposition du référent national Funboard.

Critères d'accès :

Coureurs H et F à potentiel sur épreuves de référence : championnat d'Europe et/ou championnat du Monde,

Objectifs : Médailles sur championnat d'Europe et/ou championnat du Monde

Structures de soutien : Les clubs, les Pôles Espoirs et Centre Régionaux d'entraînement

Encadrement : Un cadre référent et le réseau des cadres des structures locales

3. Le Dispositif Excellence

a) *Objectif :*

L'Equipe de France a pour objectif le championnat du Monde PWA : titre et podium.

b) *Le Programme d'Excellence Sportive en Funboard va renforcer :*

- La formation de ces coureurs à la particularité d'être des **coureurs professionnels** de marque de windsurf pour la majorité, souvent développeurs et metteurs au point de matériel,
- La transversalité des disciplines windsurf de haut niveau et de façon plus générale dans le haut niveau globalisé,

Poursuivre et renforcer l'action de la FFVoile sur le Funboard de haut niveau en prenant en compte dans la discipline Slalom les coureurs femmes et hommes inscrits dans un projet de haut niveau à l'international aussi bien sur le circuit professionnel (PWA) qu'amateur (IFCA).

c) *Stratégie*

- Continuer à travailler et à partager en transversalité avec les autres disciplines de haut niveau sur des thèmes précis (comme réalisé avec l'IQFOIL planche olympique).
- Poursuivre le suivi, la formation et l'orientation de ces coureurs au travers du dispositif du PPF,
- Renforcer le suivi personnalisé des différents projets et sur la préparation Mentale, Physique, ...
- Mettre en place progressivement des actions mutualisables entre toutes les disciplines du haut niveau : Formation Météo, Suivi Kiné, ...

d) *Programme*

Mettre en place un suivi des épreuves du circuit sur le ou les étapes primordiales pour atteindre les objectifs définis.

e) *Population*

Critères d'accès :

Les critères d'accès Equipe de France : Coureurs H et F dans les 6 premiers de la coupe du monde professionnelle,

Objectifs : Podium sur la Coupe du Monde professionnelle,

Structures de soutien : Les Pôles France,

Encadrement : Un cadre référent, et les cellules ressources autour de la performance (météo, technologie, étude de plan d'eau)

f) *Sélection*

Le dispositif du haut niveau Funboard et de l'Equipe de France s'inscrit dans le haut niveau globalisé au travers de ce PPF,

Effectif : 3 femmes / 3 hommes,

Critères : 6 premiers femmes et hommes Coupe du Monde de Funboard PWA Slalom, Foil et Vague (année N-1),

Objectif : Coupe du Monde PWA Slalom Homme : titre / Femme : podium,

Coupe du Monde Slalom Foil Homme : titre / Femme : podium,

Coupe du Monde Vague Expression Homme et Femme : top 5,

Encadrement : Un cadre référent et 2 entraîneurs nationaux

4. Prise en compte renforcée du sport de haut niveau féminin

La FFVoile décline les spécificités du sport féminin sur tous ses dispositifs d'accès au funboard avec un accompagnement spécifique. Le dispositif relève systématiquement en place des actions au profil de la pratique féminine.

5. Prise en compte des sportifs issus des régions ultrapériphériques

Les DROM et COM sont des réservoirs de coureurs haut niveau en Funboard plus particulièrement en Course Slalom et Wind Foil en raison des qualités des plans d'eau et de leurs conditions de navigation.

- Un travail de détection est réalisé par les cadres régionaux,
 - Le bassin de Nouméa pour le slalom et Wind Foil,
 - Le bassin Martiniquais pour le slalom et Wind Foil,
 - Le bassin Guadeloupéen pour le slalom et Wind Foil,
- Un accompagnement est réalisé sur les compétitions de référence en métropole avec un renforcement sur des phases d'entraînements spécifiques,
- Un accompagnement matériel est effectué avec un partenariat fédération / marques constructeurs,
- Les coureurs identifiés sont suivis et accompagnés sur les différents Pôles France en fonction des lieux de leurs projets socio-professionnels

6. Evaluation

- Chiffrée sur les épreuves de référence,
- Mise en conformité des cahiers des charges des structures.

E. *Le Kiteboard*

1. Analyse des résultats - Objectifs sportifs de l'olympiade atteints

Montée en puissance du niveau des hommes, intégration régulière du top 8, voire du top 5 mondial, podiums. Présence féminine chez les seniors de plus en plus fragile au fil de l'olympiade 2020.

Positionnement systématique d'athlètes français sur les podiums internationaux (avec nombreux titres) des épreuves de freestyle jeune, filles et garçons.

- En freestyle senior, l'objectif consistait à repositionner des hommes dans le top 5 mondial à l'horizon 2020. L'objectif est atteint en 2021 avec 2 français dans le top 5, dont 1 athlète champion du monde, 3 français dans le top 10 en 2018 et 2019.
- En freestyle relève, les objectifs sont pleinement remplis avec des podiums garçons dans toutes les catégories d'âge, un titre et des podiums chez les filles en 2019 et 2021. La relève est très présente avec un niveau en constante augmentation.
- La structuration à l'international d'un Tour spécifique kitesurf (pratique « vagues ») pérenne et régulier sur l'olympiade est marquant. Les résultats sont bons notamment pour les filles : podium en 2018, 2019, deux françaises dans le top 5 dont 1 à la 2^{ème} place en 2021. Les jeunes disposent depuis 2021 d'un tour spécifique et s'engagent sur le Tour senior.

- Création en 2019 d'une spécialité hydrofoil freestyle, premier titre de champion du monde décerné en 2020 à un français, deux français aux deux premières places.

2. Analyse de l'olympiade - Synthèse des axes forts et des pistes d'améliorations

Points d'appuis fondateurs à reconduire et renforcer

- Résultats sportifs internationaux
 - o Les français se positionnent à nouveau dans le top 5 mondial en freestyle senior
 - o Les français sont au sommet de la hiérarchie mondiale chez les filles et sur les podiums U16 et U19 pour les garçons sur les compétitions de freestyle jeune
- Accompagnement des sportifs
 - o Identification de la plus-value du dispositif par les athlètes sur les plans sportifs et de santé : montée en puissance des temps d'interaction staffs-athlètes sur les 2 champs, Résultats significatifs sur les 2 champs
 - o Montée en puissance de l'expertise des staffs techniques (DEJEPS, CTS, SHN, préparateurs physiques et mentaux)

Pistes d'améliorations et prospectives

- Bassin de recrutement et dynamiques territoriales :
 - o Renforcer le développement des structures formatrices des jeunes athlètes en renforçant la présence de la pratique Kiteboard dans nos PPR,
 - o Créer un lien entre les structures territoriales et nos structures d'accompagnement du haut niveau (lien entre les athlètes et les encadrants).
- Formation des cadres du haut niveau et formalisation :
 - o Renforcer l'expertise des cadres, renforcer l'effort de formation des cadres bénévoles et professionnels,
 - o Construire la compétence de l'encadrement de la pratique chez les entraîneurs des autres séries afin d'élargir le réseau d'accompagnement sur les territoires.
- Accompagnement des sportifs :
 - o Augmenter les temps d'interaction entre les staffs et les athlètes sur les champs sportifs, sociaux et santé : créer un accompagnement vers la professionnalisation en lien transversal avec les pratiques du funboard, du wingfoil et du kiteboard,
 - o Renforcer l'individualisation de l'accompagnement de l'équipe de France jeune et senior,
 - o Mettre en œuvre un accompagnement spécifique des femmes.

3. DECLINAISON DES DEUX PROGRAMMES

a) *Programme d'ACCESSION au haut niveau*

(1) Objectif du dispositif relève Kiteboard

Le dispositif d'accession s'inscrit dans une filière cohérente allant de la détection à la très haute performance et fondée sur trois objectifs majeurs :

- Objectif 1 : Pérenniser les résultats internationaux des kiteboarders français sur le long terme en renforçant l'existant et obtenir systématiquement le titre féminin comme masculin dans les CMR.
- Objectif 2 : Construire un bassin de détection en lien avec les dispositifs d'accès à la haute performance. Construire les passerelles pour les catégories U17 et inférieures entre la pratique de haut niveau et l'olympisme.

Une attention particulière sur les féminines où la relève est moins présente avec un dispositif dédié.

- Objectif 3 : Construire le double projet des sportifs et accompagner la mise en place en lien avec les Maisons Régionales de la Performance des athlètes ciblés.

(2) Stratégie

Pour répondre à ces objectifs, deux axes majeurs, étroitement liés, sont développés.

(a) Axe 1. Optimiser le dispositif d'accompagnement des sportifs

L'analyse du parcours des athlètes sur les 2 précédentes olympiades met en exergue un niveau de professionnalisation très inégal, allant de l'amateurisme (avec toutes les implications que cela suppose en termes de finances et de planification) aux sportifs soutenus par les marques de kiteboard et ayant une certaine autonomie dans leur pratique. L'exigence du haut niveau en kiteboard ne peut plus aujourd'hui se dissocier d'un processus d'accompagnement vers la professionnalisation des athlètes.

L'expérience de l'accompagnement des meilleurs sportifs dans les dispositifs fédéraux montre que l'aide à la structuration de leur préparation sportive, d'une part, et l'aide au suivi de leur double projet, d'autre part, rencontrent un écho très favorable, tant en termes de résultats que d'intérêt porté au système par les sportifs.

(b) Axe 2. Construire et développer un dispositif cohérent et interactif sur la base des entités structurantes que sont les clubs, les DRE et les cellules privées (notamment familiales).

La dynamique territoriale de la discipline réside principalement dans la plus-value des espaces de pratique identifiés par leurs qualités topo-aérogiques et secondairement dans la localisation des bassins de population.

Les Pôles Espoirs kiteboard, fondateurs du dispositif d'accession, s'inscrivent directement dans les logiques décrites ci-dessus et sont positionnés sur les 3 façades littorales. Leur positionnement répond à une triple exigence fondatrice de la performance en kiteboard :

- 1- Un site de pratique (spot) performant et opérationnel à l'année,

2- Une dynamique territoriale adossée à des clubs, des collectivités locales impliquées et des établissements publics du ministère chargé des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques,

3- Un réseau scolaire, universitaire et professionnel propice à la gestion de carrière des athlètes

- PE kiteboard Hyères (83)
- PE Voile Mauguio Carnon (34)

En lien avec ces pôles espoirs, la volonté est de renforcer un réseau au sein de nos structures labellisées FFVoile afin de développer l'accès à la pratique. La présence de structures Kiteboard dans les PPR est un indicateur clé pour développer l'accès à la pratique.

(c) Critères d'accès dans le dispositif Relève kiteboard

- Répondre aux critères de résultats SHN Relève et construction d'un double projet,
- Répondre aux critères de résultat ESPOIR et être scolarisé en collège, lycée ou première année d'université,
- Montrer un potentiel sportif prometteur accompagné d'un projet professionnel et être scolarisé en collège, lycée ou première année d'université.

Compétitions de référence pour la Relève

- Tour GKA free style jeune, U16 et U19,
- Tour GKA kitesurf jeune, U16 et U19.

Population

- Athlètes listés SHN Relève ou Espoir ou à fort potentiel sportif,
- Et, Athlètes présentant un projet scolaire et professionnel abouti,
- Ou, Athlètes scolarisés en collège, lycée ou première année d'université.

Encadrement

- Coordination : DTN et CTN en charge du kiteboard HN,
- Administration : structures de gestion des Pôles Espoirs et Pôles France,
- Sportif : cadres salariés ou prestataires DEJEPS GAN,
- Social : coordination Entraîneurs – CTN,
- Santé : intervenants médicaux et paramédicaux référencés localement,
- Préparation physique et mentale : cadres référencés, prestataires et/ou en établissement.

Programme

- Entraînements hebdomadaires à raison de plus de 220j/an,
- Stages nationaux inter PE,

- Stages nationaux en contact direct avec l'Equipe de France pour les athlètes Relève les plus avancés,
- Compétitions nationales de la tranche d'âge,
- Compétitions internationales de la tranche d'âge,
- Compétitions internationales senior pour les athlètes Relève les plus avancés.

b) Programme d'EXCELLENCE en KITEBOARD

(1) Objectif du dispositif Excellence Kiteboard

Le dispositif d'Excellence s'inscrit dans une filière cohérente allant de la détection à la très haute performance et fondé sur trois objectifs majeurs :

- Objectif 1 : Pérenniser les résultats internationaux des kiteboardeurs français sur le long terme en renforçant l'existant et obtenir systématiquement le titre dans les CMR.
- Objectif 2 : Accompagner individuellement les athlètes de l'équipe de France dans la gestion de leur projet.
- Objectif 3 : Créer le lien avec la pratique jeune afin développer la pratique.

En termes de stratégie, il s'agira prioritairement d'accompagner tous les acteurs du dispositif.

(a) Accompagner

(i) Accompagner les sportifs

Accompagner le sportif c'est lui proposer un dispositif individualisé qui mette en relief ses points forts et lui permette de mobiliser ses points faibles, sans que le système ne le dépossède de son projet. D'autant que nous sommes dans une discipline où l'autonomie est une dimension fondamentale de la performance. Le sens que donne le sportif à son projet (sportif et de vie) doit être au cœur des propositions d'accompagnement faites par le staff.

Au sein du modèle général de fonctionnement du dispositif de performance, chaque sportif est l'auteur d'un modèle singulier construit en collaboration avec son encadrement. Le niveau de professionnalisation du sportif qui hiérarchise d'emblée les priorités de l'athlète en terme d'investissements temporel et affectif, et en terme d'objectifs. Deux axes de travail favorisent l'individualisation de l'accompagnement et le modèle de préparation :

→ L'identification par le sportif de personnes ressources auprès desquelles il doit pouvoir trouver un soutien, notamment pour l'aider à opérer des choix.

→ Le développement d'outils de suivi à distance des phases d'entraînement comme des phases de compétition

(ii) Accompagner les acteurs

Il s'agit de :

→ Orienter, animer les acteurs pour entretenir la dynamique et assurer la cohérence et l'implication de l'ensemble.

→ Innover et réinterroger le dispositif en continu sans pour autant remettre en cause les fonctionnements déjà efficaces.

→ Mener des actions de formation en direction des acteurs du dispositif.

(iii) Former des cadres

Le travail doit être poursuivi dans trois axes :

- Formations professionnelles

Les partenariats avec l'ENVSN et le CREPS de Montpellier sont consolidés dans ce sens. Créer les passerelles entre les diplômés professionnels de l'encadrement de la voile et ceux des glisses aéro-tractées

- Formations fédérales

Un travail à long terme de consolidation et de déploiement des compétences des ressources humaines des clubs est en cours.

- Formation continue des cadres du Haut Niveau

Il s'agit de développer l'expertise des cadres intervenant dans la haute performance et un redéploiement des compétences acquises sur l'ensemble du réseau construit

(iv) Critères d'accès dans le dispositif Excellence Kiteboard

- Répondre aux critères de résultat SHN Elite ou Senior
- Et s'inscrire dans un projet de vie professionnelle à long terme

Compétitions de référence pour l'excellence

- Tour GKA free style,
- Tour GKA kitesurf,
- Championnat du monde Big Air,
- Tour GKA hydrofoil free style.

Population

- Athlète listés SHN Elite ou Senior,
- Et, athlète présentant un projet scolaire et/ou professionnel abouti.

Encadrement

- Coordination : DTN et CTN en charge de Kiteboard HN,
- Administration : structures de gestion des Pôles France et des Equipes de France,
- Sportif : cadres salariés ou prestataires DEJEPS GAN,
- Social : coordination Entraîneurs Nationaux – CTN,

- Santé : intervenants médicaux et paramédicaux référencés localement,
- Préparation physique et mentale : cadres référencés, prestataires et/ou en établissement.

Programme

- Entraînements hebdomadaires sur l'année,
- Stages nationaux inter Pôles (PE/PF),
- Stages nationaux de l'Equipe de France,
- Compétitions nationales senior,
- Compétitions internationales senior.

(2) PRISE EN COMPTE RENFORCEE DU SPORT DE HAUT NIVEAU FÉMININ

Au fil de l'olympiade, la présence des françaises sur le tour senior freestyle est devenu extrêmement rare, alors que dans le même temps la présence et les résultats des jeunes filles ont été probants. L'engagement physique et psychologique demandé par la discipline implique aujourd'hui la mise en œuvre d'un programme spécifique pour les femmes à l'image d'« Elles de kite » mis en place pour les kitefoileuses pour leur permettre de figurer dans le top 5 mondial.

(3) PRISE EN COMPTE DES SPORTIFS ISSUS DES REGIONS ULTRAPERIPHERIQUES

L'accompagnement des dynamiques ultra-marines est un enjeu important pour le kiteboard de performance.

L'évolution mondiale du kiteboard, autant en matière de haute performance que de loisir sportif, se traduit par une augmentation massive des événements et des pratiques pérennes dans les territoires ultra-marins. Une attention particulière est donc portée sur les lieux où le développement est massif, notamment les Antilles.

(4) DETECTION, IDENTIFICATION ET ACCOMPAGNEMENT

(a) Dispositif de Détection en Kiteboard

Compte tenu de la jeunesse de la discipline Kiteboard (20 ans), le développement du bassin de détection est une priorité absolue afin de maximiser les chances de repérage des athlètes prometteurs.

Le dispositif de détection s'appuie d'une part sur un réseau de détection et, d'autre part, sur des structures fédératrices positionnées sur le perfectionnement sportif des jeunes athlètes en liens étroits avec les Pôles Espoirs.

(b) Réseau de détection

Le réseau de détection est composé des staffs techniques du dispositif de performance kiteboard, de l'Equipe technique fédérale, des intervenants fédéraux ainsi que de tout agent de développement du kiteboard souhaitant s'intégrer dans une dynamique compétitive fédérale.

L'évaluation du potentiel compétitif d'un athlète en kiteboard s'appuie sur l'étude des facteurs de performance spécifiques à chaque discipline ainsi que sur des éléments comportementaux et environnementaux.

(c) Dispositifs Régionaux d'Entraînement (DRE) en Kiteboard

Outre le réseau de structures d'accès à la pratique du kiteboard pour les jeunes sportifs, **deux (2) entités**, abondent la relève de demain en fournissant un travail de fond essentiel en collaboration avec les staffs des Pôles Espoirs :

- **DRE Hyères : Spot Kite Center Hyères,**
- **DRE La Baule : section sportive scolaire.**

(d) EVALUATION

- Chiffrée sur les épreuves de référence,
- Mise en conformité des cahiers des charges des structures.

F. *Le Wingfoil*

1. Bilan discipline de Haut Niveau Wingfoil 2020-2021

La France est une nation forte de la discipline en 2021 avec comme résultats sur la coupe du Monde :

- Surf freestyle : champion du monde masculin et vice-championne du monde féminin, podium complet chez les hommes et 5 français dans les 10 premiers (16 nations), chez les femmes, 3 françaises dans les 10 premières
- Slalom Race : **champion du monde féminin et masculin**, 3 françaises dans les 10 premières (dont 2 sur le podium), 6 français dans les 10 premiers (dont 4 dans les 5 premiers, 14 nations).
- Le tour de référence actuel est le Global Wingsports Association (GWA)

Les objectifs de la discipline sont pleinement remplis, à noter la pérennisation du circuit coupe du monde avec 9 étapes de prévues en 2022 dans les 2 disciplines et la mise en place de la Race Class.

2. Programme d'Accession en Wingfoil

Créer un réseau de structures d'accès au haut niveau qui s'appuie sur les Projets de Performance Régionaux (PPR) en identifiant les rôles de chacun en fonction des spécificités territoriales.

Objectif : inscrire la pratique du Wingfoil dans les PPR en identifiant le rôle des structures dans la formation des sportifs de haut niveau.

a) Interaction avec l'excellence :

- S'appuyer sur le dispositif d'excellence pour la mise en place de regroupements nationaux.

- Intégrer les cadres du haut niveau dans l'animation du réseau d'accompagnement
 - b) **Accompagnement :**
 - Former les athlètes dans la recherche et la gestion de partenaires, accompagner la construction du double projet des athlètes en listes espoirs et relèves.
 - Créer un lien avec les autres disciplines de haut niveau mais également les équipes olympiques afin d'identifier des transferts de pratiques vers un projet olympique.
 - Établir le chemin de l'athlète du club et du plan d'eau jusqu'à la pratique de haut niveau.
 - c) **Détection :**
 - Intégrer la pratique dans le dispositif de Suivi Individuel du Sportif (SIS, outil FFVoile)
 - Mise en place d'un réseau d'entraîneur wingfoil
 - d) **Formation des cadres :**
 - Renforcer la présence de la pratique wingfoil au sein des diplômés BPJEPS multi-supports et GAN afin de favoriser la formation des jeunes régatiers et la détection,
 - Accompagner les cadres dans la formation continue sur les exigences et la technicité du support.
 - Intégrer au DEJEPS performance sportive et GAN, l'accompagnement et l'entraînement du Wingfoil à haut niveau
 - e) **Accompagnement de publics spécifiques :**
 - Pratique féminine : mise en place d'un programme spécifique à destination des femmes à l'image du projet « Elles de kite »
 - Ultra-marin :
 - Porter une attention particulière sur la dynamique ultra-marine notamment dans les Antilles en mettant en place des actions nationales notamment de détection sur ces territoires.
 - Renforcer (ou identifier) le lien avec les référents locaux pour porter une attention particulière sur les sportifs

3. Programme d'Excellence en Wingfoil

Mener une réflexion sur le haut niveau en Wingfoil, c'est accompagner une exigence de la pratique qui s'intensifie tout en structurant cette dernière, avec un réseau de structures, de cadres et d'animations de bassins.

- a) **Interroger la performance sportive en wingfoil / Pérenniser les résultats internationaux**
 - Mener la réflexion sur les schémas de performance en wingfoil afin de construire les programmes d'accompagnement correspondant à cette pratique,
 - Maintenir une veille sur l'évolution de la pratique en termes de format sportif mais également technologique.
- b) **Accompagnement des athlètes :**
 - Construction d'un dispositif d'accompagnement individualisé pour les athlètes identifiés de haut niveau sur 3 axes : sportif, professionnel et santé en appui des structures du PPF. Valorisation des athlètes,
 - Permettre une adaptation des formats de course.
- c) **Structuration de la pratique :**
 - Construire un accompagnement en lien avec une structuration d'accession nationale,

- Identification de structures de haut niveau (Pôle France) en lien avec un programme d'accompagnement de haut-niveau (2022-2023),
- Favoriser les stages de préparation sur le territoire afin de créer du lien avec les dynamiques locales.

d) **Pratique féminine :**

- Mise en place d'un programme transversal des disciplines de haut niveau glisse pour favoriser l'accompagnement du haut niveau (funboard, kiteboard et wingfoil)

G. Le Paravoile

1. Bilan discipline de Haut Niveau PARAVOILE 2017 – 2021

a) Analyse des résultats - Objectifs sportifs de la paralympiade

La mise en œuvre des actions pour atteindre les objectifs identifiés a été largement freinée pas trois éléments :

- L'annonce en 2018 du non-retour de la voile aux Jeux Paralympiques de Paris 2024,
- L'absence d'encadrement pendant deux ans et demie pour mettre en œuvre les actions,
- La crise sanitaire qui a eu un impact plus important encore au regard du public paravoile et des compétitions internationales.

Le bilan reste positif sur de nombreux points.

- Il a fallu composer avec la fin du paralympisme et des moyens associés, mais aussi des évolutions des supports au niveau international.
- Si le 2.4 a été maintenu, les autres supports ont été remplacés. Ainsi le Hansa 303 solo en homme et femme a été choisi par World Sailing dès 2017 et le RS Venture Connect en double à partir de 2018.

b) Travail sur les jeunes :

Un groupe de jeunes a été détecté et entraîné sur à partir de 2017 avec de très bons résultats sur Hansa 303.

- Jeux européens paralympiques pour la jeunesse Italie 2017 : Médaille d'or en hansa 303 double,
- Championnat du monde Paravoile USA 2018 : Médaille de Bronze et 6^{ème} place,
- Championnat d'Europe Paravoile Kiel 2018 : 4^{ème} et 8^{ème} place,
- Championnat du monde Paravoile 2019 en Espagne : 4^{ème} 5^{ème} et 6^{ème} place,
- Championnat d'Europe Paravoile Autriche 2019 : Médaille d'argent, 4^{ème} 5^{ème} et 6^{ème} place,
- Championnat d'Europe jeune Paravoile Autriche 2019 : médailles d'or, d'argent et de Bronze,
- Championnat d'Europe Paravoile Espagne 2020 Médaille de Bronze, 4^{ème}, 5^{ème} et 7^{ème} place,
- Championnat d'Europe Jeune Paravoile Espagne 2020 Médailles d'or, Argent et bronze,
- Championnat du Monde paravoile Italie 2021 8^{ème} place.

Le manque d'encadrement en 2020 et 2021 s'est répercuté sur les résultats de 2021 au championnat du monde.

A noter également le manque de régatières et l'absence de la France en RS Venture Connect.

En complément de ce travail avec les jeunes, Damien Seguin a poursuivi sa moisson de médailles en 2.4 tout en menant de front son parcours en Course au large

- Championnat du monde Paravoile USA 2018 Médaille d'or
- Championnat d'Europe Paravoile Kiel 2018 : Médaille d'or
- Championnat du monde Paravoile 2019 en Espagne : Médaille d'or

c) Travail de structuration

Ce travail s'est structuré dès 2017. Un réseau d'entraîneurs a été créé et le nombre de stages et de journées d'entraînement a été en progression jusqu'en 2019. La crise sanitaire et le manque de coordination sont venus casser cette dynamique.

Sur la période 2018 - fin 2021 il y a eu 153 régates handivalide identifiées au calendrier avec des licenciés en situation de handicap identifiés.

Si l'on prend l'ensemble des régates, ce sont plus de 1000 régates où des licenciés en situation de handicap ont régaté tous supports Voile confondus.

d) Collectif

Pour les raisons évoquées plus haut, le collectif de coureurs élargi n'a pas vu le jour. Le travail de reconstruction de la filière de formation et de détection a été relancé fin 2021 avec la nomination d'un nouveau cadre technique référent.

e) Former les entraîneurs

Le collectif d'entraîneurs identifiés a été convié à un cycle de formation spécifique dès 2017. Des regroupements annuels ont été réalisés jusqu'en 2019 intégrant les nouveaux entraîneurs.

Là aussi le travail est à relancer pour identifier et former des entraîneurs aux spécificités des supports.

f) Acquérir des matériels nécessaires à ce programme.

Si la FFVoile n'a pas acquis directement du matériel pour son usage, elle a mené diverses opérations qui ont permis aux clubs de s'équiper :

- Appels à projets avec un partenaire privé (plus de 30 bateaux cofinancés)
- Achat et mise à disposition de 3 RS Venture et de 10 Hansa 303

2. Compétitions de référence 2022 – 2024 et objectifs sportifs de la FFVoile

La FFVoile milite et se positionne aux côtés de World Sailing pour le retour de la voile à Los Angeles en 2028.

Dans ce cadre, elle accompagne la formation des futurs champions et remet en place un programme de détection, de formation et d'entraînement pour les échéances internationales.

Elle souhaite être présente sur les 4 supports actuellement reconnus par World Sailing :

- 2.4,
- Hansa 303 homme,
- Hansa 303 femme,
- RS Venture Connect.

Les objectifs sur les compétitions de référence sont :

- Championnats du monde paravoile
 - Podium en 2.4,
 - Podium en 303 Homme,
 - Top 10 en 303 femme et RS Venture Connect.

- Championnats d'Europe paravoile
 - Podium en 2.4,
 - Podium en 303 Homme,
 - Top 5 en 303 femme et RS Venture connect.
- Championnats d'Europe Jeune paravoile
 - Podium
- Coupe du monde
 - Podium en 2.4,
 - Podium en 303 Homme,
 - Top 10 en 303 femme et RS Venture connect,

3. Déclinaison de deux programmes

a) Programme d'Accession au haut niveau

(1) Objectifs du dispositif relève

1. Organiser et renforcer les dispositifs d'entraînement et de formation des régatiers et des jeunes dans les clubs et les territoires,
2. Détecter des jeunes sportifs en situation de handicap dans les clubs,
3. Former ces jeunes pour les amener vers les compétitions internationales.

(2) Stratégie

Premier axe de travail : Construire et renforcer des programmes d'entraînement dans les clubs et les territoires avec des entraîneurs identifiés et formés.

Nous avons besoin d'augmenter le nombre de compétiteurs en situation de handicap. Un travail de fond sur l'identification des offres de pratique dans les clubs va permettre d'identifier les clubs qui proposent ou qui pourraient proposer des séquences de pratique et d'entraînement hebdomadaires afin de fidéliser de d'offrir de vraies opportunités de pratique pour les personnes en situation de handicap. Dans ce cadre, un travail collaboratif est effectué également avec le CNSD pour les militaires blessés en reconstruction par le sport.

Les référents territoriaux mis en place vont pouvoir travailler avec leurs clubs et mettre en place des regroupements territoriaux afin de renforcer l'entraînement et détecter les jeunes à potentiels.

Le programme de régates sera également renforcé dans les territoires et un championnat de France Jeune verra le jour d'ici 2 ans.

Ces actions vont permettre à court terme aux clubs de s'inscrire dans le dispositif des Clubs de Performance et voir l'intégration du paravoile dans des DRE.

Deuxième axe de travail : accueillir les jeunes sur des stages nationaux

Ce travail de détection a vu le jour dès l'automne 2021. Le travail de classification est mené afin de vérifier l'éligibilité des jeunes.

Ces jeunes sont intégrés sur les stages nationaux de préparation aux échéances internationales et font l'objet d'un « parrainage » de la part des SHN paravoile déjà présents dans le collectif.

Le travail est réalisé sur l'ensemble des séries paravoile avec un axe de travail particulier sur les Hansa 303 femmes et les RS Venture, sur lesquels en 2021, il n'y avait aucun d'équipage identifié.

La coordination de ce dispositif et l'encadrement des stages nationaux sont assurés par un CTN.

Dans les territoires, un entraîneur référent est identifié et assure le suivi avec les clubs et les regroupements régionaux.

b) Programme d'Excellence

(1) Objectifs

1. En terme de résultats : Garder le leadership en 2.4, revenir au niveau du podium en Hansa 303 hommes, faire progresser le 303 femmes, les équipages en RS Venture et s'approcher des podiums à l'issue de la paralympiade.
2. Renforcer les temps de navigation et de préparation aux échéances internationales.
3. Proposer un suivi sur le double projet des sportifs.

(2) Stratégies

Un programme de stages nationaux est mis en œuvre dans différentes régions, potentiellement l'ENVSN afin de regrouper les SHN accompagnés des jeunes du dispositif relève.

Ces stages viennent en complément des temps de navigation que les sportifs doivent avoir dans leur club.

Ils vont permettre également d'aider à constituer et renforcer les équipages pour le RS Venture Connect.

Dans la mesure du possible ces stages sont ouverts à des délégations étrangères.

A terme, un rapprochement vers les stages nationaux des autres séries voile pourra être opéré afin de permettre aux sportifs en situation de handicap d'échanger et de bénéficier des apports et de l'expérience des autres séries, en lien avec le projet **Inclusion** porté par la FFVoile.

Un encadrement est présent sur les échéances internationales afin de placer dans les meilleures dispositions les délégations sélectionnées.

A terme, en lien avec les dispositifs territoriaux mis en place, un Pôle pourrait être mis en place afin d'assurer et pérenniser ce fonctionnement.

Un CTN est missionné sur ce dispositif. Il aura le renfort de personnel fédéral le cas échéant sur l'encadrement ou l'accompagnement logistique.

Sur le volet double projet, au-delà du suivi socioprofessionnel mis en place par la FFVoile, un dispositif d'accompagnement spécifique des personnes en situation de handicap qui souhaitent entrer dans des cursus de formation voile (CQPIV, BPJEPS, ...) est mis en place afin d'accompagner le sportif, sa structure d'accueil et le centre de formation dans les dispositions particulières qui pourraient être nécessaires à la réalisation de la formation.

H. Le E-Sailing

1. Organisation de la discipline :

Les finalités internationales en E-Sailing sont pilotées et décidées par World Sailing avec le soutien de l'éditeur français de Jeu Virtual Regatta.

A ce jour, les principales finalités internationales sont le Championnat du Monde Individuel Open et la Nation's Cup E-Sailing qui se jouent en équipe de 11 joueurs.

Le championnat du monde individuel se déroule de février à octobre avec un système de qualification pour des playoffs, puis une finale organisée en « live » lors de la conférence annuelle de World Sailing.

La Nation's cup se déroule entre septembre et octobre intégralement à distance avec un système de classement par élimination (match 1 nation contre 1 nation).

Le E-Sailing a également été retenu par le CIO pour les « Olympic Virtual Series » notamment grâce à sa reconnaissance par World Sailing et les similitudes avec la pratique réelle (supports / conditions de navigation / enjeux tactiques / utilisation des règles de course). Cette épreuve ne constitue pas encore une finalité internationale reconnue.

La FFVoile de son côté organise chaque année un trophée national qui se déroule sur la base des épreuves de sélection du championnat du monde individuel. La finale a lieu en présence des joueurs lors du « Nautic », le Salon Nautique International de Paris au mois de décembre. Depuis 2021, c'est également l'occasion pour la FFVoile de décerner le titre de champion de France E-Sailing.

2. Bilan discipline 2021

La France est une nation forte de la discipline en 2021 avec comme résultats sur les évènements majeurs portés par World Sailing :

- Championnat du Monde E-Sailing : 3^{ème} place / 43 133 joueurs (20 nations ont demandé à World Sailing l'édition d'un classement national).
- Nation's Cup E-Sailing : 1^{ère} place pour la France sur 15 nations représentées.

Les objectifs sont parfaitement remplis avec d'excellents résultats en individuel et la victoire de la délégation Française sur la Nation's Cup.

3. Implication de la FFVoile dans la discipline E-Sailing

Sur les quatre dernières années et plus particulièrement au cours de la crise sanitaire, la FFVoile utilise le jeu en ligne « Virtual Regatta » pour développer son activité en liaison avec les programmes de voile scolaire et comme activité d'animation des adhérents des clubs. C'est également un outil de formation utilisé par les entraîneurs qui vient compléter les programmes « Ecole de Sport » ou « Ecole de Compétition ».

Les joueurs les plus impliqués sur le jeu E-Sailing forment une communauté de joueurs qui se réunissent et échangent sur un réseau social appelé « **discord** ».

Au niveau international, la FFVoile s'implique dans la préparation de la Nation's cup et la sélection de l'Equipe qui représente la France.

La FFVoile en liaison avec le capitaine d'équipe organise des sessions d'entraînements spécifiques à la course par équipes.

Elle s'est également engagée dans un programme de formation de joueuses pour venir renforcer une équipe de joueurs principalement masculin.

4. Valorisation des joueurs / maintien du lien :

Tout au long de l'année, le parallèle entre pratique virtuelle et réelle est opéré que ce soit par World Sailing ou la FFVoile. L'objectif poursuivi est de garder le contact avec cette communauté dans la perspective d'une plus grande valorisation et reconnaissance par World Sailing et le CIO dans les années à venir.

5. Perspectives

Avec la mise en place des Olympics Virtuals Series, le CIO a montré son intérêt pour le e-sport. Les échanges avec l'éditeur de jeu « virtual regatta » font apparaître la volonté pour les prochaines olympiades de renforcer les liens créés lors des Jeux Olympiques de Tokyo avec, à terme, la question de la reconnaissance de la pratique qui se posera.

La FFVoile comme les 15 autres Fédérations nationales engagées dans le e-sailing souhaite par son implication, être précurseur dans le domaine de l'accompagnement des sportifs et la préparation des grandes compétitions internationales. L'engagement déjà pris permet de créer le lien avec la communauté des joueurs, pour la plupart inconnus des réseaux de détection ou de haut niveau de la FFVoile.

XI. Les modalités de formation sportive et citoyenne

Il est demandé aux fédérations de présenter les modalités de formation portant sur :

- Les valeurs de la République,
- Les valeurs de l'olympisme,
- L'éthique dans le sport,
- Le cadre juridique et économique applicable au sport.

L'ensemble de ces points sont abordés lors des différentes étapes du parcours sportif et ce dès le plus jeune âge, lors :

- De stages nationaux regroupant les sportives et sportifs des différentes catégories d'âges (U15, U17, U19 et les seniors),
- De recrutements nationaux pour les Pôles France et Espoirs,
- Lors des formations de l'encadrement au niveau régional et national dans les dispositifs de formation initiale et continue,
- Et des stages à thème sur :
 - Gestion de projet sportif, connaître son environnement, construire un projet performant,
 - Sensibilisation, information et formation à toutes les formes de violence auprès des sportives, sportifs et leur encadrement au sein de toutes nos structures issues de notre PPF
 - Un espace dédié sur le site internet de la FFVoile :
<https://www.ffvoile.fr/ffv/web/services/prevention.asp#gsc.tab=0>

En nous appuyant également sur l'ensemble des éléments constituant le contrat de délégation entre le Ministère chargé des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques et la FFVoile sur « Stratégie Nationale – Promotion des Principes de la République ».

XII. Les indicateurs de performance des programmes et des structures

L'ensemble des indicateurs de performance sont définis dans chacune des parties des programmes de préparation pour les disciplines olympiques et les disciplines de Haut Niveau :

- Programme Equipe de France Olympique :
 - Les Jeux Olympiques,
 - Les championnats du Monde ou autres épreuves de référence définies par l'entraîneur national de la série et le Directeur de l'Equipe de France.
- Programme Equipe de France Jeune :
 - Les JOJ,
 - Le Youth World Sailing,
 - Les championnats du Monde Jeunes (selon les catégories d'âges) ou autres épreuves de référence définies par l'entraîneur national jeune de la série et le Directeur de l'Equipe de France Jeune.
- Programme des disciplines de Haut Niveau :
 - Les grands évènements internationaux,
 - Les championnats du Monde Seniors des classes,
 - Les championnats du Monde Jeunes des classes,
 - Les championnats du Monde de Match-Racing Homme et Femme,
 - Les classements mondiaux des Coupes du Monde Funboard, Kiteboard et de Wingfoil
 - Les championnats du Monde des classes Paravoile.

Pour les structures du PPF (programme Excellence et Accession), les évaluations sont réalisées principalement au regard de l'application des cahiers des charges définis par la Direction Technique Nationale et accompagnée par l'ANS puis les Maisons Régionales de la Performance pour chacun des territoires.

XIII. Annexes

A. BILAN olympiade 2020 et Plan de Performance Fédéral 2017-2021

1. Partie 1 – Débriefing des JOP Tokyo 2020

a) Contexte de préparation

- Contexte de préparation finale très compliqué par le COVID (sanitaire et administratif très sollicité),
- Beaucoup de « bruits » sur la tenue des JO,
- Une équipe qui a avancé et qui s'est bien structurée dans la dernière ligne droite.

b) Classement des 10 séries olympiques

- Nous sommes présents sur 9 séries sur 10. Le Finn ne s'est pas qualifié sur la dernière épreuve de qualification en mai 2021,

	RSX F	RSXH	ILCA6	ILCA7	FINN	49erFX	49er	Nacra 17	470H	470F
1st	CHN	NED	DEN	AUS	GBR	BRA	GBR	ITA	AUS	GBR
2nd	FRA	FRA	SWE	CRO	HUN	GER	NZL	GBR	SWE	POL
3rd	GBR	CHN	NED	NOR	ESP	NED	GER	GER	ESP	FRA
4th	ITA	ISR	BEL	CYP	NED	ESP	ESP	DEN	NZL	SUI
5th	NED	ITA	FIN	GER	NZL	ARG	DEN	AUS	GBR	SLO
6th	ISR	POL	CAN	FRA	ARG	GBR	NED	ESP	ITA	GER
7th	DEN	GBR	ITA	KOR	AUS	NOR	POR	ARG	JPN	JPN
8th	HKG	SUI	NOR	BRA	TUR	DEN	CRO	FRA	GRE	ISR
9th	POL	USA	GRE	FIN	SWE	FRA	POL	USA	USA	BRA
10th	BRA	ESP	GBR	NZL	CAN	SGP	AUT	BRA	TUR	NED
			FRA						FRA	
							FRA			

c) *Tableau des médailles*

		OR	ARGENT	BRONZE	TOTAL
1	GBR	3	1	1	5
2	AUS	2			2
3	NED	1		2	3
4	CHN	1		1	2
5	DEN	1			1
6	ITA	1			1
7	BRA	1			1
8	FRA		2	1	3
9	SWE		2		2
10	GER		1	2	3
11	CRO		1		1
12	NZL		1		1
13	HUN		1		1
14	POL		1		1
15	ESP			2	2
16	NOR			1	1
		10	10	10	30

d) *Les nations médaillées*

- 16 nations médaillées, 17 à Rio, 15 à Londres,
- 1 nation fait 5 médailles GBR,
- 3 nations font 3 médailles : NED FRA GER,
- 4 nations font 2 médailles,
- 8 nations ont une seule médaille.

e) *Analyse par nation*

- GBR avec 5 médailles dont 3 d'or est première nation au tableau des médailles et au nombre des médailles,
- AUS passe de 4 à 2 mais 2 OR (2ème au tableau des médailles),
- NED 3 médailles contre 2 à Rio maintient son niveau en haut du classement,
- NZL passe de 4 à une seule médaille,
- DEN passe de 2 bronzes à une seule mais fait de l'or,
- USA passe de 1 à 0, va lancer un nouveau programme de préparation,
- GER qui a investi énormément de moyens dans sa préparation passe de 1 à 3 médailles,
- ITA revient dans le tableau des médailles avec un or grâce à un très fort investissement depuis 2013,
- ESP après le 0 de Rio revient avec 2 médailles,
- NOR revient dans le tableau des médailles (dernière apparition en 2000).

- SWE fait son retour dans le tableau des médailles avec 2 argents

f) Bilan de la délégation Française

- Nous restons sur notre nombre haut de médailles (3) comme à Pékin et Rio. (30% de notre potentiel maximum et presque 10% des médailles françaises),
- Un niveau de préparation très élevé, une organisation très pointue, nous pouvons notamment souligner les points positifs suivants :
 - Soutien/relation CNO,
 - Soutien ville de Kamakura,
 - Logistique (containers, hôtel, tous les petits détails),
 - Maîtrise des règles,
 - Soins, récupération, gestion de la chaleur, nourriture,
 - Connaissance du plan d'eau,
 - Connaissance des adversaires,
 - Préparation des bateaux.

g) Compilation des bilans réalisés selon la méthode « Orfèvre » selon les groupes suivants

(1) Synthèse/compilation des bilans « [Athlètes Tokyo/PO 2020](#) »

A l'unanimité

La logistique impeccable

Le staff professionnel et soudé

Je garde ou points ++	Je supprime ou points --	Je crée, j'invente, je transforme
Le groupe d'entraînement	La non communication quand il y a des tensions	Plus quantifier la perf (data et exploitation)
Le bilan initial	dans le groupe	L'approche statistique
Le système de sélection	Imposer un coach	Travailler la jauge, aller + loin
La méthode de blocs d'entraînement	L'imposition d'une manière de faire	Se faire aider sur la gestion de projet
La diversité de supports pratiqués	Le flou du management (discuter avant d'imposer)	Avoir des points d'étape réguliers
Mon état d'esprit guerrier	Trop de déplacements	Solliciter d'avantage les experts
Le médical en général	Les personnes négatives dans l'entourage	Evaluation aussi des accompagnants, pas que des coureurs
Stage Zecamp (Vercors)	Dire oui a trop de chose	Un préparateur matos dédié
L'aide d'une personne extérieure	La surinformation (MTO ou autre)	Monter sa propre cellule de perf
Le nombre d'heures naviguées/le volume	Incertitude matos/jauge tardive	Plus de focus sur la prépa mentale
Objectifs de travail partagé entraîneur-entraîné	Différence de morphotype avec concurrence	L'entraînement avec objectif journalier
Partenariat avec les garçons	Confrontation avec L'entraîneur unique	Arriver à simplifier un environnement complexe
Être patron(ne) de mon projet	La culture mono nation	
Le choix des partenaires étrangers (groupe d'entraînement)	Être trop conservateur (départ/tactique)	

A l'unanimité**La logistique****Primauté de la vitesse****Le poids du matériels (jauge/choix/adaptation)**

Je garde ou points ++	Je supprime ou points--	Je crée, j'invente, je transforme ou les points de doute
Fonctionnement leader + partenaire(s) Equilibre projet sportif/familial/professionnel Travail technique pour aller vite tout le temps dans toutes les conditions Renforcer les compétences générales Les experts FFV Le carnet de jeux MTO Le groupe, les intervenants Liberté de programmation des séries Le stage Ze camp (Vercors) Etre capable de gagner des manches Ne pas avoir « d'ennemis » dans la flotte La polyvalence Les partenaires EDF Jeune Le groupe d'entraînement international La communication franche	L'affect dans les relations On a joué trop propre sur la jauge Vouloir rassembler à tout prix Athlète seul maitre du projet Les messages contradictoires avec le coach des experts/intervenants L'absence de « sanction » Les partenaires d'entraînement pas adapté au projet Temps passé sur les réseaux sociaux Être à l'envers en morphotypes	Former une équipe de partenaires (Fra et étrangers) Passer du temps à Marseille Surveillance du poids idéal Avoir des réels moyens d'évaluation Plus quantifier la perf (data)/utilisation des statistiques S'ouvrir sur des aides externes, ne pas laisser le coach trop seul Faire + de milles purement technique /sensation Le choix du matériel JO (timing) Rapprochement des séries a foils Respecter la singularité et avoir une dynamique collective Prioriser les athlètes à aider Conditions d'entrée/sortie du collectif Fra Inciter + à utiliser cellule perf Humaine Trop de temps avec le sélectionné Naviguer sur d'autre supports Forcer les coureurs a essayer du nouveau Retrouver, garder la fraîcheur Travailler plus le départ Le carnet de jeux

A l'unanimité

L'utilité de sa cellule

Faire un travail de fond, régulier dans le temps

Je garde ou les point ++	Je supprime ou points --	Je crée, j'invente, je transforme ou les points de doute
L'entraîneur au centre du process	Le manque d'infos (générale) et entre cellules	Des diagnostics réguliers
Les accompagnants sur le long terme	Le manque d'évaluation de nos systèmes	Utiliser le « home avantage »
Référencement des intervenants	Les réunions ou « on se raconte »	Présence régulière à Marseille nécessaire
Le travail avec EDF Jeune	L'inégalité de l'investissements des séries sur certains sujets	Elargissement des intervenants pour assurer la disponibilité
La disponibilité		Clarifier relation ENV/FFV

2. Partie 2 – Bilan Plan Performance Fédéral 2017-2021

a) Les disciplines olympiques

Résultats des championnats du monde seniors des classes olympiques

Nous affichons un haut niveau de performance sur l'ensemble des séries olympiques et une progression sur la fin de l'olympiade avec une bonne gestion de la préparation finale des JO de Tokyo (sauf en Finn).

	LASER	RADIAL	FINN	470M	470W	FX	49er	Nacra	RSXM	RSXW
CM 2017	7	4	2	4	14	11	7	7	6	12
CM 2018	9	19	14	1	4	13	2	20	3	2
CM 2019	6	5	11	5	3	16	7	10	3	13
CM 2020	4	15	CE/15	annulé	annulé	4	18	4	3	2
CM 2021	20	21	CE/20	9	4	9	12	4	7	3
JO 2020	6	11	NQ	11	3	9	15	8	2	2
		NP : Non Présent		NQ : Non Qualifié		CE : Chpt d'Europe		CM : Chpt du Monde		

Sur l'année 2020, sept championnats du monde (AUS) ont lieu avant la pandémie mondiale de mars. En 2020, les championnats du monde et d'Europe 470 ont été annulés du fait de la pandémie de COVID-19.

En 2021, la plupart des championnats du monde ont eu lieu à l'automne et sans la présence des sélectionnés olympiques 2020 également du fait de la pandémie. Ce sont principalement des membres du Groupe France ou de l'Equipe de France Jeune qui y ont participé.

b) Le dispositif Relève olympique (U23) et séries d'accès (U19)

Synthèse et prospective pour Paris 2024 et Los Angeles 2028/Brisbane 2032 :

Ce que je continue, GARDE ! Les PRINCIPES FONDATEURS !

- Le projet national fort et pas de projets isolés et individuels,
- Les entraîneurs nationaux jeunes - entraîneurs dédiés par groupe,
- Engagement des acteurs dans le projet de performance (entraîneurs, athlètes, intervenants, institution),
- Travail collaboratif entre entraîneurs Pôle/ EDFJ/EDF (essentiel dans la formation et l'échange),
- Travail collaboratif avec plusieurs entraîneurs et coureurs investis. Avec le partage des expériences et des approches,
- L'interaction avec mes collègues et la richesse de nos échanges,
- Suivi des meilleurs potentiels,
- Création de groupes de performance par niveau et catégorie d'âge (EDF, EDFJ U23, U21, U19)
= objectif VICTOIRE !

- **Stages commun EDF / EDFJ,**
- Les coaches regatta, avec l'aide d'un staff dédié à l'organisation,
- Intervention ponctuelle d'experts (Matériel/Data),
- Stage inter séries avec cellule « plan d'eau » et « perf engin »,
- L'invitation d'un groupe dit "élargi" comme nous avons cette année pour profiter de la confrontation et faire monter tout le monde,
- Continuer les liens avec toutes les cellules,
- **Intégration de la PP comme élément majeur,**
- Sur chaque bloc : continuer à faire des entretiens individuels,
- Le support des Pôles qui sont de vraies ressources de moyens (matériels et humains),
- Mise à disposition de matériel aux athlètes,
- Les kinés de Marseille + Technosport + le site d'accueil, nous n'aurions pas réalisé tout cela sans les experts qui travaillent autour des Pôles, les préparateurs physiques, la structure, la dispo des coureurs pour faire avancer le projet de recherche, cela n'aurait pas avancé aussi vite,
- Logique et philosophie d'entraînement qui paye avec des titres et des podiums à confirmer. Fréquence des entraînements et capacités à décontextualiser les stages tout en y amenant du contenu bénéfique aux compétences de l'athlète dans sa performance à venir,
- Alternier regroupement nationaux et permanence d'entraînement dans les Pôles France : mixte 1 bloc par mois / garçons = mesures, féminins = rattraper le retard occasionnels / individuels pour ceux ou celles qui sont demandeurs, permanence d'entraînement avec les jeunes,
- L'investissement fort dans les projets d'exploration avec les nouveaux matériels à disposition des entraîneurs (analyse de la performance des engins, vidéos, ...),
- Encourager les nouvelles pratiques en dehors des temps d'entraînement classique : continuer à kiter / surfer / winguer / parapenter / snowkiter sur tous les supports, alterner les disciplines.

(1) [Les résultats sportifs du dispositif Relève Olympique U23 et séries d'accès U19](#)

Principaux résultats des championnats du monde Jeune en U23

C'est sur cette catégorie d'âge que les principaux changements ont eu lieu avec un resserrement des effectifs, des délégations réduites, un accompagnement plus individualisé, des moyens recentrés aussi bien sur le plan technique, financier que sur l'encadrement. Forte augmentation du volume de

navigation, la scolarité en distanciel a fortement aidé à cette augmentation, principalement sur les deux années de la pandémie (2020 et 2021).

U23	LASER	RADIAL	470M ou 470 Mixte	470W	FX	49er	Nacra 17	RSX M IQFoil M	RSXW IQFOIL M
CMJ 2017	7	4	1	6	NP	NP		2	3
CMJ 2018	7	6	1	4	22	12		CE/6	CE/9
CMJ 2019	13	31	5	2	23	19		7	8
CMJ 2020	Annulé	Annulé	Annulé	Annulé	Annulé	Annulé	Annulé	Annulé	Annulé
CMJ 2021	7	NP	3		6	4	2 et 3	3	4
		NP : Non Présent		NQ : Non Qualifié		CE : Chpt d'Europe		CM : Chpt du Monde	

U19	LASER	RADIAL H	RADIAL F	420 H	420 F	29er G	29er F	NC 15	RSX M IQFoil M	RSXW IQFOIL M
CMJ 2017		5	12	4	9	2	5	1	13	6
CMJ 2018		8	16	10	6	3	NP	2	1	4
CMJ 2019		9	43	14	23	1	4	4	4	2
CMJ 2020	Annulé	Annulé	Annulé	Annulé	Annulé	Annulé	Annulé	Annulé	Annulé	Annulé
CMJ 2021	3	21	16	2	2	5	1	2 et 3	1	1
		NP : Non Présent		NQ : Non Qualifié		CE : Chpt d'Europe		CM : Chpt du Monde		

U15	Optimist H mixte*	Optimist F Mixte*	RS Feva mixte	Open Skiff	Open Skiff	293 H	293 F
				mixte U13	Mixte U17		
CMJ 2017	100....	100...	NP	10	6	2	5
CMJ 2018	15	154....	NP	5	5	4	NP
CMJ 2019	69	NP	11	3	15	3	20
CMJ 2020	Annulé	Annulé	Annulé	Annulé	Annulé	Annulé	Annulé
CMJ 2021	12	7 (1)	1	15	7	NP	27
		NP : Non Présent		NQ : Non Qualifié		* Scratch	

(2) Les résultats au Youth World Sailing.

Véritable mini JO pour la catégorie des moins de 19 ans. On note la victoire de la délégation française en 2021. La France n'avait pas remporté le titre depuis 10 ans. Elle est la nation la plus titrée depuis l'existence de cette épreuve. On retrouve un bon nombre de ces athlètes en Equipe de France à N+4 ou sélectionnés/médailleurs olympiques. C'est un des repères de nos potentiels sportifs et de notre savoir-faire en matière de formation aux fondamentaux de la performance sur une projection future dans les catégories seniors et vers les disciplines olympiques et de haut niveau.

YWS U19	Clas. Nations	Solitaire H	Solitaire F	420 H	420 F	29er H	29er F	NC 15	Planche H	Planche F	Kitefoil H	Kitefoil F
2017 - CHN	5/60	12	NQ	4	2	1	4	12	8	9		
2018 - USA	5/66	24	16	15	3	5	7	9	3	7		
2019 - POL	2/62	5	7	17	5	5	6	2	1	3		
2020 - BRA	annulée	annulée	annulée	annulée	annulée	annulée	annulée	annulée	annulée	annulée		
2021 - OMA	1/59	21	3	5	3	1	14	1	4	1	5	3

Winning Nations

Nation	Editions Won	Years Won
France	11	1991, 1992, 1997, 1998, 1999, 2000, 2001, 2004, 2005, 2009, 2010, 2011
Great Britain	4	1995, 1996, 2008, 2012
Australia	4	1993, 2003, 2007, 2015
Italy	4	2006, 2013, 2016, 2017
New Zealand	2	1994, 2002
Spain	2	2014, 2019

c) *Les disciplines de Haut Niveau*

Noter en préambule : Pour l'ensemble des disciplines de Haut Niveau :

- Des résultats internationaux remarquables que ce soit chez les jeunes ou les seniors,
- Un rôle de plus en plus prédominant dans la préparation de la relève Olympique,
- Un rôle de plus en plus prédominant dans la reconversion des sportifs de haut niveau olympique (SHN Olympique),
- Un rôle clé pour anticiper les changements de supports Olympiques (ex windfoil / kiteboard / Course au Large),
- Un rôle grandissant dans la mise en place de formations transversales des SHN Olympiques.

Compte tenu de ces éléments, **nous conservons et nous retenons du PPF 2020 :**

- Les finalités internationales des disciplines de haut niveau singulières à fort rayonnement sportif international et fort impact de développement technologique et économique
 - GKA Kiteboard,
 - PWA Funboard,
 - Vendée globe,
 - America's Cup.
- Les disciplines de haut niveau comme passerelle d'accès vers les séries Olympiques,
- Les disciplines de haut niveau comme passerelle d'accès vers la professionnalisation,
- Un Pôle France Course au Large au centre de la Sailing Valley : lieu de savoir reconnu et indiscutable, véritable centre ressources de la Course au Large, cette structure représente la vitrine de la discipline,
- Un dispositif de détection qui s'appuie sur l'outil informatique de la FFVoile : le Suivi Individuel du Sportif (SIS),
- Le dispositif de détection des U15 en liaison avec
 - La formation des entraîneurs,
 - La diversification de la pratique pour une plus grande ouverture d'accession,
- Le positionnement du kiteboard freestyle comme série d'accès vers le HNO.

(1) *Les résultats des disciplines de Haut Niveau*

(a) Discipline Haut Niveau Planche à voile

Planche Haut Niveau	Winfoil - IQFoil H	Winfoil - IQFoil F	Funboard H PWA	Funboard F PWA	Funboard Foil H PWA	Funboard Foil F PWA	Funboard Expression H	Funboard Expression F
CM 2017			1 et 3	2 et 3	1		5	NP
CM 2018			1 et 3	1 et 3	3	X	2	9
CM 2019			1 et 3	1, 2 et 3	1 et 2	1	6	7
CM 2020	3	2	COVID - Annulé					
CM 2021	1	1	1, 2 et 3	2 et 3		1	2	NP

La série IQFOIL est devenue nouvelle série olympique pour les JO 2024 en remplacement de la RSX.

(b) Discipline Haut Niveau Kiteboard

Kiteboard Haut Niveau	Kitefoil H	Kitefoil F	Kiteboard Expression H	Kiteboard Expression F
CM 2017	1	3	8	6
CM 2018	1	3	4	4
CM 2019	1	5	7	11
CM 2020	CE / 1	CE / 6	Covid	Covid
CM 2021	1	3	1	NP

La discipline Kitefoil est devenue nouvelle discipline olympique 2024 en 2020 avec deux médailles pour les H et les F (projet CIO/WS 2024 discipline mixte).

(c) Discipline Haut Niveau Inshore

Inshore Haut Niveau	Match-Race H		Match-Race H		Classe J 70 Course en flotte			Classe SB 20 Course en flotte		
	Résultat	Nb nations	Résultat	Nb nations	Résultat	Nb nations	Nbre Classé	Résultat	Nb nations	Nbre Classé
CM 2017	4	56	7	22	31	21	128	3	11	79
CM 2018	3	65	2	24	NP	17	92	1 et 2	8	60
CM 2019			2	24	52	20	77	1	14	65
CM 2020	4	52	4	22	Annulé	Annulé	Annulé	Annulé	Annulé	Annulé
CM 2021	8	52	1	22	Annulé	Annulé	Annulé	4	13	66

INSHORE - Circuits Internationaux de référence Voile Professionnel et Compétitions de référence	Nombre de Bateaux	Nombre de Nations CM	1er	2è	3è	1er FRA
America's Cup (une équipe Française en 2017 pas en 2021, mais une présence d'équipiers et d'ingénieurs/architects français)	2016 : 6 2021 : 4 (en cours)	2016 : 6 2021 : 4 (en cours)	NZL	USA	GBR	6 (2017)
Sail GP (ex AC 45)	7	7	GBR	AUS	JAP	7
GC32	10	7	SUI	SUI	GBR	4
Tour Voile	20 à 25	5	FRA	FRA	FRA	1

(d) Discipline Haut Niveau Paravoile

Paravoile	Classe 2.4	Hansa 303 H
CM 2017	3	
CM 2018	2	4
CM 2019	1	4
CM 2020	NP	
CM 2021	NP	8

La classe 2.4 était le support des JO 2016/2012/2008/2004 et des médailles de Damien Seguin (2 or en 2004/2016 et 1 argent en 2008). La classe Hansa 303 est un bateau monotype handi et valide rayonnant au niveau international.

(e) Discipline Haut Niveau Course au Large

Course au large en équipages et équipages réduits (Solitaire & double)	Compétitions de référence équivalent à CM	Réccurrence	Nombre de concurrents	Nombre de Nations CM	1er	2è	3è	1er FRA	France Classement des Nations
IMOCA monocoque	Vendée Globe Grandes Transats : Route du Rhum (Solo) et Transat Jacques Vabre (Double)	Vendée Globe : 4 ans Route du Rhum : 4 ans Transat Jacques Vabre : 2 ans	15 à 30 bateaux	8/9 au VG	FRA	GBR	FRA	1er	Pas de classement des Nations - France Leader de la course au large en équipage réduits (solitaire et double)
IMOCA & OR 65 mococoque	Ocean Race	Ocean Race : 4 ans	6 à 8 bateaux	6 (édition 2017/2018)	CHN (équipage FRA)	ESP	NED	Victoire FRA en 2013/14 Victoire Chinoise 2017/18 (équipage FRA)	Equipiers Français Leader en Course au Large en Equipage
FIGARO Monocoque	Solitaire du Figaro et Grandes Transats (Concarneau St Barth)	Solitaire du Figaro : Annuelle Grandes Transats : 2 ans	35 à 40 bateaux	6	FRA	FRA	FRA	1er	France Nation Leader en Course au Large en équipages réduits Pas de nationalité dans les résultat car tous les skippers son licenciés à la FFVoile (Assurance). Voir les nationalités des Skippers édition 2020 : https://www.lasolitaire.com/skippers
Mini 6.50	Mini Transat Grande Course annuelle (les Sables les Açores les Sables)	Mini Transat : 2 ans Les Sables Les Açores les Sables : 2 ans	85 bateaux	10 à 15	Serie: ITA Proto : FRA	Serie : FRA Proto : FRA	Serie : FRA Proto : GER	Serie : 2e Proto: 1er	France Nation Leader en Course au Large en équipages réduits Pas de nationalité dans les résultat car tous les skippers son licenciés à la FFVoile (Assurance).
ULTIM Multicoques	Tour du Monde Ultim Grandes Transats (Solitaire et double)	Tour du Monde Ultim : 4 ans Route du Rhum : 4 ans Transat Jacques Vabre : 2 ans	4 bateaux	1	FRA	FRA	FRA	1er	Discipline de très haut Niveau sur des bateaux Géants menés en équipages réduit (Rayonnement du sport Voile Français dansle monde et de la technologie et de l' industrie française)
Multi 50 Multicoques	Grandes Transats (Solitaire et double)	Route du Rhum : 4 ans Transat Jacques Vabre : 2 ans	6 bateaux	1	FRA	FRA	FRA	1er	Discipline de très haut Niveau sur des bateaux spécifiques menés en équipages réduits (Rayonnement du sport Voile Français dans le monde et de la technologie et de l' industrie française)
Class40 Monocoque	Grandes Transats (Solitaire et double)	Route du Rhum : 4 ans Transat Jacques Vabre : 2 ans	30 à 50 bateaux	6 à 9	FRA	FRA	FRA	1er	Discipline de très haut Niveau sur des bateaux spécifiques menés en équipages réduit (Rayonnement du sport Voile Français dans le monde et de la technologie et de l' industrie française)

d) *Les structures de haut niveau du PPF 2017-2021*

La FFVoile peut se satisfaire de pouvoir s'appuyer sur sa structuration du HN avec ses Pôles France et ses Pôles Espoirs sans oublier ses clubs et ses dispositifs régionaux d'entraînement (DRE).

L'ensemble de ces structures participent à la formation continue des équipes nationales et au rayonnement de la France à l'international.

C'est un savoir-faire français que bon nombre de nations nous envient.

Il s'agit de notre capacité à générer une grande stabilité de recrutement et de résultats majeurs sur l'ensemble des séries de formation (sur toutes les catégories d'âges), des séries olympiques et de nos disciplines de Haut Niveau, une transversalité indissociable de notre parcours de formation.

Bien évidemment, nous devons sans cesse nous réinventer, nous améliorer, pour maintenir la France au plus haut niveau mondial et améliorer notre dispositif de formation.

La principale ressource de l'ensemble de cette structuration, c'est notre encadrement sportif.

Hommes et femmes passionnés, issus de notre système de formation, au travers de nos clubs sportifs et également de l'animation du réseau par les cadres techniques, marque de stabilité et de transmission des savoirs.

C'est sur cette structuration nationale et sur ce réseau d'encadrement sportif que nous pouvons nous appuyer pour préparer les échéances à court et à long terme sur l'ensemble des disciplines de HN.

L'état de notre structuration durant le PPF 2017-2021 :

Trois niveaux de reconnaissance via l'ANS/MS et en gestion avec le PSQS puis le serveur de la FFVoile :

- Excellence : Pôles France
- Nationale : Pôles Espoirs + Dispositifs Régionaux d'Entraînement (DRE)
- Territoriale : DRE (fort rattachement à des clubs) + les clubs
- + 6 Pôles France alimentation soutien PO 2024/2028/2032
 - o 1 Course au Large à Port La Foret
 - o 5 Pôles France séries olympiques et disciplines de haut niveau : Brest, La Baule, La Rochelle, Marseille, La Grande-Motte

- Un centre de ressource national : L'École Nationale de Voile et des Sports Nautiques (ENVSN Quiberon)
 - Pour l'EDF, c'est un partenaire fort pour l'analyse de la performance des engins et des plans d'eau
 - Au niveau de la Relève, c'est le centre d'accueil privilégié pour nos stages nationaux de formation et de détection des moins de 19 ans et des moins de 15 ans
- Qualité du recrutement national et évolution depuis 2010 :
 - Nous sommes passés d'un recrutement national 100% organisé sur un site unique (hors pôle, DT/ENVSN) à un recrutement de série/famille de pratique sur les structures Pôles France :
 - Evolution possible : consolider le recrutement national par série sur un stage d'évaluation national par série sur une ou plusieurs périodes (ex. 49er, 470, NC 17, principalement pour les doubles) et sur un seul site regroupant l'ensemble des acteurs.
- Les PF – structures de soutien aux dispositifs nationaux EDF/EDFJ/autres dispositifs des disciplines de HN, qualité du dispositif fédéral :
 - Suivi social/scolaire,
 - Suivi médical/kiné,
 - Préparation Physique – qualité des installations en forte progression.
- Moyens des Pôles France via les collectivités territoriales et les partenaires privés complémentaires aux aides de la FFVoile/ANS :
 - Ces moyens sont obtenus grâce à l'inscription des membres de l'EDF dans ces structures et donc la valorisation des résultats sportifs sur le territoire
 - Du maintien du label Pôle France à ces structures

3. Partie 3 – Axes d'amélioration

a) *L'Equipe de France Olympique*

Les points clés :

- La dimension physique semble avoir été un point clé de la performance chez les anglais, comment aller encore plus loin ?
 - Personnes ressources en physio ?
 - Les morphotypes à prendre davantage en compte (dans certaines séries) ?
- Aller encore plus vite, dans toutes les conditions, important travail de nos ingénieurs et professeurs de l'ENVSQ Quiberon : P. Iachkine et Y. Clouet.
 - Comment augmenter leur collaboration ? Peut-on augmenter le temps de présence du batelier ?
- Le règlement point très positif, aller plus loin dans le règlement des classes
 - Lien avec la vitesse : optimisation des bateaux/règlement.
- Utilisation de la donnée/aide au débriefing (traces, vent, analyse vidéo de la performance)
- Tactique : Le fait d'accepter de s'excentrer sur le parcours peut faire gagner : est-ce dans notre culture ?
- Logistique : L'hébergement a été un point clé pour Rio et Tokyo (pour Marseille réserver au plus vite /voir stratégie JO par rapport aux accréditations)

Aller encore davantage sur les paramètres de la performance :

- Eléments de structuration :
- Organiser le travail sur Marseille en lien avec le Pôle France
 - Comment favoriser le fait d'être à Marseille,
 - Comment échanger encore plus entre entraîneurs et ne pas cantonner un entraîneur à une série ?
 - Travail avec les jeunes pour préparer 2028,
 - Avoir une réflexion commune pour les 5 séries à foils afin d'aboutir à un véritable travail collaboratif.
- Prévoir une réflexion sur le thème des sélections aux JO,
- Réflexion sur comment intégrer les projets privés,
- Faire de la transversalité des pratiques de HN une force (« ne pas faire à la place de, mais en plus »).

b) *Le Dispositif Relève*

Ce que nous modifions !

- Identifier les groupes plus clairement et les laisser fonctionner en autonomie de manière plus individualisée (ce qui n'empêche pas parfois une unité de lieu et de période) ,
- Plus de temps investi dans **l'accompagnement individuel des leaders**,
- **Être plus pragmatique**,
- **La communication pour plus de fluidité et permettre ainsi d'anticiper (niveau d'information identique)**,
- Plus d'échanges et de partages entre entraîneurs. Clarification des missions dès le début de l'année pour anticiper les besoins,
- Renforcer le partage des tâches entre entraîneurs,
- Le fonctionnement des stages nationaux / l'ouverture,
- Engager les athlètes sur un contrat minimum de présence et les sanctions corrélées,
- Demander un retour régulier aux athlètes, preuve de leur implication dans le projet,
- **L'équilibre entre déplacements sur stage - régates et travail de fond avec une stabilité d'action pour les coureurs.**
- **L'utilisation de la hiérarchisation des athlètes dans le groupe**, utilisé essentiellement pour les problèmes logistiques ou l'attribution de matériel, mais pas pour le suivi sur les épreuves, ou la détermination d'objectifs. Cela est un frein à la collaboration et l'échange, car cela provoque des frustrations.
- **La création d'un esprit EDF** de voile incluant GF/EDFJ/U23 est important pour tirer l'ensemble des séries vers l'or. Un seul et même objectif avec un échange entre les meilleurs et ceux qui aspirent à devenir les meilleurs
- **La planification**, plus de navigations pour les athlètes (pour les jeunes sur leur support en particulier, pour les plus expérimentés en multisupport), en collaboration avec les autres cadres de la série
- **Le lien** avec les entraîneurs U19 et les coureurs U19 à renforcer.
- **La vision à court terme en matière de formation des plus jeunes**, continuer à maintenir la formation de nos sportifs sur l'ensemble du territoire.

Ce que j'arrête de faire, STOP !

- **Perdre du temps en dehors de la performance,**
- **Surcharger les journées** avec des actions de groupe et rentrer dans l'individuel pour **devenir plus efficient,**
- **L'éparpillement** (arrêter la conception des programmes de prépa physique de 5 athlètes) pour être plus présent auprès des athlètes, dans leur accompagnement lors des séances,
- Problème du **statut des entraîneurs,**
- **Le soutien aux coureurs qui ne s'investissent pas** à hauteur des attentes et qui pèsent sur le groupe.

c) Le Dispositif de Détection

Un lien plus fort avec le HN :

Permanence de la détection territoriale et référencement des sportifs à potentiel dans les DRE et PE en lien avec les référents territoriaux de la détection (du club à la structure d'accès au HN). Prise en main territoriale (ligue, interligue, bassin) plus forte du dispositif.

- Des référents dans les structures HN en lien avec les territoires
- Pas de modèle type, adaptation selon la singularité des territoires et des structures : un ou des référent(s) par séries, filières, famille de pratique. Fonctionnement affiché dans le PPR.

Une alimentation des filières d'accès HN qui s'appuie sur :

- Une masse plus importante de coureurs minimes (retrouver plus de confrontation en nombre dès les premiers niveaux de pratique, remettre au goût du jour le JEU de la régates).
- Un ciblage plus fin (grands gabarits, gagnants, glisseurs, féminines) des coureurs pour le suivi et l'orientation → rôle des stages territoriaux (PPR) et nationaux.

Communication :

Valoriser nos EDF et les filières d'accès au HNO (héritage 2024) et disciplines de haut niveau. Faire rêver !

Ouvrir le champ des possibles, montrer aux jeunes tout ce qu'ils peuvent pratiquer.

- Présence des Athlètes de Haut Niveau sur les événements nationaux ou locaux (stages et compétitions minimes et espoirs),

- Essais matériel U19 U17 sur actions U15,
- Animation d'un réseau national des entraîneurs de clubs (avec appuis des ligues),
- Formation des entraîneurs, intégrer la vision détection et valorisation vers le HN (O et NO) dès les premiers niveaux d'encadrement.

Formation :

Définir et confirmer les attendus du HN sur les connaissances, maîtrises techniques et priorités dans les facteurs de la performance (prioriser les déterminants de la performance par support) à 15 et 17 ans et renforcer en conséquence la formation des coureurs via :

- Actions stages détection nationaux,
- Formation des entraîneurs,
- Outils SIS : pour l'auto-évaluation des coureurs, la formation des jeunes entraîneurs,
- utilisation de quizz et corrigés.

La transversalité :

- Des supports lors des stages nationaux,
- Des supports dans l'apprentissage des fondamentaux de la performance en voile,
- Des pratiques dans la formation continue et la reconversion des athlètes HN (moins orienté U15).

d) Les Disciplines de Haut Niveau

- **Principales transformations :**

- Remettre le paravoile au centre des finalités sportives des disciplines de Haut Niveau avec deux objectifs :
 - le rayonnement international,
 - La reconquête d'une place aux Jeux Paralympiques.
- le positionnement des disciplines de Haut Niveau comme laboratoire de préparation et d'anticipation des changements de supports sur le Haut Niveau Olympique (sur la base de ce qui s'est passé en windfoil & CAL). Exemple :
 - Wingfoil,

- Paravoile
 - E-Sailing
 - Un dispositif de détection qui doit surfer sur la vague Olympique (héritage),
 - Un dispositif de détection plus large qui facilite les transferts entre les séries / structures / pratiques ou l'ensemble des CTS et des structures du PPF sont impliqués,
 - Renforcement des actions de détection en direction des féminines pour l'ensemble des disciplines.
- **Les modifications :**
- Renforcement du positionnement des disciplines de Haut Niveau dans la préparation de la relève olympique,
 - Renforcement du positionnement des disciplines de Haut Niveau dans le développement d'habiletés et de compétences pour les sportifs à très fort potentiel olympique (Inshore et CAL),
 - Renforcement du positionnement des disciplines de Haut Niveau dans le dispositif de reconversion des sportifs du HNO (filiale de détection CAL / Inshore + filiales professionnelles écuries CAL),
 - Les structures du PPF - Dispositifs Régionaux d'Entraînement qui fédèrent organisent et structurent les initiatives des clubs – dispositifs d'accès, de détection, de formation des sportifs à potentiel et de structuration des projets sportifs,
 - Ajout d'une finalité internationale HN en kitesurf (tour GKA Kitesurf),
 - Positionnement du Wingfoil dans le paysage des disciplines de Haut Niveau (en toute logique avec la structuration internationale),
 - Ajouts de finalités internationales Course en baie :
 - Match-Racing
 - Course en flotte (Cf. Note jointe),
 - 69F – Youth Foiling Gold Cup,
 - Star Sailor League – Gold Cup,
 - Renforcement de l'utilisation de l'outil de gestion fédéral « SIS » dans le cadre de l'accompagnement des sportifs en lien avec la formation des entraîneurs

e) Les structures du PPF 2022-2025

- **Renforcer la place des Pôles France** par une augmentation du volume de navigation,

- Complément d'encadrement par des vacataires experts sur les fondamentaux de la performance et principalement la technique pour assurer le fond de jeu,
 - Renforcer la place du Pôle France de Marseille, **site olympique 2024** pour améliorer l'accueil de l'Equipe de France Olympique et Jeune – « *ici c'est Marseille !* »
 - Le maillage de nos Pôles France, site olympique et les autres sites historiques doivent nous permettre de faire accélérer la préparation des JO 2024 tout en gardant à l'esprit les JO 2028 à Los Angeles et les JO 2032 à Brisbane.
- **Les Pôles Espoirs :**
 - Le cahier des charges doit être revisité pour les repositionner comme de véritables acteurs dans la constitution des équipes nationales seniors en passant par un recrutement qualitatif vers les Pôles France (projection sur les besoins en catégorie senior),
 - Les temps de missions de l'encadrement dédié,
 - L'autonomie de financement avec le soutien de l'ensemble des partenaires territoriaux et privés.
- **Renforcer la place des clubs sportifs :**
 - Longtemps souhaité par les équipes dirigeantes et la DTN, nous souhaitons redonner une forte place aux clubs pour la formation initiale des futurs membres des équipes nationales jeunes et seniors par la création du label « **Club de Performance** »
 - C'est un maillage national important sur lequel les enjeux sont à échéance « générations 2028/2032 », l'animation du réseau des entraîneurs, la qualité de la formation et l'augmentation du volume de navigation pour les structures souhaitant s'engager dans cette démarche.
- **Les Dispositifs Régionaux d'Entraînement :**
 - Les cahiers des charges des DRE doivent être précisés voire créés pour bien identifier nos potentiels sportifs dans chacune des disciplines et des catégories d'âges
 - L'important est de s'appuyer sur les spécificités territoriales en matière d'accès au HN, que chacun des territoires puisse contribuer à la formation de la Relève.

(1) [Projet de Performance Fédéral 2022-2025 – 2 programmes – 4 niveaux](#)

Programme 1 - EXCELLENCE

- Niveau 1 : Cercle HP

- Niveau 2 : EDF/Groupe France et EDF Jeune - Les Pôles France

Programme 2 - ACCESSION

- Niveau 3 - « Accession NATIONALE » : Les sportifs U19 (VO) et U26 (disc. HN/Hab) - Groupes Cibles - Délégations nationales - Les Pôles Espoirs/Les Clubs Performance et les Dispositifs Régionaux
- Niveau 4 - « Accession TERRITORIALE » : L'ensemble des clubs sportifs U17 (VO) et U23 (disc. HN/Hab) – animation sportive territoriale - Les clubs Performance et l'ensemble des clubs FFVoile et les Dispositifs Régionaux

(2) Programme EXCELLENCE – Les Pôles France

- **Un Pôle Olympique – site des JO Marseille 2024** : site recentrant les forces vives du HN Olympique (EDF) et les potentiels (EDFJ) de la Génération 2024/2028/2032
- **Cinq (5) Pôles France** :
 - Trois (3) pôles sont spécialisés : La Grande-Motte - disciplines à foil Kite et NC 17, La Baule – Skiff 49er, Port La Foret - Course au Large

Deux (2) Pôles France sont multi-disciplines : Brest et La Rochelle

Le recrutement national en Pôle France VO est coordonné par la DTN et sous la responsabilité des entraîneurs nationaux, des entraîneurs nationaux jeunes des séries et des Directeurs de Pôles.

(a) Les Pôles France – améliorations :

- **Principaux objectifs d'améliorations** :
- Augmentation du volume de navigation et de préparation physique :
- **Plus de 200 jours/an, entraînement biquotidien,**
- **Etudes en distanciel fortement recommandée** (cf. COVID) /dédoublément des années / rapprochement lieu d'entraînement/lieu d'études,
- **Soutien de la DTN auprès des Directeurs des PF pour renforcer l'augmentation du volume de navigation,** encadrement complémentaire aux solutions existantes : lien avec l'encadrement PE, encadrement mutualisé avec les entraîneurs PF, intervenants divers en soutien, auto-encadrement, athlètes de HN du PF assurant des séances, stagiaires DESHN,...

(3) Programme « Accession »

Identifier les potentiels sportifs des structures et choix de s'appuyer sur :

- **Les « clubs de performance »**, près de 100 clubs engagés dans le développement et la formation des sportifs,
- **Les Dispositifs Régionaux** : regroupement de clubs ou organisation sportive régionale favorisant le développement de la pratique sportive, la formation et l'émergence de jeunes talents,
- **Les Pôles Espoirs**, complémentaires aux clubs de performance pour l'accès au HN,
- **Des cahiers des charges nationaux** pour une adaptation territoriale,
- **Sources de financement possibles** : PSF et Collectivités pour l'Accession Territoriale, PSF/PPF/Maison de la Performance/Collectivités pour l'Accession Nationale. Accompagnement fédéral pour obtenir ces aides + les partenaires privés selon les opportunités.

(a) Programme « Accession » - Projet de Performance Régional - PPR

Lancement du « Projet de Performance Régional 2022 – 2024 » :

- Il permet à chacune des régions de définir précisément leur contribution sportive via le programme d'accession en tenant compte de leurs spécificités :
 - Niveau « Accession Nationale » : accès au Haut Niveau en VO et disciplines de HN en vue d'une intégration au programme Excellence,
 - Niveau « Accession Territoriale » : Développement des pratiques sportives,
 - Le DTN pourra nommer au sein de chacune des ligues, un Directeur Technique Régional assurant sur son territoire les missions de coordination de l'ensemble des structures du PPR : clubs, dispositifs régionaux, Pôle Espoirs + Pôle France.

(b) Les Pôles Espoirs

Renforcement du cahier des charges pour un rayonnement territorial et une plus grande efficacité sportive via la labélisation nationale en Pôle Espoirs par le DTN :

- Un encadrement dédié à 100% de ses missions sur le développement sportif territorial et national :

- *Validation des missions avec la DTN (permanence d'entraînement, formation entraîneur FFVoile, délégation FFVoile sur choix du DTN, stages nationaux jeunes et seniors, animateur du dispositif de détection...), pour une plus grande efficacité sur la formation des sportifs(ves)*
- *Suppression du recrutement national,*
 - *Cible prioritaire les U17/U19, huit (8) sportifs/équipages maximum identifiés par série.*
- *Autonomie de financement via les collectivités locales/territoriales, accès au financement national via les Maisons de la Performance (ANS Territorial) et le Programme Accession National (ANS National)*
 - *Principaux indicateurs d'évaluation : % de missions des entraîneurs PE, nombre de sportifs U15 et U17 évalués dans le cadre du dispositif de détection régional, nombre SHN/Espoirs, nombre de sportifs formés et recrutés en PF, performances sur YWS/JOJ/CMJ/CEJ, 100% SMR, passage en classe supérieure/Bac.*

(c) Les « Clubs de Performance »

Depuis 4 olympiades il y a un souhait fort de la DTN/FFVoile d'intégrer pleinement les clubs dans le développement sportif mais cela n'avait jusqu'à aujourd'hui pas pu se faire pour diverses raisons.

Référencement par les ligues.

Le club de performance :

- S'appuie sur **des sections sportives scolaires** pour augmenter le volume de navigation
- **Met à disposition un encadrement dédié impliqué à minima entre 70 et 100% du temps de travail** sur l'entraînement sportif :
- Assure la formation sportive des séries U15 et U17/U19 principalement : 5 sportifs/équipages identifiés par catégorie/séries via le Dispositif de Détection, les performances annuelles et passées, ...

Principaux indicateurs d'évaluation : Progression du nombre de licences annuelles, classements nationaux individuels., Championnat de France des clubs, ratio classés/nombre de licenciés, sportifs listés ou non, performance sur épreuves nationales ou internationales, 100% SMR, tenant compte du nombre de sportifs rattachés à des structures d'entraînements ou non (Pôles Espoirs et Pôles France).

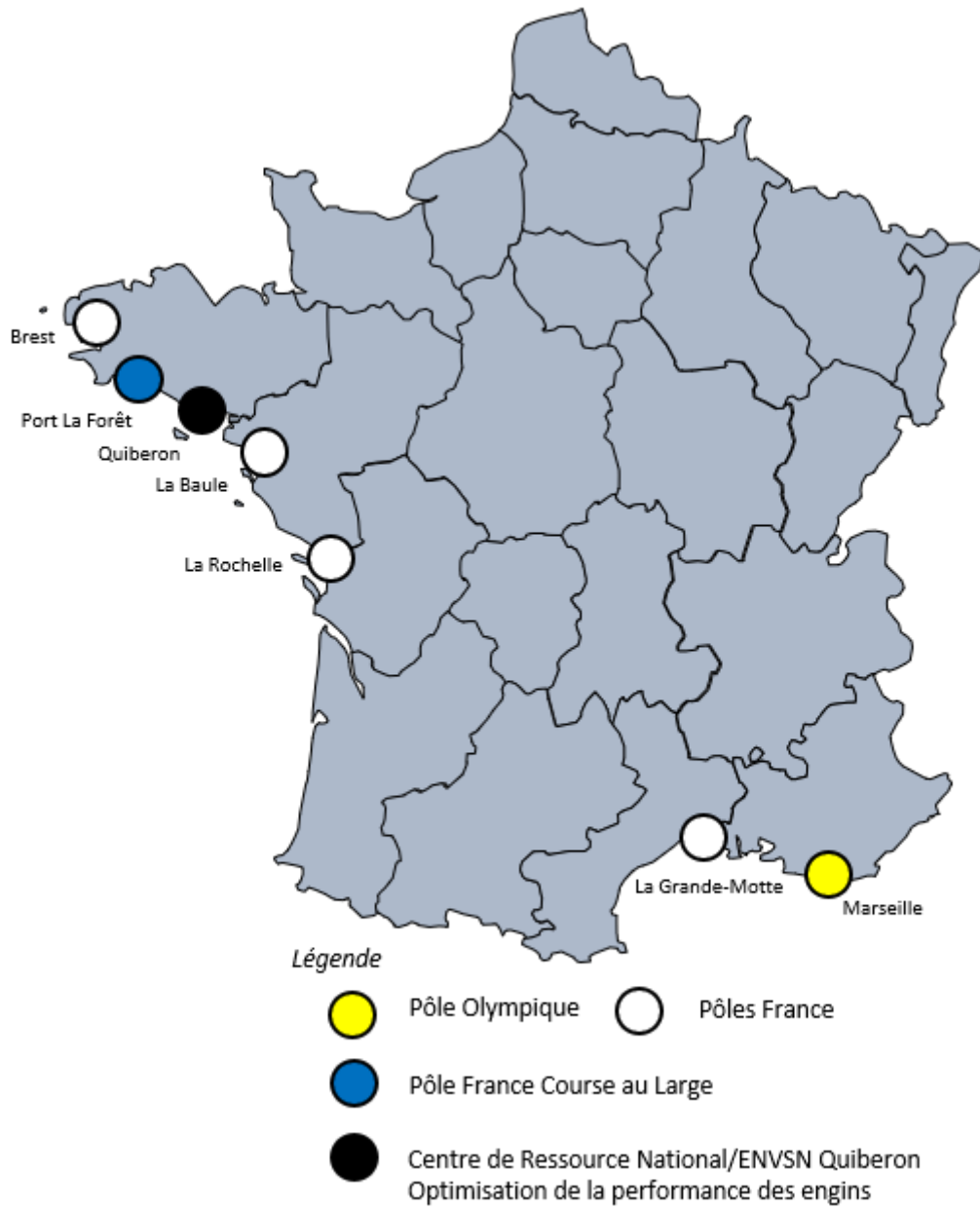
Leur positionnement doit être redéfini dans la mise en place du Projet de Performance Régional piloté par la Ligue :

- Il tient compte de chacun des territoires, de leurs singularités :

Aujourd'hui certains DRE du programme Accession Territorial et National sont des clubs sportifs

- Il doit apporter une plus-value structurelle et d'accompagnement des sportifs pour des ligues qui ne disposent pas d'un Pôle Espoirs, de Pôle France ou de clubs sportifs dynamiques sur des séries/disciplines.
- Il contribue au développement de la dynamique sportive des clubs de son territoire. A l'horizon 2024, faire émerger des « clubs performance ».
- **Principaux indicateurs d'évaluation** : nombre de sportifs U15 et U17 évalués dans le cadre du dispositif de détection régional, SHN/Espoirs, nombre de sportifs recrutés en PE et PF, performances sur YWS/JOJ/CMJ/CEJ, 100% SMR, passage en classe supérieure/Bac.

(e) Cartographie des principales structures nationales PPF 2022-2025



B. Convention SHN/FFVoile

CONVENTION FFVOILE SPORTIFS INSCRITS SUR LES LISTES DE HAUT-NIVEAU SAISON 2022

ENTRE LES SOUSSIGNES :

La Fédération Française de Voile, association régie par la loi de 1901, dont le siège est situé au 17, rue Henri Bocquillon, 75015 Paris,
Représentée par son Président, Monsieur Jean-Luc DENECHAU, dûment habilité aux fins des présentes,
Et en présence de son Directeur Technique National, Monsieur Guillaume CHIELLINO.
Ci-après dénommée la « **FFVoile** ».

D'UNE PART

ET

Madame/Monsieur

Domicilié(e) à
et licencié(e) à la Fédération Française de Voile sous le numéro

Ci-après dénommé(e) « **la sportive/le sportif** ».

D'AUTRE PART

IL EST PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

La Fédération Française de Voile a reçu délégation du Ministère des Sports afin de promouvoir et de développer en France le sport de voile sous toutes ses formes de pratique, que celles-ci soient à visée de compétition, de loisir, de pratique éducative et sociale ou d'intérêt touristique.

La FFVoile œuvre notamment pour optimiser les performances de ses athlètes de haut-niveau en développant un projet de performance fédéral constitué d'un programme d'excellence sportive et d'un programme d'accession au haut-niveau. Elle est également chargée de proposer l'inscription des athlètes de haut-niveau en voile sur la liste ministérielle dédiée et de sélectionner les sportives et les sportifs qui vont représenter la France lors des principales compétitions internationales.

La sportive/le sportif a été retenu(e) pour faire partie de la liste des sportifs de haut-niveau de la FFVoile, compte-tenu de ses performances antérieures et de son projet sportif.

Par son activité, elle/ il concourt au rayonnement de la France, de la FFVoile et de son club ainsi qu'à la promotion des valeurs du sport en général et de la voile en particulier. Son accession au plus haut-niveau sportif est le fruit de son fort investissement personnel mais aussi de l'efficacité du système fédéral.

La FFVoile et la sportive/le sportif partagent donc des objectifs communs tels que le développement de la performance sportive, l'épanouissement personnel et professionnel des athlètes ou la valorisation de l'image de la voile.

Au-regard des éléments mentionnés ci-dessus et conformément à la réglementation en vigueur, la FFVoile et la sportive/le sportif concluent la présente convention.

Article 1 : OBJET DE LA CONVENTION

La présente convention a pour objet de déterminer les droits et obligations de la FFVoile et de la sportive/du sportif inscrit(e) sur la liste des athlètes de haut-niveau ainsi que d'encadrer les relations entre les parties.

Il est entendu entre les parties que cette convention s'applique également dans la relation entre la sportive/le sportif et son Pôle de rattachement.

Article 2 : DURÉE DE LA CONVENTION - RECONDUCTION

La présente convention prend effet à compter du 1^{er} janvier 2022, date officielle de l'entrée en liste de la sportive/du sportif, pour une durée d'un an. Elle a vocation à être reconduite annuellement dans l'hypothèse où la sportive/le sportif continuerait d'être présent sur la liste ministérielle des sportifs de haut-niveau.

Il est entendu entre les parties que la prise d'effet de la convention est suspendue à l'inscription définitive de la sportive/du sportif sur la liste des sportifs de haut-niveau par le ministère chargé des sports. En l'absence de cette inscription sur la liste officielle, la convention sera considérée comme étant nulle et non avenue.

La présente convention prend effet rétroactivement si la sportive/le sportif intègre un Pôle de la FFVoile avant le 1^{er} janvier 2022.

Article 3 : ACCES A LA LISTE DES SPORTIFS DE HAUT-NIVEAU

La FFVoile définit annuellement des critères de candidature pour accéder à la liste des sportifs de haut niveau. Ces critères sont publics et accessibles à tous avant l'ouverture des candidatures.

Pour 2022, le document de référence est accessible au lien suivant :

<https://espaces.ffvoile.fr/haut-niveau/acces-listes-haut-niveau-et-espoirs.aspx>

Article 4 : ENGAGEMENT DE LA SPORTIVE/DU SPORTIF

4.1 Obligations relatives à la licence FFVoile

La sportive/le sportif s'engage à être détenteur(trice) d'une Licence Club FFVoile 2022 prise dans un club affilié à la fédération. Il est parfaitement entendu que si cette obligation n'est pas respectée, la sportive/le sportif ne pourra notamment pas participer aux compétitions organisées sur le territoire français, ni être engagé(e) sur une compétition internationale de référence et elle/il ne bénéficiera pas de la couverture fédérale concernant les assurances en Responsabilité Civile et en Individuelle Accident.

La sportive/Le sportif s'engage également à mettre à jour régulièrement les informations la/le concernant dans son Espace Licencié – Suivi Individuel du Sportif.

Obligations relatives au respect des règlements fédéraux

Conformément à l'article 72 du Règlement Intérieur de la FFVoile, la sportive/le sportif s'engage à se conformer aux lois et règlements en vigueur ainsi qu'aux règlements fédéraux nationaux et internationaux.

Obligations relatives à l'éthique et à la déontologie

La sportive/Le sportif s'engage à :

respecter la charte du sportif de haut niveau édictée par le Ministère chargé des Sports ;

respecter l'ensemble des règles édictées par le Comité International Olympique, le Comité National Olympique et Sportif Français, la Fédération Internationale de Voile et la FFVoile ;

respecter les décisions des arbitres et la souveraineté de l'arbitrage sportif ;

avoir en toute circonstance une conduite loyale envers la FFVoile ;

s'interdire tout comportement ou déclaration de nature à porter atteinte à l'image de la FFVoile, de ses membres, de ses partenaires et d'une façon générale aux intérêts de la voile.

Obligations relatives à la lutte antidopage

La sportive/Le sportif s'engage à se préparer avec sérieux, sans recours à des artifices tel que le dopage. Elle/il contribue à la lutte antidopage en participant aux actions de prévention organisées et doit se soumettre personnellement aux contrôles prévus par les lois et règlements en vigueur.

4.5 Obligations relatives à la surveillance médicale réglementaire

La sportive/Le sportif s'engage à répondre strictement aux obligations de la surveillance médicale réglementaire.

Obligations relatives aux paris sportifs

Conformément à l'annexe 13 du Règlement Sportif de la FFVoile relatif aux paris, la sportive/le sportif ne peut engager à titre personnel directement ou par personne interposée de mises sur des paris reposant sur une compétition ou une manifestation sportive, organisée ou autorisée par la FFVoile, dès lors qu'elle/il y est intéressé(e) directement ou indirectement, notamment du fait de sa participation ou d'un lien de quelque nature qu'elle/il soit avec cette compétition.

Obligations relatives au droit à l'image et au partenariat

Dans la limite des dispositions de l'article 4.3 de la présente convention et en l'absence d'une autre convention signée avec la FFVoile (notamment relative à la sélection en Equipe de France de Voile), la

sportive/le sportif peut librement utiliser son image individuelle ainsi que conclure un partenariat avec toute tierce partie.

Obligations relatives aux Pôles

La sportive/le sportif qui intègre le Pôle de la FFVoile s'engage à respecter le Règlement Intérieur de celui-ci et à payer les frais d'inscription correspondants à cette admission.

Article 5 : ENGAGEMENT DE LA FFVOILE

5.1. Mise à disposition de moyens par la FFVoile

La FFVoile met au service de la sportive/du sportif, dans la mesure de ses moyens, ses compétences dans différents domaines, notamment l'entraînement, le recours aux cellules d'optimisation de la performance humaine, la formation aux règles de course à la voile, les ressources de la communication et une assistance juridique et administrative.

La FFVoile propose également, à la demande de la sportive/du sportif, un suivi socioprofessionnel en matière d'aménagement des études et des emplois.

La FFVoile assure la formation sportive et citoyenne de la sportive/du sportif prévue à l'article D.221-27 du Code du Sport.

Dans certaines situations, la FFVoile peut également proposer à la sportive/au sportif la mise à disposition de matériel fédéral. La sportive/le sportif s'engage alors à signer la convention transmise par la FFVoile pour définir les conditions de cette mise à disposition.

5.2 Suivi médical de la sportive/du sportif

La FFVoile s'engage à assurer la surveillance médicale réglementaire de la sportive/du sportif, conformément aux dispositions de l'article L 231-6 du Code du Sport et au Règlement médical de la FFVoile. Dans cette optique, la FFVoile a nommé un médecin coordonnateur au sens des dispositions de l'article R. 231-4 du Code du Sport, chargé de veiller au suivi médical de la sportive/du sportif.

A ce titre, la FFVoile prendra en charge l'ensemble des examens médicaux prévus dans le Règlement médical de la FFVoile. La sportive/le sportif s'engage à réaliser l'ensemble des examens prévus par la surveillance médicale réglementaire, dans les délais impartis.

5.3 Protection de la sportive/du sportif

La FFVoile permet à la sportive/ au sportif de bénéficier des garanties d'assurance en responsabilité civile applicables à tous les licenciés et prévues par le contrat de groupe souscrit par la fédération.

La sportive/Le sportif peut obtenir des informations complémentaires au lien suivant :

Sur _____ le _____ contrat :
http://www.ffvoile.fr/ffv/web/services/assurance/documents/Contrat_Responsabilite_Civile_FFVoile_MAIF.pdf

Sur _____ le _____ montant _____ des _____ garanties :
http://www.ffvoile.fr/ffv/web/services/assurance/documents/Montant_Garanties_Licencies.pdf

La FFVoile a également souscrit à un contrat de groupe en individuelle accident au bénéfice de ses licenciés. Ce contrat couvre spécifiquement les dommages corporels auxquels la pratique sportive de haut niveau peut exposer la sportive/le sportif avec des montants de garanties très élevés en cas d'accident corporel grave (jusqu'à 1.000.000 € en cas d'invalidité permanente).

La sportive/le sportif bénéficie également d'une couverture « accident du travail et maladie professionnelle » prise en charge par le ministère des sports (décret 2016-608 du 13 mai 2016).

La sportive/Le sportif doit fournir les éléments nécessaires pour mettre en place cette couverture et doit informer l'entraîneur référent ainsi que la Direction Technique Nationale (par mail envoyé à l'adresse : dtn@ffvoile.fr) et le Médecin de l'Equipe de France d'une éventuelle blessure afin de permettre le suivi du dossier. En cas d'accident survenant pendant la pratique sportive de haut niveau (compétitions, stages, entraînements...) ou lors d'un trajet lié à cette pratique, la déclaration auprès de la FFVoile doit être réalisée dans les 24h suivant l'accident (sauf cas de force majeure ou impossibilité de faire la déclaration lorsqu'il y a par exemple une hospitalisation).

En outre, il est entendu par les parties que ces différentes garanties n'excluent pas l'éventuelle nécessité pour la sportive/le sportif de souscrire à titre privé des garanties complémentaires en fonction de sa pratique.

Article 6 : RAPPORTS CONTRACTUELS

Il est entendu entre les parties que les rapports contractuels nés du présent contrat entre la FFVoile et la sportive/le sportif ne sont pas des relations d'employeur à salarié. En conséquence, chacune des parties fera son affaire personnelle de toutes charges sociales et fiscales résultant de sa propre activité.

En complément du présent contrat, la FFVoile et la sportive/le sportif pourront conclure des conventions spécifiques afin d'encadrer une relation particulière (mise à disposition d'équipements, sélection en Equipe de France de Voile...)

Article 7 : INTUITU PERSONAE

Il est expressément rappelé que le contrat est strictement personnel à la sportive/au sportif et que les droits et avantages cédés par la présente ne pourront en aucun cas être transmis à un quelconque tiers.

Article 8 : LES SANCTIONS- RESILIATION

En cas de non-respect d'une des clauses de la présente convention par la sportive/le sportif, la FFVoile se réserve le droit de prendre toutes les sanctions qu'elle jugera nécessaires. Si l'intéressé(e) fait l'objet d'une sanction disciplinaire grave, la FFVoile pourra proposer au ministre chargé des sports le retrait de la qualité de sportif de haut-niveau en vertu de l'article R.221-15 du Code du Sport.

En cas de résiliation de la convention, notamment pour des raisons personnelles ou pour rejoindre un projet concurrentiel à l'étranger, les parties s'accordent pour négocier à l'amiable la fin de la relation. Cette négociation concernera en particulier la restitution partielle ou totale de l'éventuelle bourse matérielle, la possible interruption de l'aménagement d'études et/ou d'emploi, l'annulation (ou la révision au prorata) de la promesse de soutien annuel, l'annulation (ou la révision) de l'apport fédéral en termes d'encadrement (coaching, préparation, stages...).

Article 9 : SIGNIFICATION DES TITRES DES ARTICLES

Les titres des articles de ce contrat n'ont été utilisés que dans le seul but d'une lecture plus facile et ne doivent pas être pris en compte pour la structure du contrat.

Article 10 : CLAUSE DE NULLITÉ RELATIVE

Si une ou plusieurs clauses de la présente convention sont tenues pour non valides ou déclarées telles en application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision définitive d'une juridiction compétente, les autres articles de la convention conservent toute leur force et leur portée.

Article 11 : LOI, RECOURS ET TRIBUNAUX

La validité et l'interprétation du présent contrat seront régies à tous égards par la loi française.

En cas de désaccord, la FFVoile et la sportive/le sportif chercheront un règlement à l'amiable du problème. Les parties s'accordent en outre à recourir à la médiation du CNOSF pour tout litige relatif aux présentes, préalablement à tout recours juridique.

Les tribunaux du lieu du siège de la FFVoile sont seuls compétents pour connaître toute contestation résultant de ce contrat et qui n'a pu être réglée à l'amiable.

Fait à Paris en deux exemplaires, le 31 décembre 2021

**Pour la sportive/le sportif
Madame/Monsieur
Athlète de haut-niveau**

**Pour la FFVoile
Monsieur Jean-Luc DENECHAU
Président**

**Monsieur Guillaume CHIELLINO
Directeur Technique National**

C. Convention Equipe de France de Voile

CONVENTION EQUIPE DE France DE VOILE

SAISON 2022

ENTRE LES SOUSSIGNES :

La Fédération Française de Voile, association régie par la loi de 1901, dont le siège est situé au
17, rue Henri Bocquillon, 75015 Paris,

Représentée par son Président, Monsieur Jean-Luc DENECHAU, dûment habilité aux fins des
présentes,

En présence du Directeur Technique National de la FFVoile, Monsieur Guillaume CHIELLINO.

Ci-après dénommée la « **FFVoile** ».

D'UNE PART

ET

Monsieur domicilié à et licencié à la Fédération Française de Voile sous
le numéro

Ci-après dénommé « **le sportif** ».

D'AUTRE PART

IL EST PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

La Fédération Française de Voile est l'autorité de promotion et de développement de la Voile en France. Délégitaire du Ministère chargé des sports, elle est notamment chargée de sélectionner les sportives et les sportifs qui vont représenter la France lors des principales compétitions internationales, avec comme échéance majeure **les Jeux Olympiques d'été de Paris en 2024** et comme objectif d'obtenir une place de finaliste dans l'ensemble des séries et le maximum de médailles.

Le sportif a été sélectionné pour faire partie de l'Equipe de France de Voile pour la **saison 2022**, dans la série compte-tenu de ses performances antérieures, afin de contribuer à l'objectif de performance visé.

Article 1 : OBJET DE LA CONVENTION

La présente convention a pour objet de déterminer les droits et obligations de **du sportif** membre de l'Equipe de France de Voile, inscrit sur la liste «Haut Niveau» du Ministère chargé des Sports, et engagé volontairement en Préparation Olympique, en vue des Jeux Olympiques de Paris en 2024.

La convention précise en conséquence les engagements réciproques des parties.

Article 2 : DURÉE DE LA CONVENTION - RECONDUCTION

Sans préjudice des dispositions de l'article 8, la présente convention prend effet rétroactivement au 1^{er} janvier 2022 et expirera **le 31 décembre 2022**, sans formalité aucune à la charge de l'une ou l'autre des parties. Elle a vocation à être reconduite annuellement jusqu'en 2024 en fonction des résultats obtenus annuellement lors d'une **compétition majeure fixée par le Directeur technique national (DTN)**. Un titre mondial ou une médaille olympique ouvre droit à une convention à effets jusqu'à la fin des sélections aux JO de Paris 2024, de cette série.

Article 3 : OBLIGATIONS GENERALES DU SPORTIF

3.1. Respect du programme

Le sportif s'engage à respecter le **programme** sportif (ci-après dénommé le programme), tel que reproduit en annexe 3 de la présente convention et validé par le Directeur Technique National (DTN) de la FFVoile, comprenant des stages de préparation, des compétitions, des périodes de repos et des périodes de travail.

Le sportif s'engage à informer le DTN et le directeur de l'Equipe de France de voile olympique de la **FFVoile** des impératifs inhérents à son activité professionnelle, de cas de force majeure, de problème de santé ou de contrainte budgétaire conduisant à modifier ledit **programme** en cours d'année afin de pouvoir trouver la meilleure solution pour les parties.

Dans la limite de 6 jours par an, le **sportif** s'engage à participer à des actions de promotion fédérales ou d'encadrement et d'intervention sur des collectifs à la demande du directeur technique national ou du directeur de l'équipe de France de voile de la **FFVoile**.

En outre, dans l'optique de la recherche de meilleure performance sportive, le **sportif** s'engage à respecter le plan d'entraînement établi par le (les) entraîneur(s) pour la préparation des championnats officiels internationaux figurant au **programme**, en particulier pour l'épreuve annuelle majeure fixée par le DTN (*épreuve de référence de la série de l'année*).

3.2 Clause de loyauté

Jusqu'à la fin de l'année des jeux Olympiques de Paris, soit jusqu'au 31 décembre 2024, le **sportif** :

- s'interdit d'être partenaire d'entraînement pour des athlètes ou équipages étrangers, sauf cas expressément autorisés par l'entraîneur national de la série et le directeur de l'équipe de France de voile,
- s'interdit d'entraîner des athlètes ou équipages étrangers,
- s'interdit de divulguer à des athlètes ou équipages ou entraîneurs ou tiers étrangers à l'Equipe de France de Voile, toute information de quelque ordre que ce soit relative à la préparation française des jeux olympiques à laquelle il est associé,
- s'engage d'une manière générale à ne commettre aucun acte susceptible de nuire, directement ou indirectement aux résultats de la France lors des jeux olympiques de Paris.

Le non-respect de cette disposition entraînera pour le **sportif** la rupture de son contrat en Equipe de France. Il pourra être soumis à des sanctions financières de la part de **FFVoile** et, incluant notamment le remboursement de tout ou partie des sommes engagées pour lui par la **FFVoile** pour la préparation olympique en cours.

Cette clause de loyauté et de confidentialité est limitée aux seules séries olympiques, sauf pour l'interdiction de divulgation d'information et d'actes nuisibles aux résultats français qui demeurent dans tous les cas.

3.3 . Respect des règlements et de la déontologie de Membre de l'Equipe de France

Le **sportif**, en tant que membre de l'Equipe de France de Voile Olympique, représente son pays et la **FFVoile**. A ce titre, le **sportif**, en sa qualité de licenciée **FFVoile**, membre de l'Equipe de France de Voile Olympique et sportive de Haut Niveau bénéficiaire d'aides publiques (nationales, régionales et locales) et fédérales, s'engage à :

- respecter la charte du sportif de haut niveau édictée par le Ministère chargé des Sports et la Charte d'Ethique et de Déontologie de la **FFVoile**,

- respecter l'ensemble des règles édictées par le Comité International Olympique, le Comité National Olympique et Sportif Français, la Fédération Internationale de Voile (World Sailing) et la **FFVoile**,
- se préparer avec sérieux, sans recours à des artifices tel que le dopage,
- répondre strictement aux obligations de la surveillance médicale règlementaire.

3.4. Devoir de réserve et confidentialité

Le sportif, en tant que Membre de l'Equipe de France de Voile, s'engage à donner la meilleure image de la **FFVoile**. A ce titre, **le sportif** s'oblige à ne faire aucune déclaration susceptible de porter atteinte à l'image et à la réputation de la **FFVoile** de ses membres et de ses partenaires.

Le sportif s'engage à conserver strictement confidentielle et à ne divulguer à aucun tiers à l'Equipe de France de Voile et son encadrement, toute information fournie par la FFVoile relevant du programme de la préparation pour les Jeux Olympiques de Paris en 2024, et notamment, sans que cette liste soit limitative : informations sur le développement des bateaux et des voiles, informations météorologiques sur le plan d'eau de Marseille, programme de préparation physique, méthodes et ingénieries de tout ordre, modalités de sélection pour les compétitions internationales ...

3.5. Relations avec les médias / partenaires

Le sportif s'engage à répondre aux différentes sollicitations des médias (presse, radio, Télé) et à participer à toutes actions de promotion à la demande de la FFVoile et de ses partenaires. **Le sportif** devra porter la tenue officielle de l'Equipe de France lors de ces actions.

3.6. Surveillance médicale en Pôle

En cas de blessure, **le sportif** choisira d'informer directement, ou de faire informer par son médecin traitant, le médecin des équipes de France qui pourra coordonner les soins, en accord avec le médecin traitant.

Le sportif sera examiné dans la mesure du possible par le kinésithérapeute et/ou le médecin du Pôle auquel il est rattaché et/ou le kinésithérapeute en charge de sa série. L'objectif de cet examen sera de déterminer l'absence de blessure infra-clinique et, le cas échéant, de prévoir les indications ou contre-indications requises.

Article 4 : OBLIGATIONS DE LA FFVOILE / DROITS DU SPORTIF

4.1. Mise à disposition de moyens par la FFVoile

La **FFVoile** met à disposition **du sportif** des moyens humains, financiers et matériels dont elle dispose afin d'accompagner **le sportif** lors des stages, rassemblements et compétitions faisant notamment partie du programme sportif, tel que défini en annexe 3 des présentes (ci-après dénommé **le programme**).

La **FFVoile** met au service des membres de l'Equipe de France de voile ses compétences dans différents domaines, notamment dans le cadre des cellules d'optimisation de la performance humaine, de la

performance des engins, de l'exploitation du plan d'eau et des règles de course à la voile, ainsi que dans les domaines de la communication et de l'assistance juridique et administrative.

La **FFVoile** propose également, à la demande du sportif, un suivi socioprofessionnel en matière d'aménagement des études et des emplois.

4 .2. Aides financières apportées à la sportive

Dans le cadre de l'aide générale accordée aux membres de l'Equipe de France de Voile, la **FFVoile** apporte **au sportif** une aide financière annuelle sous la forme :

-d'une bourse en vue de l'achat de matériel nautique, sur présentation des factures d'achat, dont le montant pour la saison 2022 est de ... €.

- d'une aide personnalisée d'un montant total de € sous réserve d'obtention auprès du comité national olympique et sportif français (CNOSF).

La FFVoile versera **au sportif** des primes à la performance calculées sur la base suivante :

Prime par athlète	Médaille d'or	Médaille d'argent	Médaille de Bronze
Championnat du monde de classe olympique (senior)	10 000 euros (dix mille euros)	5 000 euros (cinq mille euros)	2 500 euros (deux mille cinq cent euros)

Il est parfaitement entendu entre les parties que les sommes versées **au sportif** ne sauraient en aucune façon constituer une quelconque forme de salaire, et doivent être analysées comme un simple soutien financier en vue de la pratique sportive de membre de l'Equipe de France de Voile et des charges liées au programme sportif.

En cas de mise à disposition de matériel par la FFVoile, Le I et la FFVoile signeront un contrat spécifique ,.

Dans le cadre du **programme**, et dans le respect des modalités de remboursement prévues à l'annexe 5 de la présente, la **FFVoile** prendra uniquement à sa charge les frais de transport (*convoi EDF et avion/train/véhicule personnel après accord de l'EN et du Directeur des EDF*), d'inscription, d'hébergement du **sportif**. **Le sportif** pourra également bénéficier des dispositions du présent alinéa à sa demande expresse pour des manifestations non prévues initialement dans le **programme**. A ce titre, il devra recevoir l'autorisation formelle du directeur de l'équipe de France de voile ce dernier pouvant refuser, en particulier s'il estime que la manifestation ne présente aucun intérêt sportif dans le cadre de l'Equipe de France de Voile, ou pour des contraintes budgétaires.

Dans l'hypothèse où le **sportif** bénéficierait, pour la participation à une manifestation initialement non prévue au **programme**, du soutien financier de la **FFVoile**, il s'oblige dans ces conditions à respecter les dispositions définies à l'article 6 de la présente convention.

4 .3. Suivi médical du sportif

La **FFVoile** s'engage à assurer la surveillance médicale réglementaire du **sportif**, conformément aux dispositions de l'article L 231-6 du Code du Sport. Dans cette optique, la **FFVoile** a nommé un médecin coordonnateur au sens des dispositions de l'article R. 231-4 du Code du Sport, chargé de veiller au suivi médical du **sportif**.

A ce titre, la **FFVoile** prendra en charge l'ensemble des examens médicaux prévus à l'annexe 4 du Règlement Médical de la FFVoile. **Le sportif** s'engage à réaliser l'ensemble des examens prévus par la surveillance médicale réglementaire, dans les délais impartis.

En outre, la **FFVoile** a nommé un médecin des Equipes de France, ainsi que du personnel médical/paramédical afin d'assister **le sportif** lors de certaines manifestations prévues au **programme**.

Article 5 : DROIT A L'IMAGE

5.1. Image collective de l'Equipe de France

Le sportif reconnaît expressément que la **FFVoile** est seule autorisée à exploiter l'image collective de l'Equipe de France de Voile.

Par image collective, les parties entendent une image faisant figurer au minimum trois (3) membres de l'Equipe de France de Voile. Il est également entendu que l'image collective inclut le nom, la voix ainsi que la biographie des membres de l'Equipe de France de Voile.

Dans cette optique, la **FFVoile** est libre de reproduire et représenter l'image collective de l'Equipe de France de Voile sur tout support existant ou à venir, en tout format, pour toute communication en public, dans le monde entier, et ce pour tout usage y compris à des fins publicitaires et commerciales. La **FFVoile** reste également libre d'accorder à des tiers la possibilité de s'associer à l'image collective de l'Equipe de France de Voile, dans le cadre de la promotion de leurs produits et/ou services, étant entendu que la **FFVoile** sera systématiquement associée à ces opérations de promotion.

5.2. Image individuelle du sportif

5.2.1. Exploitation par la FFVoile de l'image individuelle du sportif

Dans le cadre de la promotion de la Voile, **le sportif** autorise gracieusement par la présente la **FFVoile** et/ou ses Partenaires Officiels à reproduire et à représenter son nom, sa voix, son image, sa biographie, sur tout support existant ou à venir, en tout format, pour toute communication en public sur le territoire français, pour tout usage y compris à des fins publicitaires et/ou commerciales.

La **FFVoile** et/ou ses Partenaires Officiels pourront notamment exploiter le nom, l'image, la voix et/ou la biographie **du sportif** dans l'optique de la promotion de leurs activités, pour la **FFVoile** également en association avec la marque, la dénomination, le nom commercial et/ou les produits et services de ses Partenaires.

Il est néanmoins parfaitement entendu entre les parties que cette autorisation se fait à titre non exclusif, et que **le sportif** conserve l'entière faculté d'exploiter directement son image en association avec des tiers, à la stricte exception d'entités économiques évoluant dans le secteur d'activités banques et assurances, secteur d'activité d'un des Partenaires Officiels de la **FFVoile**.

5.2.2. Exploitation par un tiers de l'image individuelle du sportif

Dans l'hypothèse où la **FFVoile** aurait connaissance de la volonté d'un tiers d'exploiter l'image individuelle du **sportif**, elle fera ses meilleurs efforts pour mettre les parties en relation.

5.2.3. Garanties

Le **sportif** garantit à la **FFVoile** qu'elle a les pleins pouvoirs et qualité pour accorder les droits visés au présent article, et que ces droits n'ont été en aucune manière cédés, hypothéqués, grevés, ni d'une façon quelconque dévolus en faveur d'un tiers.

Il garantit en conséquence la **FFVoile** contre tout recours ou action que pourrait former à un titre quelconque toute personne physique ou morale qui estimerait avoir à faire valoir des droits quelconques à l'encontre de l'autorisation consentie aux termes du présent article ou de l'une quelconque de ses dispositions.

5.3. Constitution d'une Banque d'images

Afin de pouvoir disposer d'une banque d'images Equipe de France de Voile susceptible d'être proposée aux partenaires et aux médias, les parties conviennent de pouvoir consacrer au moins deux journées afin d'en assurer la production.

Dans le respect de leurs contraintes sportives et de leur compétition, le **sportif** devra donc se montrer particulièrement disponible au cours de ces épreuves pour la réalisation de cette banque d'image.

ARTICLE 6 – PARTENARIATS / VISIBILITE

Les dispositions du présent article ne s'appliquent qu'aux manifestations figurant au **programme** du **sportif**.

Afin d'éviter tout conflit d'intérêt entre les partenaires de la **FFVoile** et ses propres partenaires, le **sportif** s'interdit d'ores et déjà de conclure toute convention avec des entités économiques évoluant dans les secteurs d'activités Banques et Assurances, produits textiles sportifs (hors produits techniques portés sur l'eau), moteurs de bateaux, énergie, qui aurait pour effet d'accorder de la visibilité à ces entités économiques.

Dans l'hypothèse où la **FFVoile** accorderait une autre exclusivité à un tiers de son choix quant à la visibilité sur les tenues vestimentaires ou sur la coque et les voiles des bateaux des membres de l'Equipe de France de Voile, elle en informera immédiatement le **sportif** par écrit afin que celle-ci prenne connaissance de l'exclusivité consentie. Une fois informée, le **sportif** s'interdit de conclure un quelconque contrat de partenariat avec un concurrent évoluant dans le même secteur d'activités que le tiers concerné.

Sans préjudice des précédentes dispositions, le **sportif** reste libre d'accorder de la visibilité à ses propres partenaires sur les voiles et la coque du bateau dans le respect des emplacements définis à l'annexe 2 de la présente convention. Il est parfaitement entendu que les frais de marquage resteront à l'entière charge du **sportif**.

Dès lors que, dans le cadre de ses propres partenariats et de sa propre communication, le **sportif** utilise son appartenance à l'équipe de France de Voile, il s'engage à respecter les marquages de la **FFVoile** sur ses éléments de communication.

6.1. Partenariats/Visibilité à terre

6.1.1. Dotations textiles

Le **sportif** s'engage à porter de manière exclusive l'ensemble des dotations textiles fournies par la **FFVoile** lors de l'intégralité des manifestations figurant au **programme**, en faisant ses meilleurs efforts, compte-tenu des volumes de dotation mis à sa disposition, en privilégiant les podiums, les cérémonies officielles et les évènements avec présence des médias. Le **sportif** fera également ses meilleurs efforts pour porter de manière exclusive l'ensemble des dotations sur les photos et vidéos partagées sur les réseaux sociaux.

En cas de non-respect de cette disposition, les sanctions et pénalités éventuelles supportées par la **FFVoile** pourront être portées à la charge de l'Athlète.

Le **sportif** est parfaitement conscient que toute convention contraire ne pourrait être opposable à la **FFVoile**, et qu'il assumerait seul les conséquences, notamment financières, inhérentes à la conclusion d'un tel contrat.

Il est parfaitement entendu que cette obligation ne s'applique pas aux produits « techniques » portés sur l'eau.

6.1.2. Marquages dotations textiles FFVoile

Le **sportif** est parfaitement conscient et accepte que les produits textiles objet de l'article 6 porteront uniquement le marquage de la **FFVoile** et de ses Partenaires Officiels.

6.1.3. Circonstances exceptionnelles

Il est parfaitement entendu entre les parties que les dispositions du présent article peuvent être remises en cause par les règlements des organisateurs de certaines compétitions. Dans cette optique, les parties s'engagent à respecter lesdits règlements.

6.2. Partenariat/Visibilité sur l'eau

Le **sportif** s'engage à apposer sur les voiles et la coque du bateau les marquages de la **FFVoile** ainsi que ceux de ses partenaires, et ce dans le respect des emplacements tels que définis à l'annexe 2 de la présente convention. Les frais de marquage de la **FFVoile** seront à l'entière charge de la **FFVoile**.

Le **sportif** pourra apposer le marquage de ses propres partenaires sur l'espace de la voile et de la coque qui lui est réservé selon les dispositions de l'annexe 2 des présentes.

Les frais de marquage des partenaires du **sportif** seront à l'entière charge de ce dernier.

Les dispositions du présent article s'appliquent également pour les gilets de sauvetage et les lycras portés par le **sportif** conformément à l'annexe 2.

6.3. Communication d'informations contractuelles

Dans un souci de parfaite cohérence, le **sportif** informera systématiquement la **FFVoile** de certaines informations contenues dans les contrats de partenariat qu'il a conclu ou qu'elle conclut en son nom et pour son compte, et notamment la date de signature, la durée de ces contrats et leurs éventuels

champs d'exclusivité consentis. Il est parfaitement entendu que ces informations resteront strictement confidentielles entre les parties.

Pour les Jeux Olympiques de Paris, il sera nécessaire de se conformer scrupuleusement aux obligations de la Charte Olympique concernant tous les points de cet article.

Article 7 : RAPPORTS CONTRACTUELS

Il est entendu entre les parties que les rapports contractuels nés du présent contrat entre la **FFVoile** et le **sportif** ne sont pas des relations d'employeur à salarié. En conséquence, chacune des parties fera son affaire personnelle de toutes charges sociales et fiscales résultant de sa propre activité.

Article 8 : LES SANCTIONS- RESILIATION

En cas de non-respect d'une des clauses de la présente convention par le **sportif**, la **FFVoile** se réserve le droit de prendre toutes les sanctions qu'elle jugera nécessaires, et notamment le retrait du **sportif** de l'Equipe de France de Voile et autres sanctions prévues dans le règlement disciplinaire de la FFVoile.

Le **sportif** reconnaît d'ores et déjà que le fait de ne pas se soumettre à la surveillance médicale réglementaire telle que précisée à l'article 4.3. des présentes, entraînera la résiliation immédiate de la convention sans indemnisation d'aucune sorte et le retrait du **sportif** de l'Equipe de France de Voile.

Dans l'hypothèse où le **sportif** n'atteindrait pas les objectifs sportifs à l'épreuve de référence tels que définis à l'annexe 4 des présentes, la **FFVoile** se réserve le droit de suspendre son soutien notamment financier au **sportif** avant le terme de la présente convention.

Dans l'hypothèse où le **sportif** souhaiterait quitter de son propre gré l'Equipe de France de Voile, il en informera la **FFVoile** par écrit, entraînant ainsi la résiliation de la présente convention.

Article 9 : SIGNIFICATION DES TITRES DES ARTICLES

Les titres des articles de ce contrat n'ont été utilisés que dans le seul but d'une lecture plus facile et ne doivent pas être pris en compte pour la structure du contrat.

Article 10 : LOI, RECOURS ET TRIBUNAUX

La validité et l'interprétation du présent contrat seront régies à tous égards par la loi française.

Les parties s'accordent à recourir à la médiation du CNOSF pour tout litige relatif aux présentes, préalablement à tout recours juridique.

Les tribunaux du lieu du siège de la **FFVoile** sont seuls compétents pour connaître toute contestation résultant de ce contrat et qui n'a pu être réglée à l'amiable.

Article 11 : CLAUSE DE NULLITÉ RELATIVE

Si une ou plusieurs clauses de la présente convention sont tenues pour non valides ou déclarées telles en application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision définitive d'une juridiction compétente, les autres articles de la convention conservent toute leur force et leur portée.

ANNEXES :

Les annexes sont parties intégrantes indissociables de la présente convention.

Annexe 1 : présentation du **sportif**

Annexe 2 : Espaces visibilité partenaires

Annexe 3 : programme du **sportif**

Annexe 4 : Détail des objectifs 2022

Annexe 5

: Tarif des remboursements de frais

Fait à Paris, le....., en deux exemplaires

Pour l’Athlète (*)

Pour la FFVoile (*)

Monsieur

Monsieur Jean-Luc DENECHAU

Sportif de Haut Niveau

Président

Monsieur Guillaume CHIELLINO

Directeur Technique National

(*) Signature précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »

ANNEXE 1 : PRESENTATION DU SPORTIF

Nom et Prénom :

Adresse :

Date et lieu de Naissance :

Numéro de Sécurité Sociale :

Licencié au club :

Numéro de licence :

Numéro ISAF :

N° de Pièce Nationale d'Identité :

Date de validité :

N°de Passeport :

Date de validité :

Pôle de rattachement :

Région:

Série pratiquée :

Rôle à bord :

(a) Catégorie sur liste Ministère des Sports :
..... jusqu'au

ANNEXE 2

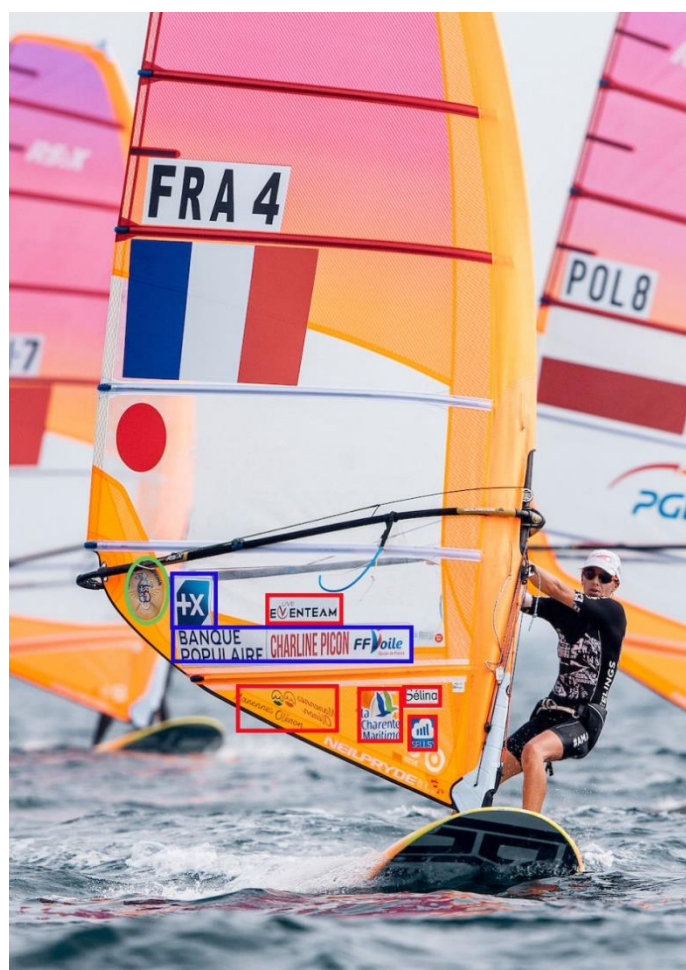
PARTENARIAT/VISIBILITE SUR L'EAU

Conformément aux articles 6 et 6.2, le **sportif** s'engage à apposer les marquages que la Fédération Française de Voile lui fournira. (cf cadre bleu dans les exemples ci-dessous).

Le **sportif** pourra, conformément aux articles 6 et 6.2, ajouter des marquages pour valoriser ses partenaires individuels sachant que la surface totale allouée aux partenaires individuels du **sportif** ne peut être supérieure à celle du marquage fourni par la FFVoile. (cf cadres rouges dans les exemples ci-dessous). Il est entendu que le marquage comprend tous les signes distinctifs d'une marque à savoir son logo, une partie de son logo ou bien un code couleur ou toutes références pouvant rappeler l'association à une marque.

Il est à noter que le marquage « Armée de Champions » (ou tout autre employeur institutionnel), n'est pas compté dans la surface des partenaires individuels. (cf cercle vert dans les exemples ci-dessous).

Par ailleurs, le sportif pourra, après accord de la FFVoile, apposer le marquage d'une association ou d'une fondation à caractère caritatif, philanthropique et/ou humanitaire. Dans ce cadre, ce marquage ne sera pas non compté dans la surface des partenaires individuels





Conformément à l'article 6.2, les mêmes règles s'appliquent pour les coques, les gilets de sauvetage et les lycras. Ainsi, si **le sportif** souhaite marquer l'un de ses trois éléments avec ses partenaires individuels, il devra se rapprocher de la FFVoile pour connaître les surfaces disponibles. Si la FFVoile fournit un gilet et/ou un dossard, elle laissera l'espace nécessaire pour que **le sportif** puisse ajouter des marquages individuels.

A noter que pour des raisons d'engagement écologique la FFVoile ne fournit plus d'autocollants pour les coques.

ANNEXE 3

PROGRAMME OFFICIEL EQUIPE DE FRANCE 2022

- ✓ Championnat du Monde de la série
- ✓ Sollicitations du Ministère de la Défense (Si armée)
- ✓ Présence dans la limite de 3 journées dans le cadre d'opérations de communication de laFFVoile à la convenance du DTN et/ou du Directeur de l'Equipe de France
- ✓ Présence à la cérémonie du trophée des champions
 - Présence de 2 jours dans le cadre de rencontre avec des club

Joindre le programme sportif

ANNEXE 4 : DÉTAIL DES OBJECTIFS SPORTIFS 2022

Série :

Dans les .. premiers au Championnat du Monde

ANNEXE 5 – BAREME TAUX DE REMBOURSEMENT DE FRAIS

Envoi des BAP dans les 15 jours à l'entraîneur en charge de la série sous peine de non remboursement de l'action

INSCRIPTIONS AUX ÉPREUVES

- Prise en charge des inscriptions aux épreuves rentrant dans le programme validé par l'Entraîneur National et le Directeur de l'Equipe de France.

FRAIS DE DÉPLACEMENT

- Remboursement sur justificatifs : produire facture de carburant et/ou de péage
- La liste des participants déplacés doit impérativement figurer sur le BAP
- Les résultats à l'épreuve doivent être joints au BAP
- Pas de déplacement en train, ferry et avion exceptés avec autorisation préalable de l'Entraîneur National et du Directeur de l'Equipe de France
- Pas de déplacement en véhicule personnel excepté avec autorisation préalable de l'Entraîneur National et du Directeur de l'Equipe de France sur la base de 0.29 centimes du kilomètre
- Containeur : devis à valider par le Directeur de l'Equipe de France. Dépassements à la charge des coureurs

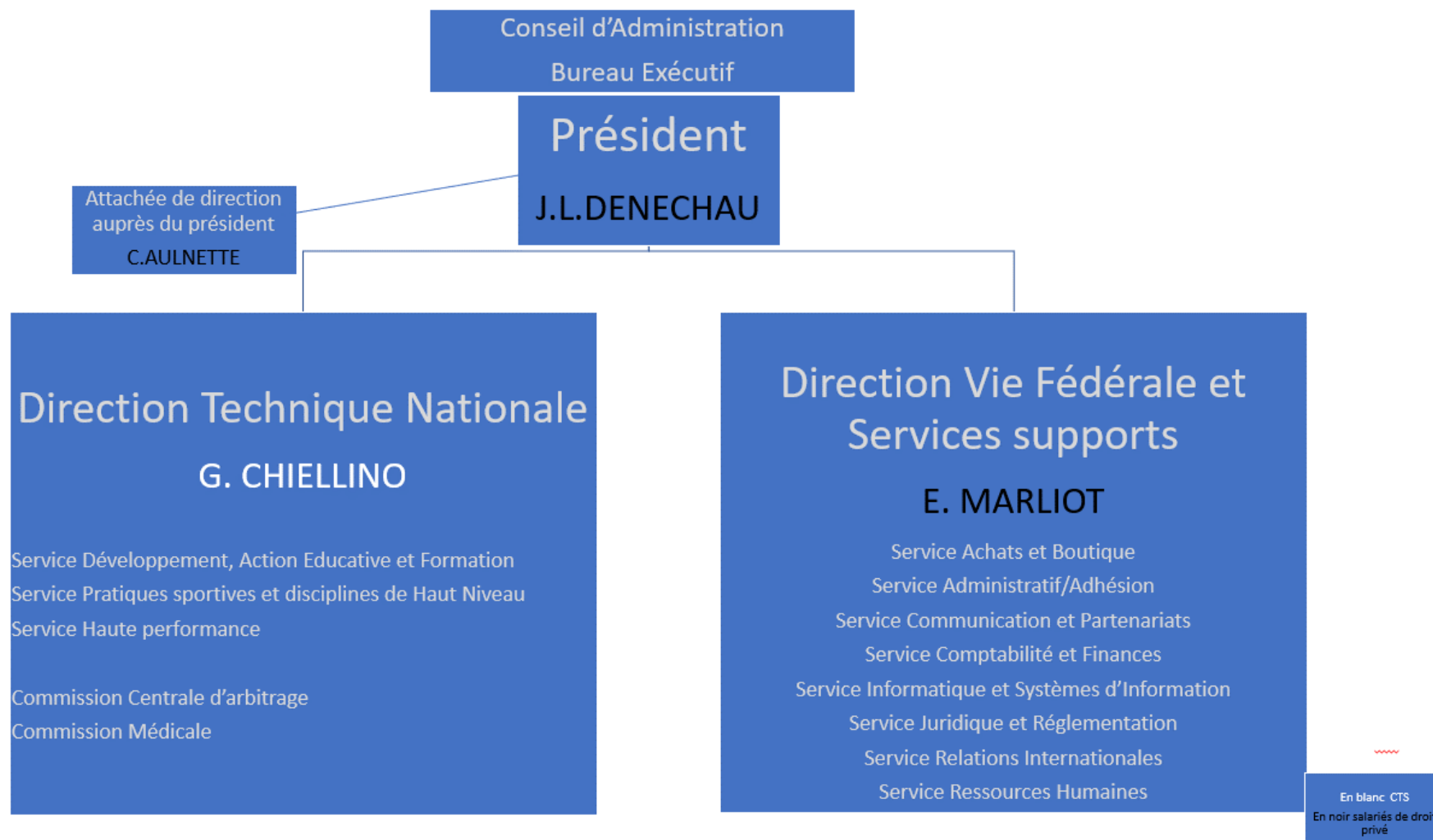
FRAIS DE SEJOUR

. **Prise en charge de 50 euros maximum** (hébergement + restauration sur présentation de justificatifs).

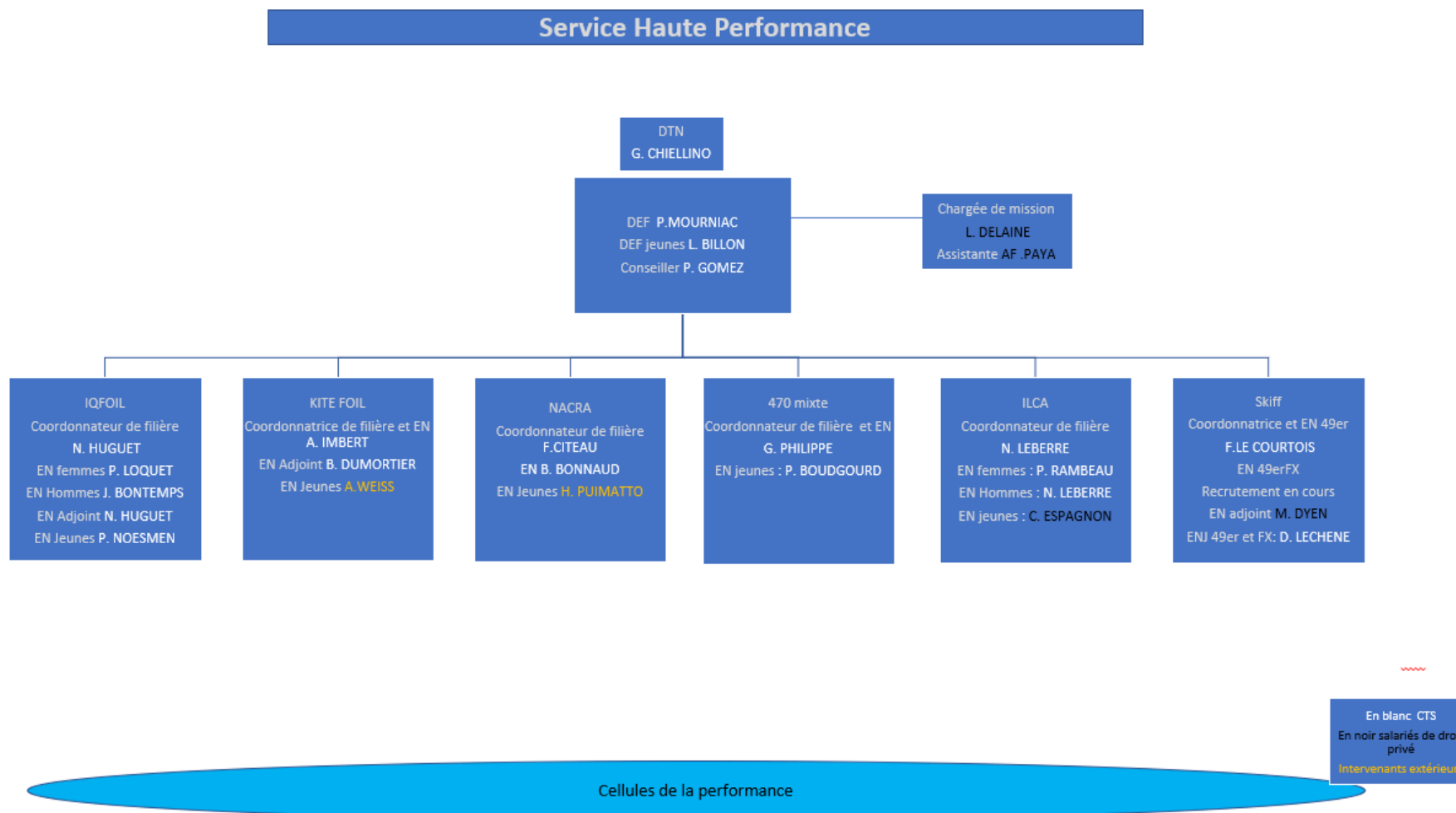
Cependant le Directeur de l'Equipe de France pourra revoir ce forfait en fonction des spécificités de chaque destination

- **Les consommations hors repas ne sont pas prises en charge**

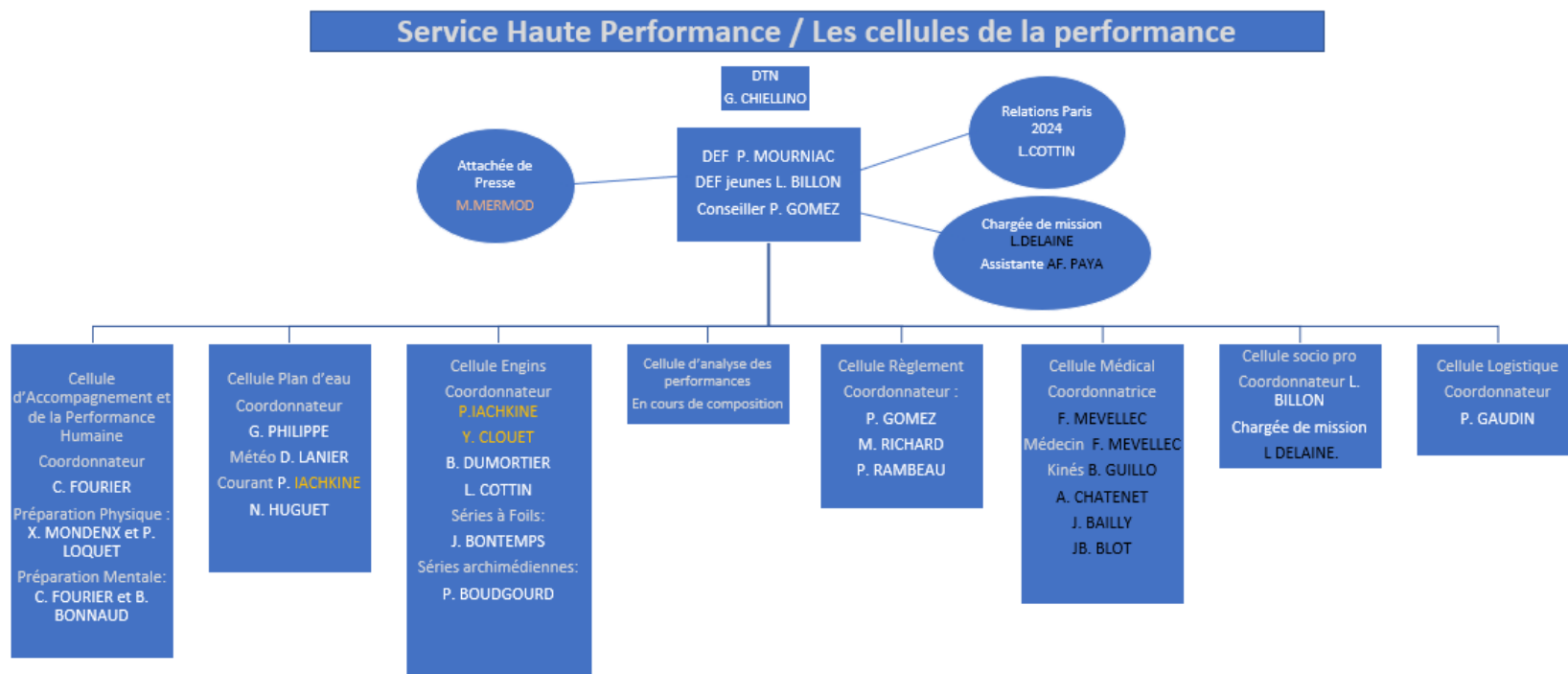
D. Organigramme de la Direction Technique Nationale, service Haute Performance



E. Organigramme des entraîneurs EDF, Groupe France et EDF Jeunes



F. Organigramme des Cellules



En blanc CTS
En noir salariés de droit privé
Intervenants extérieurs